RAPPORT DE SYNTHESE

ENQUETE NATIONALE
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, Février 2021 (ENSAN MALI)

Version définitive

Mars 2021

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES I
LISTE DES TABLEAUX III
LISTE DES CARTES ET FIGURES VI
SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE 1
1.1. Contexte 2
1.2. Justification 2
1.3. Objectifs de l'évaluation 3
1.4. Méthodologie /Organisation de l'enquête 4
1.4.1. Outils de collecte 5
1.4.2. Echantillonnage 5
1.4.3. Limites 8
1.5. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 8
SECTION 2 : RESULTATS 11
2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages 12
2.1.1. Statut des ménages 12
2.1.2. Profils des chefs de ménage 12
2.1.3. Composition démographique des ménages 12
2.2. Conditions de vie des ménages 13
2.2.1. Logement 13
2.2.2. Source d'énergie 13
2.2.3. Eau, hygiène et assainissement 14
2.2.4. Possession de biens/équipements 15
2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages 16
2.4. Mouvements migratoires 17
2.5. Elevage 17
2.5.1. Possession de bétail & typologie du cheptel possédé 17
2.5.2. Appréciation qualitative des conditions d'élevage 18
2.6. Pêche 22
2.7. Agriculture 22
2.8. Sources de revenus des ménages 24
2.9. Accès au marché 27
2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages 28
2.11. Epargne des ménages 30
2.12. Accès aux Crédits 31
2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages 32
2.13.1. Consommation alimentaire 32
2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages 35
2.13.3. Diversité alimentaire des ménages 35
2.13.3.1. Méthode d'analyse 35

2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires 36
2.13.3.3. Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) 37
2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire..... 38
2.13.4. Nombre de repas 39
2.14. Changement dans les habitudes alimentaires 39
2.15. Mode de préparation des repas 39
2.16. Préférences alimentaires des ménages 40
2.16.1. Types de céréales préférées 40
2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages 40
2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage 41
2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage 41
2.17. Chocs 41
2.18. Stratégies d'adaptation..... 44
2.18.1. Stratégies d'adaptation alimentaires..... 44
2.18.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires 46
2.19. Indice de la Faim 49
2.20. Assistance et programmes d'aide 50
2.21. Sécurité Alimentaire 53
2.21.1. Classe de sécurité alimentaire 53
2.21.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire 54
2.21.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali 56
2.21.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence 57
2.21.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire..... 58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Composition démographique des ménages 13
Tableau n°2: Types de logement des ménages 13
Tableau n°3: Indice de richesse (%) 15
Tableau n°4: Évolution de la taille du troupeau 19
Tableau n°5: Évolution des femelles reproductrices en UBT 20
Tableau n°6: Évolution des femelles reproductrices en espèce et en UBT 20
Tableau n°7: Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance (%) 24
Tableau n°8: Estimation du revenu total des ménages en février 2021 et 2020 des ménages 25
Tableau n°9: Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage février 2021 et 2020 ... 27
Tableau n°10: Tableau : Niveau des dépenses alimentaires mensuelles 28
Tableau n°11: Epargne des ménages 31
Tableau n°12: Groupes d'aliments 33
Tableau n°13: Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible 35
Tableau n°14: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM 36
Tableau n°15: Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité 38
Tableau n°16: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%) 39
Tableau n°17: Evolution du % de ménages affecté par les chocs selon les régions 42
Tableau n°18: Evolution du % de ménages affecté par les chocs selon les cercles 42
Tableau n°19: Groupe CSIreduit 45
Tableau n°20: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%) 47
Tableau n°21: Stratégie d'adaptation non alimentaire par région 48
Tableau n°22: Stratégie d'adaptation non alimentaire par cercle 48
Tableau n°23: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%) 50
Tableau n°24: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire) 53
Tableau n°25: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI) 53
Tableau n°26: Quintile de richesse selon la classe de sécurité alimentaire des ménages 54
Tableau n°27: Distribution des classes de sécurité alimentaire selon le niveau d'instruction du chef de ménage 55
Tableau n°28: Classe de Sécurité Alimentaire et stratégies des ménages 55
Tableau n°29: Classe Sécurité Alimentaire et assistance alimentaire des ménages 55
Tableau n°30: Profil des ménages en insécurité alimentaire selon les critères HEA 56
Tableau n°31: Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence 58

LISTE DES CARTES ET FIGURES

✓ Liste des cartes

Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte 4

Carte n°2: Répartition spatiale de l'échantillon de l'enquête nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle 6

Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle 16

Carte n°4: Distribution spatiale de l'anomalie de la biomasse en fin septembre 2020 et 2019 au Mali 18

Carte n°5: Score de consommation alimentaire « pauvre », « limite » par cercle 34

Carte n°6: Score de consommation alimentaire % groupe de ménage « moins de 4 groupe & plus de 4 groupes » par cercle 38

Carte n°7: Stratégies de crise à urgence % groupes de ménages par cercle 49

Carte n°8: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle 56

Carte n°9: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle 57

Carte n°10: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire modérée par cercle 57

✓ Listes des figures

Figure n°1: Cadre conceptuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 9

Figure n°2: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN 17

Figure n°3: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages 25

Figure n°4: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages 26

Figure n°5: Contraintes pesant sur les activités génératrices des ménages (%) 27

Figure n°6: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN février 2021 28

Figure n°7: Classe part de dépenses alimentaires des ménages >= 75% par cercle 29

Figure n°8: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires 30

Figure n°9: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins 30

Figure n°10: Niveau d'endettement des ménages 31

Figure n°11: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période 32

Figure n°12: Modalités de remboursement des dettes 32

Figure n°13: Groupe de consommation alimentaire par entité – Février 2021 34

Figure n°14: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM 36

Figure n°15: Groupes de score de diversités alimentaires 37

Figure n°16: Répartition des ménages selon les deux types de céréales préférées 40

Figure n°17: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages 40

Figure n°18: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages 41

Figure n°19: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages 41

Figure n°20: Proportion de ménages affectés par les chocs selon les cercles 42

Figure n°21: Proportion de ménages affectés par les différents typs de chocs 43

Figure n°22: Part des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois 43

Figure n°23: Fréquence des principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois 44

Figure n°24: Fréquence des principaux chocs subis par les communautés au cours des six derniers mois 44

Figure n°25: Indice des stratégies de survie des ménages selon le cercle 45

Figure n°26: Cercles les plus en crise et sous pression selon les phases de CSI (%) 46

Figure n°27: % de ménages ayant eu recours à au moins une stratégie d'adaptation non alimentaire suivant les cercles 46

Figure n°28: Stratégies non alimentaire appliquées par le ménage 47

Figure n°29: Stratégies de crise et urgence selon les cercles les plus affectés au-dessus de la moyenne 48

Figure n°30: Evolution de l'indice de faim entre septembre 2014 et février 2021 50

Figure n°31: Types d'assistance reçus par les ménages 51

Figure n°32: Principaux donateurs des assistances (%) 52

Figure n°33: Proportion de ménage souhaitant une assistance pour les 6 prochains mois 52

Figure n°34: Modalités d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois 52

Figure n°35: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région 54

Figure n°36: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à Février 2021 56

SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE

1.1. Contexte

Le Mali est un pays sahélien, et structurellement vulnérable à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les deux tiers du pays[1] sont désertiques. Sa population est estimée à 21.112.000 d'habitants selon les projections de la Direction Nationale de la Population (DNP)[2].

L'économie est fortement dépendante du secteur primaire : l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture occupant 68.0% de la population active[3]. Ce secteur est lui-même tributaire de facteurs principalement d'ordre climatique, telles les sécheresses récurrentes, les inondations.

La situation sécuritaire instable depuis 2012 et les effets des aléas climatiques principalement dans les régions du Nord et du centre du pays continuent d'impacter négativement les conditions de vie des ménages dans le pays. La dégradation des moyens d'existence (bétail, récoltes, sources de revenus, emploi, réduction des activités économiques, etc.) et les déplacements inhabituels de bétail qui en résultent, rehaussent la vulnérabilité des ménages particulièrement les pauvres à l'insécurité alimentaire. La mise en œuvre de diverses interventions dans le cadre du Plan National de Réponse du Gouvernement en collaboration avec les agences humanitaires principalement dans le nord du pays a contribué à une stabilisation voire une amélioration de la sécurité alimentaire selon les résultats de l'ENSAN réalisée en septembre 2018. Il n'en demeure pas moins que les ménages demeurent globalement vulnérables et peu résilients face aux chocs particulièrement dans le nord et le centre du pays qui trainent encore les séquelles de la crise sécuritaire et des aléas climatiques.

Dans ce contexte, un suivi régulier de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'évolution des moyens de subsistance et des stratégies de survie des ménages est indispensable pour une meilleure (re-)définition et planification des interventions ou activités à mener en vue d'améliorer les conditions de vie des groupes plus vulnérables et/ou prévenir d'éventuels catastrophes/crises.

Cependant, les nouvelles régions de Ménaka et Taoudéni restent dans la base comme elles étaient lors des passages précédents. Les données de l'ex-cercle de Ménaka serviront pour la région du même nom tandis que Taoudéni est pris en compte dans le cercle de Tombouctou.

L'enquête ENSAN de ce mois de février 2021 s'est déroulée dans des conditions socioéconomiques difficile pour le Mali en raison non seulement de la persistance de la crise sociopolitique empirée par le changement de pouvoir en 2020 mais également de la crise de la COVID-19 qui a fortement impacté les moyens d'existence des ménages et les activités économiques dans le pays. Et c'est pour ces difficultés financières que l'ENSAN de ce mois de février 2021 n'a concerné entièrement que les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, Taoudéni et partiellement les régions de Kayes (Diéma, Nioro, Yélimané), de Koulikoro (Nara), de Sikasso (Yorosso) et Ségou (Macina, Niono, Tominian). Pour les mêmes raisons, la partie anthropométrique et mortalité rétrospective de la collecte n'a pu être réalisée et la taille des équipes a été diminué d'une personne.

1.2. Justification

Les résultats des précédentes enquêtes ENSAN ont montré que l'insécurité alimentaire touche chroniquement près d'un quart (24%) des ménages maliens dont 20% par la forme modérée.

L'Analyse du Cadre Harmonisé en Novembre 2020 avait trouvé que **:**

En phase courante d'octobre à décembre 2020 : 6 cercles étaient en phase sous pression (Douentza, Ténenkou, Gourma Rharous, Bourem, Ansongo et Abeïbara) et 43 cercles et le District de Bamako en phase minimale. Le nombre de personnes en urgence était de 13 776 personnes soit 0,1% de la population totale, en crise 423 290 personnes soit 2% de la population. Le nombre de personnes se trouvant en phase sous pression était de 2 718 542 personnes soit 12,9% de la population totale.

En situation projetée de juin à août 2021 : 3 cercles en phase 3 (Douentza, Gourma Rharous et Ansongo), 19 cercles étaient en phase 2 (Kayes, Yélimané, Nioro, Diéma, Nara, Macina, Ténenkou, Youwarou, Bandiagara, Bankass, Koro, Tombouctou, Goundam, Diré, Niafunké, Gao, Bourem, Ménaka et Abeïbara) et 27 cercles et le district de Bamako étaient en phase 1. La situation de crise était surtout liée à l'insécurité, aux conflits intercommunautaires, aux perturbations des activités socio-économiques et aux inondations avec dégradations des moyens d'existence. Le nombre de personnes en urgence était de 33 848 soit 0,2% de la population totale, en crise 923 903 soit 4,4% de la population. Le nombre de personnes se trouvant dans la phase 2 était de 3 793 414 personnes soit 18% de la population du pays.

[1] La superficie du Mali est de 1.242.248 km² (site de l'Institut National de la Statistique - INSTAT - consulté le 28 juin 2014 ; http://instat.gov.ml/contenu_page.aspx?pa=48).

[2] Estimation fournie par la Direction Nationale de la population (DNP) lors de l'atelier sur le *Cadre Harmonisé* pour le Mali de mars 2019.

[3] 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH 2009), *Analyse des résultats définitifs. Thème : Activités économiques de la population*, INSTAT, Décembre 2012.

Le Cadre Harmonisé qui constitue l'outil consensuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région ouest africaine est prévu en mars 2021 et nécessite la disponibilité de données à jour en septembre-octobre 2020. Ces données actualisées, validées de manière consensuelle puis diffusées alimenteront la base de données de la prochaine analyse nationale du Cadre Harmonisé de mars 2021 qui, au sortir de la campagne agropastorale 2020/2021 réévaluera la situation alimentaire, le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle tant pour la période courante (Mars à mai 2021) que pour celle projetée (juin - août 2021).

Ces informations contribueront significativement à la planification ainsi qu'à l'affinement des différentes interventions des partenaires pour les zones à risque d'insécurité alimentaire.

Ce souci de disposer des données consensuelles et désagrégées selon les unités d'analyse du cadre (niveau cercle) a amené le Système d'Alerte Précoce du Mali en Collaboration avec les partenaires du système de sécurité Alimentaire comme le PAM, la FAO, le FEWS NET et les ONG du Cluster sécurité alimentaire à la réalisation de la présente Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au Mali.

1.3. Objectifs de l'évaluation

L'objectif global de cette évaluation est de procéder à une mise à jour des indicateurs clés de la sécurité alimentaire afin d'appréhender la situation courante de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, de même que son évolution au cours des 6 prochains mois.

Par ailleurs, les informations produites constitueront des données actualisées de qualité qui seront utilisés lors du prochain atelier du Cadre Harmonisé. En outre, ils contribueront à une meilleure élaboration ou redéfinition du ciblage ainsi que des projets/programmes d'assistance (alimentaire ou non alimentaire) au Mali, à court et moyen terme ; ce qui constituera un outil clé pour le plaidoyer à la fois pour le Gouvernement, le PAM et les différents partenaires (autres agences du système des Nations Unies, ONGs, etc.).

Plus spécifiquement, il s'agira d'apporter une réponse objective aux sept questions suivantes :

⇨ ***Qui est en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?***
Ce qui permettra d'établir le profil de ces personnes et d'appréhender les moyens de subsistance les plus touchés en vue d'un meilleur ciblage socioéconomique.

⇨ ***Combien de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?***
Ce qui permettra de quantifier leur nombre et d'estimer les besoins nécessaires en vue de leur porter assistance.

⇨ ***Où vivent ces personnes ?***

Ce qui permettra un meilleur ciblage géographique ainsi qu'une hiérarchisation des zones d'interventions tenant compte des priorités et des moyens disponibles.

⇨ ***Pourquoi sont-elles en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?***
Ce qui permettra de comprendre les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire ou à la vulnérabilité et sur lesquelles il faudrait influer pour espérer lutter efficacement contre ces problèmes.

⇨ ***Quelle est la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans ?***
Il s'agira d'apprécier la situation de la malnutrition en lien avec celle de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité en vue d'identifier les ménages les plus à risque (de malnutrition) - en particulier, ceux où vivent des enfants de moins de 5 ans, des mères de ces enfants et des femmes enceintes/allaitantes - ou les poches de vulnérabilité (à la malnutrition) vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire pourrait être dirigée.

⇨ ***Comment va vraisemblablement évoluer la situation dans les prochains mois et quels risques menacent ces personnes ?***
Il s'agira d'analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler ; de faire des prévisions et de se préparer à d'éventuelles situations d'urgence spécifiques tenant compte de leur probabilité de réalisation.

⇨ ***Que peut-on faire pour améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs moyens de subsistance ?***

Ce qui permet d'appréhender les types d'interventions les plus appropriés à prendre en compte dans la définition de l'assistance qui pourrait leur être portée et de formuler, en conséquence, les recommandations idoines.

1.4. Méthodologie /Organisation de l'enquête

L'ENSAN MALI de février 2021 a mobilisé, sur le terrain, 61 équipes de 5 personnes chacune (1 chef d'équipe, 3 enquêteurs et 1 chauffeur). Tenant compte de leur disponibilité, de leur connaissance du terrain et de la méthodologie de collecte ; les agents convoqués à la formation de ce passage étaient ceux ayant pris part à l'administration de la partie socioéconomique de ENSAN de septembre 2020.

La formation des agents s'est déroulée dans les quatre centres habituels dont :

- ⇨ celui de Bamako pour les agents en charge de la collecte des données dans les 9 contre 28 cercles du sud du pays (incluant les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou) et les 6 communes du District de Bamako ;
- ⇨ celui de Mopti pour ceux affectés dans les 8 cercles de la région de Mopti ;
- ⇨ celui de Gao pour les agents qui ont eu à travailler dans les 8 cercles des régions de Gao et de Kidal
- ⇨ et celui de Tombouctou pour les agents qui ont en charge la collecte dans les 5 cercles de la région de Tombouctou plus la région de Tombouctou.

L'ensemble des agents ont suivi une formation de 5 jours (du 15 au 19 février 2021) et ont été recrutés sur la base de leur performance aux différents tests écrits et pratiques, des résultats du pré-test des outils de l'enquête sur le terrain. Elle a été assurée par les membres du comité technique ENSAN constitué par les cadres du SAP (coordinations régionales et nationale), la Division Nutrition de la Direction nationale de la santé et ceux des structures partenaires dont le PAM (Equipe VAM), l'INSTAT, la FAO et le FEWSNET.

La collecte et la transmission des données sur serveur ont été faites à partir des smartphones à travers le programme ODK. Une supervision permanente rapprochée et à distance des équipes a été assurée sur le terrain et à la Direction du SAP tout au long de la phase de collecte des données par les membres du comité technique ENSAN et les cadres de plus d'une dizaine d'ONGs partenaires membres du Cluster Sécurité Alimentaire et parties prenantes à cette évaluation (Care International au Mali, Save the Children, DRC, IRC, Solidarité Internationale, GARDL, ACF-Espagne, World Vision, LWR, AVSF/ADESAH, AMADE PELCODE, CSPEEDA, IMIDIERAR- « Les vulnérables » et CERCA).

Carte n°1: Répartition des partenaires de l'ENSAN par zone (cercle) de collecte

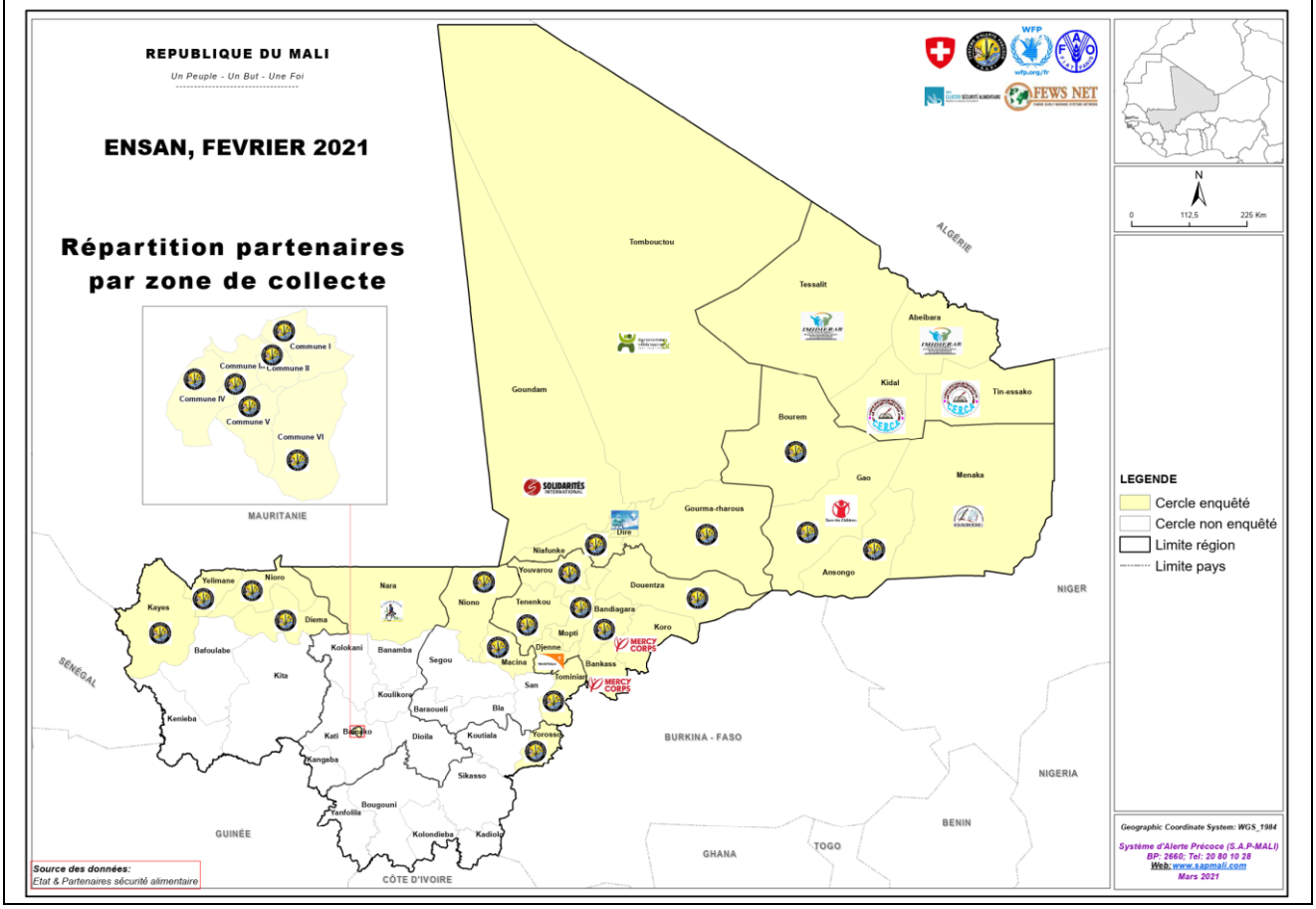

1.4.1. Outils de collecte

Les données ont été collectées à travers un questionnaire quantitatif pour recueillir les informations auprès des ménages et un questionnaire **semi**-qualitatif adressé aux communautés.

1) Le questionnaire ménage ne comportait cette fois-ci que la partie socioéconomique, administrée à priori au chef de ménage, a couvert les sections portant sur les caractéristiques sociodémographiques du ménage, les logements, les actifs et biens du ménage, le WASH (eau, hygiène et assainissement), les pratiques d'élevage et d'agriculture, les sources de revenus, les dépenses, la consommation alimentaire, les sources d'approvisionnement, les chocs et stratégies de réponse, les aides et assistances, les sensibilisations en nutrition.

2) Le guide d'entretien communautaire a été administré aux principaux informateurs clés de la communauté concernée (notables, représentants des groupes incluant les associations de femmes, etc.). Il a couvert les aspects démographiques et de migration, de la campagne agropastorale, des ressources agropastorales et halieutiques, l'approvisionnement et l'accessibilité des marchés, les perspectives de la sécurité alimentaire, les chocs et les capacités d'y faire face. Il faut noter que le questionnaire communautaire n'a pas été administré dans le District de Bamako et dans certaines villes.

1.4.2. Echantillonnage

L'échantillon de l'ENSAN Mali de février 2021 est un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à 2 degrés. L'unité primaire de sondage, appelée aussi grappe, est la Section d'Enumération (SE) telle que définie dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009. Tandis que l'unité secondaire est le ménage.

Il est à signaler que l'échantillonnage de l'ENSAN MALI a été élaboré avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et que des cadres de l'INSTAT ont contribué à la formation des agents notamment sur les aspects relatifs au dénombrement des SE.

❖ **Base de sondage**

La base de sondage de cette évaluation a été élaborée par l'INSTAT en partenariat avec le SAP et le PAM.

Pour ce faire, deux fichiers ont été utilisés pour la constituer. Il s'agit de :

i) la base des SE de l'INSTAT issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009 ;
ii) du fichier village avec leur rattachement aux zones de moyens d'existence (ZME) du FEWS NET (2014) ; c'est ce fichier qui a permis l'intégration/appariement de la variable « ZME » dans la base de sondage des SE de l'INSTAT.

❖ **Détermination de la taille de l'échantillon**

Bien que l'ENSAN soit une enquête ménage abordant plusieurs thématiques multidimensionnelles et transversales, les principales variables d'intérêt prises en compte pour déterminer la taille minimale nécessaire et optimale de l'échantillon sont la prévalence de de l'insécurité alimentaire et la prévalence de la malnutrition aigüe avec pour objectif d'assurer la représentativité statistique des données principalement :

i) au niveau des « 31 cercles » et les 6 communes du District de Bamako concernés. Découpage administratif de niveau N2 ;
ii) au niveau des huit régions de Mopti, Tombouctou, Gao Kidal et Taoudéni et le District de Bamako que compte le pays - découpage administratif de niveau N1 ;
iii) au niveau des dix-sept (14) zones de moyens de subsistance (ZMS) concernées.

Carte n°2: Répartition spatiale de l'échantillon de l'enquête nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle

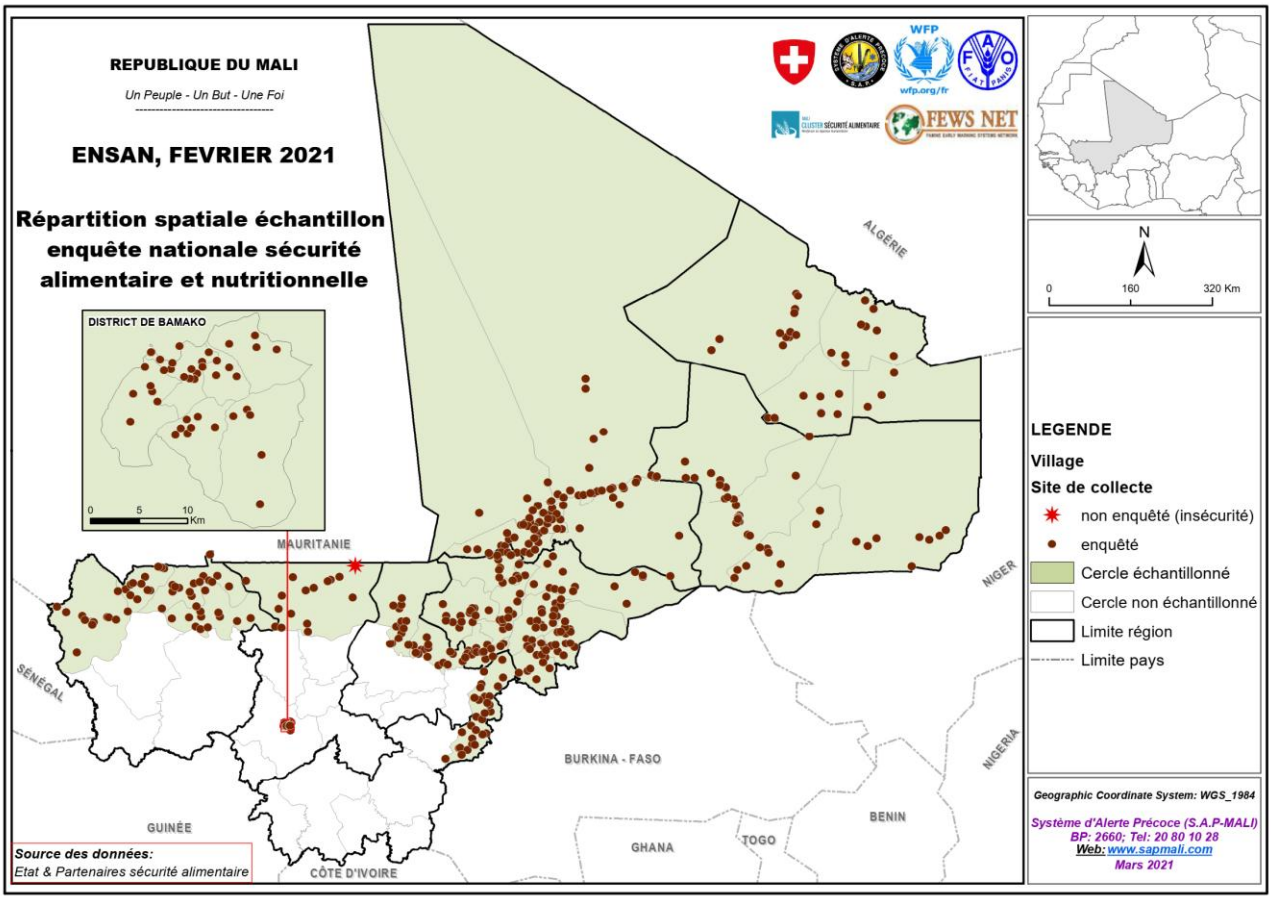

Tenant compte de ces objectifs, la taille minimale de l'échantillon des ménages à enquêter dans chacune des strates a été déterminée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{\mu_\alpha^2 * p * (1-p) * f * 1{,}1}{d^2 * Prop * n_h}$$

Où :

- **n** est la taille minimale requise de l'échantillon - exprimée nombre de ménages) - pour l'indicateur clé de cette étude ;
- **$\mu\alpha$** est un paramètre/facteur lié au niveau de confiance ;
- **p** est la prévalence prévue/anticipée pour l'indicateur clé de cette étude (autrement dit, ici, la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages - à estimer) ;
- **f** est le paramètre donnant la mesure de l'effet de grappe ;
- **d** est la précision ou marge d'erreur souhaitée ;
- **Prop** est la proportion de la population totale sur laquelle l'indicateur **p** est basé ;
- **nh** est la taille moyenne des ménages ;
- **1,1** est le facteur de correction en vue d'augmenter la taille de l'échantillon de 10% afin de tenir compte d'éventuels cas (taux) de non réponse.

Dans le calcul de la taille minimale de l'échantillon :

⇨ le niveau de confiance retenu est 95% (dans ce cas, $\mu\alpha$ =1,96 arrondi ici à 2) ;
⇨ la prévalence (p) a été estimée à 50%, il est recommandé d'appliquer par défaut cette valeur lorsque par exemple l'on souhaite maximiser la taille de l'échantillon pour améliorer la précision des indicateurs à postériori - comme c'est le cas dans ce cadre ;
⇨ l'effet de grappe (f) a été estimé à 1.5 ;
⇨ la précision minimale (d) souhaitée étant de 11% ;
⇨ le ménage étant ciblé ici dans son ensemble, Pop x nh vaut 1 dans ce contexte.

L'application de cette formule, tenant compte des paramètres ci-dessus conduit à une taille minimale de 137 ménages par strate. Ce nombre a été arrondi à 150 ménages par strate eu égard au fait qu'un minimum de 15 grappes sera sélectionné par strate.

❖ Procédure de tirage et d'allocation de l'échantillon

La répartition de l'échantillon de l'ENSAN entre les 31 cercles et les six communes du District de Bamako croisés avec les zones de moyen d'existence a été faite proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. En tenant compte des contraintes liées aux caractéristiques de cette étude, des ajustements ont été effectués. De ce fait, 557 SE ont été finalement tirées au premier degré.

Au second degré, dans chacune des 1898 SE ; unités primaires tirées pour cette ENSAN, un échantillon de neuf (9) ménages a été sélectionné à partir de la liste des ménages établie à la suite du dénombrement des ménages. Sur les 9 ménages tirés dans chaque SE à probabilité égale et incluant les 2 ménages de remplacement, seuls sept ont été enquêtés.

Il est à souligner que, dans chaque SE, le poids, la taille et le périmètre brachial de tous les enfants de 6 à 59 mois vivant dans les ménages choisis ont été pris après le recueil du consentement du répondant principal (le plus souvent le chef de ménage ou son/sa conjoint).

❖ Pondérations

⇨ Calculs des poids de sondage

A cause de la répartition non proportionnelle de l'échantillon parmi les différent(e)s strates ou domaines d'intérêt pour cette ENSAN et tenant compte des taux différents de réponse à l'enquête par strate, des poids de sondage doivent être utilisés dans toutes les analyses pour assurer la bonne représentativité de l'échantillon au niveau national, des cercles, des régions, des zones de moyens de subsistance ainsi que du milieu de résidence. Pour faciliter les calculs des poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées par strate et pour chacune des grappes.

Soient :

P1hj : la probabilité de tirer au premier degré la SE j dans la strate h ;

Ah : le nombre de SE à tirer dans la strate h.

Mhj : le nombre de ménages de la SE j de la strate h (données du RGPH de 2009) ;

Mh : le nombre de ménages de la strate h (données du RGPH de 2009) avec $M_h = \sum_j M_{hj}$

Les SE tirées n'ayant pas été segmentées ; la probabilité de sondage au premier degré de la SE **j** de la strate **h** est donnée par : $P_{1hj} = A_h * \frac{M_{hj}}{M_h}$

Soient :

P2hj : la probabilité de tirer le Ménage j au deuxième degré

M'_{hj} : le nombre de ménages dénombrés au cours de l'enquête dans la SE j de la strate h.

a : le nombre constant de ménages (9) sélectionnés dans chaque SE.

La probabilité de sélection d'un ménage au sein de SE j de la strate h est donnée par : $P_{2hj} = \frac{a}{M'_{hj}}$ (avec ici a = 9).

De ce fait, la probabilité globale pour tirer, au deuxième degré, un ménage dans la SE j de la strate h est alors : $P_{hj} = P_{1hj} * P_{2hj}$

Au final, le poids d'un ménage vivant dans la SE j de la strate h de l'échantillon de l'ENSAN MALI 2019 est donc l'inverse de sa probabilité de sélection ; soit : $W_{hj} = \frac{1}{P_{hj}}$

Application d'un ajustement post-stratification

Pour, d'une part, réduire d'éventuelles erreurs type de la moyenne (« standard errors ») et appréhender avec une meilleure précision l'estimation de la moyenne des variables d'intérêt pour cette étude ; et d'autre part, s'assurer que les pondérations appliquées conduisent à des extrapolations connues/officielles des données de population (pour les ménages) ; une correction post-stratification (Wps) a été appliquée.

Bien que cette correction n'élimine pas globalement toutes ces erreurs type de la moyenne (voir Little et al, 1997) ; dans ce contexte, il a été principalement utilisé pour ajuster les estimations totales de la population issues des données de l'enquête ENSAN aux projections de la Direction Nationale de la Population (DNP) pour l'année 2018. Les extrapolations de l'ENSAN étant le plus souvent uniformément inférieures, au niveau des différentes strates, aux projections DNP de 2018 : il n'est pas exclu que ce soit la conséquence d'un problème avec la qualité des opérations de dénombrement des ménages dans les grappes/SE ou un problème avec les projections démographiques.

La pondération finalement retenue et appliquée dans le cadre de l'analyse des données de l'ENSAN est :

$$W_{final} = W_{hj} \times W_{ps}$$

❖ **Résultats des travaux de terrains - Taux de réalisation**

La quasi-totalité des SE soit 556/557 SE sélectionnées ont pu être enquêtées. La seule non réalisée était située dans le cercle de Nara pour raison d'insécurité.

Au total, 5560 ménages ont été enquêtés à travers le pays.

1.4.3. Limites

L'étude a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur. Cependant, elle comporte les limites suivantes :

- **Par rapport au contexte**
  Bien que cette étude permette d'effectuer un suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, il est nécessaire de tenir compte du fait que certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données.
  Les actions humanitaires de vivres et de non vivres dans le cadre de l'atténuation des difficultés alimentaires des ménages, nées de la crise sécuritaire et climatique se poursuivent sur une bonne partie du pays particulièrement dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et dans certains cercles des régions de Ségou, Kayes, Koulikoro et Mopti. Ces actions pourraient avoir une influence sur les réponses aux différentes questions.
- **Par rapport au degré de précision**
  Du fait de la méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette évaluation, les résultats des données collectées auprès des ménages sont assez précis pour donner des estimations au niveau national y compris régional et du District de Bamako, des cercles, des zones de moyen d'existence selon le milieu de résidence rural et urbain, mais ils ne le sont pas au niveau des communes.
- **Par rapport à la collecte des données**
  Les questionnaires étaient en français, mais ont été administrés la plupart du temps dans les langues locales. Les enquêteurs avaient une bonne compréhension de la version française des questionnaires, ainsi qu'une bonne maîtrise des langues locales parlées dans leurs zones d'affectation. Par ailleurs, ils ont reçu une formation incluant des sessions de simulation/administration des outils de collecte dans les langues locales, afin de réduire d'éventuels biais inhérents à une interprétation fausse des questions ou concepts. Cependant, il est possible que des erreurs liées à la traduction en langues locales aient pu être commises.
- **Période de la collecte**
  La collecte a eu lieu en octobre, période où les premières récoltes de maïs sont en cours au sud du pays.

1.5. Concepts de base et cadre d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'analyse de la sécurité alimentaire est fondée sur des standards et des concepts reconnus. Quatre concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire : disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité.

- **La disponibilité :**

C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire, et les stocks.

- **L'accessibilité :**

C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.

- **L'utilisation :**

C'est l'utilisation par les ménages de la nourriture à laquelle ils ont accès pour la satisfaction des besoins individuels en éléments protéino-énergétiques et en micronutriments. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la distribution de la nourriture parmi les membres du ménage, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.

- **La stabilité :**

C'est la possibilité pour une population, un ménage ou une personne d'avoir un accès permanent à une nourriture adéquate sans que cela ne soit menacé par l'émergence de chocs soudains ou d'évènements/facteurs cycliques/saisonniers. Ce quatrième pilier intègre la stabilité des prix et des revenus des populations vulnérables. Il concerne aussi à la fois la régularité, la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

L'analyse de la sécurité alimentaire repose sur celle des principaux indicateurs relatifs à ces quatre piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité). La figure ci-après présente le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il fournit des indications pour l'analyse de la sécurité alimentaire, de la sous-nutrition ainsi que celle de leurs causes dans des contextes d'urgence ou de développement.

Figure n°1: Cadre conceptuelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

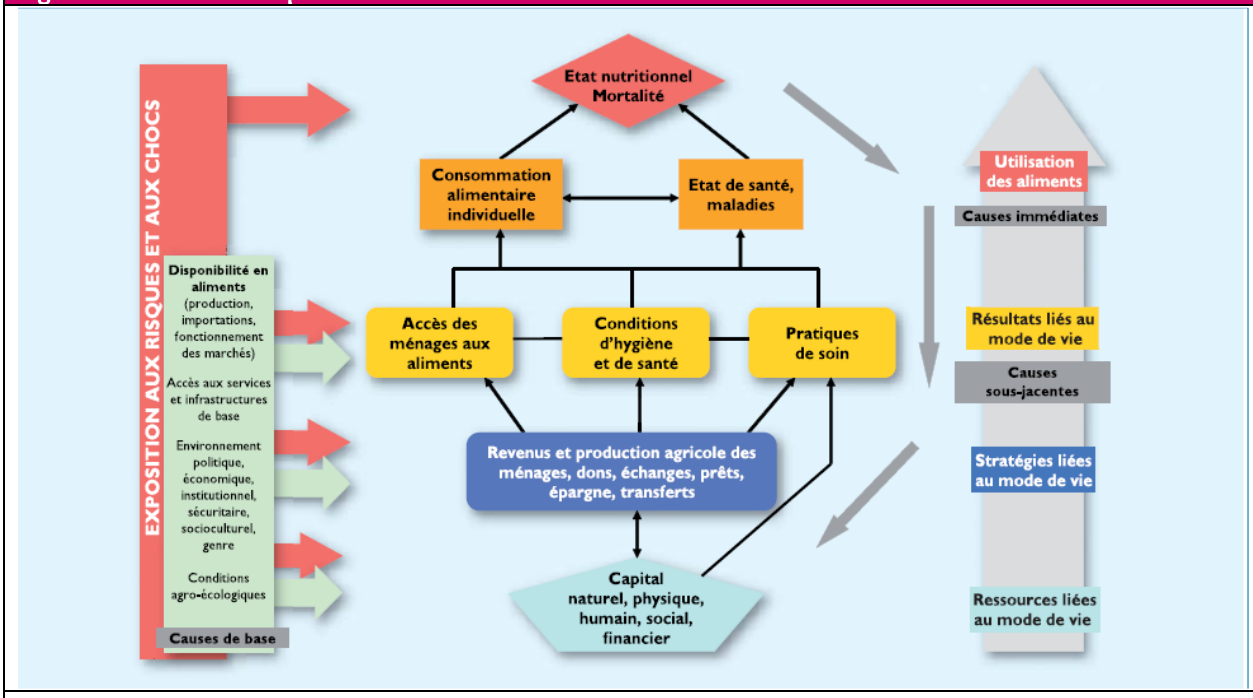

Source : OMXF, Programme Alimentaire Mondial, 2008

Conformément au cadre conceptuel susmentionné, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont liés à de nombreux facteurs :

- la consommation alimentaire (accès et utilisation des aliments) ainsi que l'état de santé, au titre des causes immédiates de l'insécurité alimentaire et de l'état nutritionnel qui se manifestent au niveau individuel. Ces deux facteurs interagissent mutuellement entre eux ;
- la disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les pratiques de soins, les conditions d'hygiène et de santé, au titre des causes sous-jacentes qui se manifestent au niveau du ménage, constituent une résultante de leur mode de vie et influencent les causes-sous-jacentes ;
- un ensemble de causes de base telles que :
  - les stratégies liées au mode de vie des ménages (production, revenus, dons, échanges, prêts, épargnes et transferts), qui constituent des ressources leur permettant d'accéder à la nourriture ;
  - la disponibilité en aliments évaluée à partir de la production, des importations/exportations, stocks nationaux, du fonctionnement des marchés, etc. ;

- la disponibilité et l'accès aux services et infrastructures de base opérationnels (santé, éducation, eau potable, assainissement) ;
- les conditions agro écologiques ;
- et enfin, les ressources liées au mode de vie tel que le capital (naturel, physique, humain, social et financier) du pays.

Ces causes de base, qui se manifestent aux niveaux sous-national, national et régional, influencent les causes de la pauvreté ainsi que celles sous-jacentes et immédiates de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
Sous l'influence de l'exposition à des risques ainsi que des chocs subis, le modèle permet ainsi d'appréhender les déterminants probables de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition.

Les principaux résultats de l'ENSAN

NOTE :

Les principaux résultats de l'ENSAN MALI de février 2021 présentés dans ce rapport de synthèse découlent des analyses effectuées par un panel d'experts du SAP, l'INSTAT, du PAM, de la FAO, de FEWS NET, de la CPS/SDR, de la DGSHP/DN réunis en Atelier à l'hôtel Piedmont Bougouni (Sikasso). Ces principaux résultats ont été soumis à l'appréciation d'un panel d'environ quatre-vingt (80) experts associés au secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et issus des différentes structures techniques de l'Etat malien, des ONG nationales et internationales implantées dans le pays, des partenaires techniques et financiers, du SAP, du PAM, de la FAO, de FEWS NET, du Cluster Sécurité Alimentaire et des autres partenaires de l'ENSAN.

Ils ont été validés lors de l'atelier de restitution des résultats de l'ENSAN qui s'est tenu à Bamako le vendredi 12 mars 2021 à l'hôtel AZALAÏ.

SECTION 2 : RESULTATS

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

2.1.1. Statut des ménages

Comme les années précédentes, les ménages au Mali sont très majoritairement résidents. En effet en février 2021, la proportion de ménages résidents (99,3%) est semblable à celle de septembre 2020 (99,3%) et quasi semblable à celle de Février 2020 (99,5%). La proportion des ménages déplacés est stable par rapport à septembre 2020 (0,5%), mais en légère hausse par rapport à Février 2020 (0,3%). Les effectifs de ménages déplacés, les plus importants sont enregistrés dans les régions de Mopti (0,8%), Bamako (0,5%), Gao et Tombouctou (0,3%), plus précisément dans les cercles de Bankass (4%), Koro (3,2%), Commune du District de Bamako (2,1%) et Ménaka (1,2%). L'insécurité est toujours la principale cause de ces mouvements de populations.

2.1.2. Profils des chefs de ménage

✓ **Sexe, âge et situation matrimoniale**

Les ménages sont majoritairement dirigés par des hommes (89,7%) ; Toutefois, cette proportion est en baisse par rapport à l'année dernière à la même période (94,5%) ainsi qu'aux résultats des enquêtes de septembre 2019 et février 2018 qui sont respectivement 93,7%) et 93,4%. La proportion de ménages dirigés par les femmes a donc connu une augmentation tout aussi importante. En effet, cette proportion est passée de 5,5% en février 2020 à 10,3% en Février 2021. Les proportions les plus élevées sont observées dans les régions de Kidal (16,3%), Tombouctou (14,5%), Bamako (12,1%) et Gao (11,1%). Les ménages dirigés par les femmes sont plus importants en milieu urbain (12,9%) qu'en milieu rural (9%).A l'échelle cercle, les taux les plus élevés de ménages dirigés par les femmes se retrouvent dans les cercles de Gourma Rharous (21,3%), Tin Essako (19,8%), Kidal (18,7%)), commune V (17,5%), Mopti (17,4%), Bourem (17,3%) et Taoudéni (16%).

Au Mali, les chefs de ménages sont généralement mariés (90,5%). Parmi eux, 65,5% sont monogames et 25% sont polygames alors que les unions libres ou concubinages sont quasi inexistants. La proportion de ménages dirigés par des veufs/veuves qui est de 7,7% au niveau national est plus élevée en milieu urbain (9,5%)qu'en milieu rural (6,7%). Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les régions de Gao (9,8%), Bamako (9,4%), Sikasso (8,5%), Kidal (7,8%) et Tombouctou (7,6%). Au niveau cercle, les taux les plus élevés sont observés à Mopti (14,4%), Bourem (12,8%), Commune V du district de Bamako (11,9%), Gao (11,6%), Taoudéni (11%) et Gourma Rharous (10,9%). Plus de 60% des femmes chefs de ménages au niveau national sont veuves.

L'âge moyen des chefs de ménage est de 49 ans avec une médiane de 48 ans.

✓ **Niveau d'éducation**

Au Mali, plus d'un tiers des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'éducation. Ce taux est beaucoup plus élevé en milieu rural (41,5%) qu'en milieu urbain (17,6%). Au niveau des régions, il est de 62,2% dans la région de Koulikoro contre 14,3% dans le district de Bamako. Comme dans les enquêtes précédentes, ce taux est plus élevé pour les femmes chefs de ménage (45,9%) que chez les hommes (31,7%). Au niveau national, le taux d'alphabétisation des chefs de ménages est de 36% contre 30,9% en septembre 2020, 55,7% en septembre 2019 et 50.9 en février 2018. Environ 20% des chefs de ménage ont un niveau d'instruction compris entre le second cycle fondamental et le supérieur. Seulement 7,4% des chefs de ménage ont atteint un niveau secondaire et 6,4% le niveau supérieur. La proportion des femmes chefs de ménage ayant atteint le niveau secondaire est identique à celles des hommes (7,4%). Pour le niveau supérieur, cette proportion est de 6,8% pour les hommes chefs de ménage contre 3,4% pour les femmes. Le pourcentage de chef de ménage ayant atteint le niveau supérieur est de 9,7% à Bamako et nul dans les régions de Mopti, Gao et Kidal.

2.1.3. Composition démographique des ménages

La taille moyenne des ménages (9,48 personnes) est presque identique à celle de septembre 2020 (9,8 personnes). Les ménages ayant les effectifs de personnes les plus nombreux se trouvent dans les régions de Kayes (19,9 personnes), Koulikoro (14,42 personnes), Sikasso (12,97 personnes) et Ségou (12,28 personnes) et les moins nombreux dans celles de Kidal (4,17 personnes), Gao (6,10 personnes) et Tombouctou (6,27 personnes). Au niveau des cercles, Diéma (22,62 personnes), Kayes (21,54 personnes), Yélimané (19,34), Djenné (19,16 personnes) et Bankass (13,9 personnes) ont les plus grandes tailles par ménage alors que les plus petits effectifs sont observés dans les cercles de Kidal (9,91), Tessalit (4,24), Tin Essako (4,52), Abeïbara (4,79) et Gourma Rharous (4,91). La zone de moyen d'existence, Nord-ouest sorgho, transfert et élevage possède toujours la plus importante taille de ménage avec 20,88 personnes.

Au niveau national, 48,82% des personnes dans le ménage sont de sexe féminin dont 23,49% sont en âge de procréer (15 à 49 ans). Environ un cinquième (19,91%) des personnes a moins de 5 ans alors qu'un peu plus du quart (25,11%) a un âge compris entre 5 et 14 ans.

On observe qu'un ménage sur dix (10,2%) a au moins une personne dépendante en charge (handicapée ou chroniquement malade). En ce qui concerne les chefs de ménage, 3% d'entre eux sont dépendants.

Au sujet des autres types de vulnérabilité socio démographiques, il ressort qu'environ un ménage sur dix (9,8%) a au moins un orphelin âgé de moins de 18 ans contre 9,5 en septembre 2019.

Tableau n°1: Composition démographique des ménages

Région	% par tranche d'âge					% des femmes		Moyenne de femme de 15-49 ans/ménage
	0_5ans	5_14ans	15_49ans	50_64ans	65_et_plus	Global	femme 15-49ans	
Kayes	21,70	28,22	39,52	7,09	3,47	50,63	22,24	3
Koulikoro	21,30	27,06	39,75	8,96	2,93	49,49	21,08	3
Sikasso	18,49	26,61	41,33	8,15	5,43	47,39	20,93	2
Ségou	18,50	28,21	41,56	7,82	3,92	48,21	21,26	2
Mopti	18,72	27,06	43,85	7,81	2,55	47,74	21,88	2
Tombouctou	23,75	22,77	40,97	9,71	2,81	46,65	22,13	1
Gao	19,36	25,11	42,26	10,20	3,08	49,46	23,57	1
Kidal	17,27	18,79	55,37	6,59	1,99	44,54	28,10	1
Bamako	19,47	23,75	49,29	5,61	1,88	50,76	26,70	2
Total	19,91	25,34	44,36	7,69	2,69	50,63	22,24	2

2.2. Conditions de vie des ménages

2.2.1. Logement

Concernant le principal statut d'occupation du logement, un peu plus de la moitié des chefs de ménage (54%) sont des propriétaires sans titre, 24,7% disposent de titre de propriétaire, 4,6% sont des locataires et 3,1% sont copropriétaires. La proportion de ménages disposant de titre de propriété est beaucoup plus élevée en milieu urbain (37,6%) qu'en milieu rural (17,9%). Il en est de même pour les ménages locataires (36 contre 12,9%).

Tableau n°2: Types de logement des ménages

Région	Dans quel type de logement vit la majorité des membres de votre ménage ?										
	Immeuble à appartements (%)	Villa (%)	Maison individuelle simple (%)	Concession à plusieurs logements (%)	Case en banco (%)	Habitat précaire / Baraque (%)	Tente en cuir (%)	Tente traditionnel (tissus) (%)	Tente en bâches (%)	Case en paille/ Natte (%)	Autres (%)
Kayes	0,3	8,2	21,3	64,6	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Koulikoro	0,0	1,1	12,5	80,8	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0
Sikasso	0,0	0,3	29,4	69,8	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ségou	0,0	0,3	33,4	64,8	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
Mopti	0,2	0,4	23,0	54,7	20,9	0,2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0
Tombouctou	2,2	2,0	32,6	26,8	16,1	1,5	0,3	2,4	8,9	7,1	0,1
Gao	0,3	0,4	68,2	9,7	4,7	0,0	2,2	1,8	0,3	12,4	0,2
Kidal	2,3	0,0	32,6	1,1	2,5	0,1	19,1	31,1	10,4	0,6	0,3
Bamako	3,7	17,4	19,2	59,2	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	1,5	5,9	29,2	48,4	8,8	0,4	0,7	1,2	1,5	2,5	0,1

Environ un ménage sur deux (48,4%) vit dans une concession à plusieurs logements tandis qu'un peu moins d'un tiers des ménages (29,2%) habitent dans des maisons individuelles simples. Selon le type des logements, 8,8% des ménages vivent dans les cases en banco tandis que 5,9% vivent dans des villas et seulement 1,5% vivent dans les immeubles à appartements. Dans la région de Kidal, les tentes sont les types de logement les plus importants avec 31,2% de tentes traditionnelles (tissus), 19,1% de tentes en cuir et 10,4% pour les tentes en bâches.

Les murs/clôtures du principal logement occupé par les ménages sont construits en banco pour 56,8% des ménages ; en dur pour 24,3% et en semi dur pour 10,2%. Selon les régions, les murs/clôtures sont construits en banco pour 91,3% des logements dans la région de Mopti, 86,2% à Koulikoro, 84,8% à Ségou, 73,4% à Tombouctou, 73,1% à Gao, 64,3% à Sikasso ; 51,3% à Kayes. Dans le district de Bamako, les logements sont construits en dur pour 76,1% des ménages.

Environ 59,6% des ménages possèdent un abri dressé pour la cuisine. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Koulikoro (86,7%), Ségou (79,9%) ; Kayes (78%) ; Mopti (75,5%). Les proportions les plus faibles sont enregistrées dans les régions de Kidal (28,2%) et Gao (25,3%).

2.2.2.Source d'énergie

Les principales sources d'énergie pour l'éclairage dans les ménages sont l'électricité (EDM) qui est utilisée par 32,3% des ménages, les panneaux solaires/batteries (30,4%), les torches solaires (22,9%) et les torches avec

pile (12,9%). Selon les régions, l'électricité (EDM) est la principale source d'éclairage dans le District de Bamako pour 94,1% des ménages contre 15,9% à Gao, 12,7% à Kidal, 11,6% à Tombouctou et 7,4% à Mopti. Les panneaux solaires/batteries sont utilisés par 3 ménages sur 4 dans les régions de Sikasso (74,0%) et Ségou (74,1%). Les torches à piles sont utilisées par la moitié des ménages dans les régions de Gao et Kidal (respectivement 49,0% et 50,7). Les panneaux solaires sont plus utilisés en milieu rural (44,5%) qu'en milieu urbain où l'énergie électrique est la plus utilisée par les ménages (87,8%).

Pour la cuisson des aliments, le bois de chauffe (60,3%) et le charbon de bois (30,1%) restent les principales sources d'énergie pour les ménages. Toutefois, les ménages en milieu urbain utilisent plus le charbon (80,1%) alors que le bois est beaucoup plus utilisé en milieu rural (68,9%). Dans l'ensemble, les déchets d'animaux sont utilisés par 4,8% des ménages. Cette pratique est plus courante dans les régions à vocation pastorale et où les espèces ligneuses rares, notamment Mopti (10,6%), Gao (10,5%), Kidal (9,8%), Tombouctou (5,3%). Le gaz est utilisé seulement par 0,5% des ménages au niveau national et beaucoup plus dans la région de Kidal où il est utilisé par 5,4% des ménages.

2.2.3.Eau, hygiène et assainissement

✓ **Eau**

L'accès à l'eau potable est assuré pour plus de huit ménages sur 10. En effet 84,5% des ménages ont accès à l'eau potable contre 74,9% en février 2020 et février 2018. Dans la région de Kidal, seulement 53,5% des ménages (le plus faible taux) ont accès à l'eau potable. Au niveau cercle, les taux les plus bas sont enregistrés dans les cercles de Abeïbara (30,7%), Bla (22,1%), Kidal (53,9%), Goundam (54%), Ansongo (54,1%), Yorosso (54,9%), Gourma Rharous (56,6%), Macina (64%) et Diéma (65,4%). Le traitement des eaux avant consommation par les ménages est faiblement pratiqué. En effet, il ressort de l'analyse que seulement 14% des ménages procèdent habituellement au traitement de l'eau avant de la boire. Il est beaucoup plus pratiqué en milieu rural (17,8%) qu'en milieu urbain (6,8%). Pour le traitement de l'eau, les produits et/ou les moyens les plus utilisés sont l'eau de javel/chlore pour 40,8% des ménages et le filtrage avec un linge/tissu (26,1%).

Concernant le temps d'accès à la source d'eau, le point d'eau se trouve dans la maison/ concession pour 29,4% des ménages. Environ, un peu moins de la moitié des ménages (48,5%) font moins d'une demi-heure (aller/retour + temps d'attente sur place) pour aller chercher de l'eau de boisson. Ce temps est compris entre une demi-heure et moins d'une heure pour 13,5% des ménages. Toutefois, des ménages mettent entre une heure et plus dans les cercles de Abeïbara (51,6%), Tin Essako (41,7%), Tessalit (30,6%),

Les sources d'eau potable restent pratiquement les mêmes que pour les enquêtes précédentes avec toutefois une légère amélioration de l'accès aux forage/pompe. Les principales sources d'eau potables sont le robinet dans la cour pour 25% des ménages, les bornes fontaines/fontaines publics utilisés par 21,7%, les puits à pompe ou forage (20,6%), les puits aménagés/ protégés (16,2%).

Le volume d'eau potable recueilli par les ménages et provenant des sources d'eau améliorées ou traitées est en moyenne de 17,93 litres par jour et par personne contre 15,75 litres en février 2020. Cette consommation journalière d'eau au niveau national supérieure à la norme humanitaires (15l/pers/jour), reste cependant en dessous de 15 litres dans les régions de Kayes (13, 85litres), Gao (14,29 litres, Sikasso (10,67litres).

Il ressort que 14,9% des ménages utilisent principalement des sources d'eau non potables telles que des puits non aménagés (10,1%), les eaux de surface (3,2%) et les eaux de source non protégée (0,8%).

La recherche de l'eau est une tâche essentiellement dévolue aux femmes dans 88% des ménages. Toutefois dans la région de Kidal, la corvée d'eau revient aux hommes adultes dans presque autant de ménages (88,3%) en raison de la force de traction nécessaire et des longues distances pour accéder au point d'eau.

✓ **Lieu d'aisance (toilettes)**

Presque la moitié des ménages (47,4%) ont recours aux latrines communes alors que 17% défèquent directement dans la nature. Un peu plus d'un cinquième des ménages (21,1%) utilise une latrine privée. Les latrines privées ou communes sont peu utilisées dans la région de Kidal à cause du mode vie des populations qui pasteurs nomades ou transhumants. Environ 9,4% des ménages utilisent des latrines extérieures ou intérieures privés avec chasse d'eau ; des toilettes communes à plusieurs ménages avec chasse d'eau sont utilisées par 2,9% des ménages. L'absence de lieu d'aisance est beaucoup plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (25,1% contre 1,6%).

Sur la base des observations directes, plus de la moitié (57%) de ces latrines se trouvaient dans un état de propreté satisfaisant selon les agents de collecte.

✓ **Pratique de lavage des mains**

La majeure partie des ménages (71,7%) n'ont pas de lieux spécifiques réservés au lavage des mains. Plus d'un ménage sur cinq (22,4% dispose d'un endroit dans la cour de leur logement pour le lavage des mains tandis que 3,5% des ménages lavent les mains à l'extérieur de la cour.

La présence du savon sur le lieu dédié au lavage des mains est signalée par 61,7% des ménages. La majorité des ménages ont une bonne connaissance de l'utilité du lavage des mains au savon et pensent qu'il faut le faire

après être allé à la selle (pour 88,4% des ménages), quand les mains sont salles (77,9%), avant de manger ou de donner à manger à l'enfant (69%), après avoir nettoyé un enfant qui est allé à la selle (67,6%), et avant de préparer la nourriture (63,2%). Concernant l'utilisation du savon, une certaine amélioration par rapport aux enquêtes antérieures est à signaler et qui serait liée aux campagnes de sensibilisation des acteurs de santé à la base.

Pour ceux qui ne le font pas, les raisons sont surtout liées à la méconnaissance de l'utilité de la pratique (59%) et au manque de moyens de se procurer du savon (36,9%).

✓ **Assainissement**

Les ménages, au niveau national, se débarrassent principalement de leurs ordures ménagères dans la nature (30,4%), dans les tas d'immondices (22,7%), ramassage privé (12,1%), par les GIE (10,7%) et dans les compostières (8,2%). Les dépôts dans la nature, sur les tas d'immondice et l'aménagement des compostières sont plus répandus en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces taux sont respectivement de 43,9%, 29,8% et 12,2%. La pratique des compostières est surtout répandue dans les cercles de Koro (71,6%), Macina (58,8%) et Tominian (45,5%). Dans le District de Bamako, en dépit de l'existence de plusieurs opportunités comme le ramassage privé pour 35,9%, les GIE (31,9%) et des poubelles collectives, les dépôts dans les tas d'immondices, dans la rue et dans les caniveaux/collecteurs persistent. Les femmes ont plus recours aux ramassage privé, au GIE et à la rue que les hommes qui ont plus recours aux compostières et au tas d'immondice.

S'agissant des eaux usées, elles sont déversées soit dans la rue (39,4%), dans la nature (25,8%) ou dans la cour (14,3%). Ces valeurs restent pratiquement similaires aux enquêtes précédentes. L'amélioration de cette situation passe par une forte sensibilisation des communautés et la réalisation d'infrastructures servant de dépôts finaux.

2.2.4. Possession de biens/équipements

Les conditions de vie des ménages ont été synthétisées, via une analyse factorielle en composante principale à travers l'élaboration d'un indice de bien-être économique prenant en compte les biens possédés et le cadre de vie des ménages. Les ménages ont été ensuite répartis en quintiles d'indice de bien-être économique : Plus pauvre, Pauvre, Moyen, Riche, Plus riche.

Pour rappel, seules les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal ont été entièrement couvertes par l'enquête. Le tableau n°3 montre que, comme dans les enquêtes précédentes, ce sont surtout les régions de Gao, Tombouctou et Kidal qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre respectivement avec 43,1%, 42,7% et 27,7%.

Quant au quintile le plus riche, il est surtout localisé dans le district de Bamako (62,3%) où on observe les niveaux de pauvreté les plus faibles.

La distribution géographique des ménages des quintiles montre que ce sont surtout les cercles de Abeïbara (80,0%), Goundam (73,0%), Ménaka (66,8%), Taoudéni (65,5%) et Niafunké (46,1%) qui regroupent une plus grande proportion de ménages appartenant aux quintiles d'indice de bien-être économique le plus pauvre.

Tableau n°3: Indice de richesse (%)

Région	Le plus pauvre (%)	Pauvre (%)	Moyen (%)	Riche (%)	Le plus riche (%)
Mopti	11,6	23,7	29,9	21,9	13,0
Tombouctou	42,7	25,6	15,3	10,8	5,6
Gao	43,1	26,5	18,8	7,4	4,2
Kidal	27,7	28,5	19,4	12,9	11,5
Bamako	1,0	4,5	8,7	23,6	62,3
Total	16,3	18,8	20,5	19,7	24,6

Carte n°3: Distribution (%) des ménages appartenant au quintile de bien-être économique « Très faible » par cercle

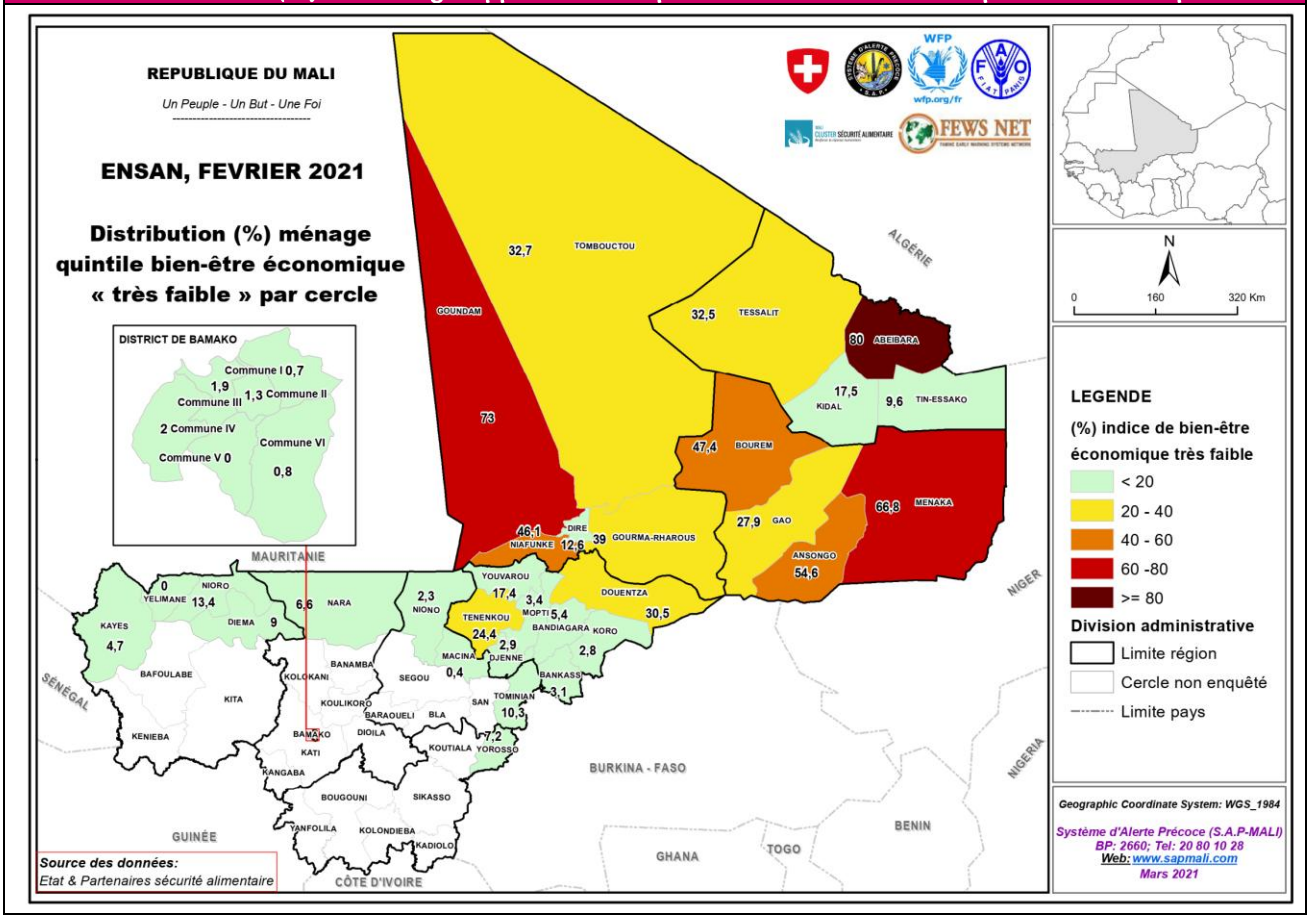

2.3. Moyens et stratégies de subsistance des ménages

La capacité d'un ménage à réagir face aux difficultés ainsi qu'aux aléas dépend du niveau de ses avoirs naturels, matériels, économiques, humains, sociaux et politiques, du niveau de sa production, de ses revenus, de sa consommation mais aussi des moyens dont il dispose pour diversifier ses sources de revenus et sa consommation afin d'atténuer les effets des catastrophes susceptibles de survenir à tout moment.

En effet, les résultats montrent que 16,5% des ménages ont eu recours à au moins une stratégie alimentaire pour faire face aux difficultés ayant engendré un déficit de consommation. Les proportions de ménages les plus importantes ayant adopté au moins une stratégie sont enregistrées dans les régions de Gao (40%), Kidal (31,7%), Tombouctou (24,5%) et Mopti (16,9%). Au niveau cercle, les proportions les plus élevées sont enregistrées à Abeïbara (63,3%), Ansongo (49,2%), Bandiagara, Goundam (44,3%) et Gao (40,4%). S'agissant des stratégies basées sur les moyens d'existence, 8,1% des ménages ont adopté des stratégies de crise alors que 8,4% ont eu recours à des stratégies d'urgence pour accéder à la nourriture. Dans la zone couverte par l'enquête, les proportions de ménages les plus importantes ayant adopté des stratégies d'urgence sont les régions de Kidal (26,1%) et Gao (21,2%).

⇨ Calendrier saisonnier

La présente enquête ENSAN s'est déroulée en février 2021, période post récolte marquée par les activités des cultures de contre saison et de départ des bras valides en exode saisonnier (migration). La figure 1 ci-après associant le calendrier agricole de FEWS NET pour le Mali et les périodes de collecte des données ENSAN ; il s'agit d'une période généralement marquée au niveau :

- alimentaire par la disponibilité des nouvelles récoltes dans les zones agricoles ;
- agricole ; par la poursuite des activités des cultures de contre saison maraîchères et d'installation des contre saisons de céréales au niveau PIV et des cultures de décrue ;
- pastoral ; par la descente des troupeaux dans les zones de concentration de saison sèche, de la disponibilité des produits animaux (lait, fromage, beurre);
- migratoire ; par les départs des bras valides en exode.

Figure n°2: Calendrier agricole de FEWS NET associé aux périodes de collecte des données ENSAN

Clendrier agricole du Mali & Période de collecte des données de l'ENSAN

Mois	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Climat	Saison sèche				Saison des pluies					Saison sèche		
Opérations agricoles	Récolte contre saison (riz/maraîchage)			Préparation sols		Semis				Récolte principale		
Migration bétail						Sud/Nord				Nord/Sud		
Période soudure				Période soudure pastorale			Période soudure agricole					
Migration/Exode	Départ migrants exode				Retour migrants exode					Départ migrants exode		
Besoin main d'œuvre					Pic demande main d'œuvre préparations terres et semis				Pic demande main d'œuvre préparations récoltes			
Collecte données ENSAN		févr-21							Sept, 2021			

2.4. Mouvements migratoires

Les mouvements de populations sont des phénomènes courants dans le pays en ce sens qu'ils constituent l'une des sources de revenus ou des stratégies d'adaptation pour plus de trois quarts des communautés à travers le pays. Ces mouvements peuvent être habituels ou inhabituels selon les périodes, les zones et les types de populations. Pour les communautés de la zone d'étude, la migration saisonnière concerne plus de 80% des communautés dans toutes les régions du pays. Ces mouvements migratoires saisonniers touchent un peu plus d'un quart (27,1%) des personnes au sein des différentes communautés et beaucoup plus dans les régions de Koulikoro (44,6%), Mopti (33%), Tombouctou (28,2%).

Ce sont majoritairement les jeunes garçons dans plus de 90% des cas qui partent en migration saisonnière suivis des adultes (66,6%), puis les chefs de ménages (52,8%) et les jeunes filles dans 52,5% des cas. On note cependant des grandes différences entre les communautés d'un cercle à un autre cercle par rapport à la catégorie de personne concernée par l'exode. Par exemple, les cercles de Macina, Niono, Mopti, Koro, Youwarou, Bandiagara sont concernés beaucoup plus par la migration saisonnière des filles que les autres cercles. De même l'exode des chefs de ménages est beaucoup plus signalé dans les cercles du centre et du nord du pays pour plus de trois quarts des communautés que dans la partie Sud du pays où elle n'est signalée que par environ un tiers des communautés.

La migration saisonnière est habituelle pour la majorité des communautés (85,4%). Les déclarations de mouvements inhabituels sont particulièrement élevées dans les cercles de Ansongo (92,3%), Youwarou (57,1%), Yorosso (46,2%), Koro (40%) et de Goundam (35,7%). Cet exode inhabituel des populations dans ces zones est surtout lié aux séquelles de l'insécurité et de la mauvaise production agropastorale qui amènent les ménages à partir tôt ou de changer de destination ou en nombre plus élevé que d'habitude à la recherche de ressources supplémentaires pour soutenir la famille.

Les principales zones de destination des migrants restent les mêmes et sont par ordre d'importance, les zones minières (25,5%) qui constituent de plus en plus les destinations privilégiées, Bamako (20,3%), dans la sous-région (hors du Mali- 22,2%), et dans la région (11,6%). Si Bamako et les zones minières constituent les principales zones de destination pour les communautés des régions agricoles du Sud du pays, pour les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, il s'agit de la sous-région qui constitue la première destination.

Les principales raisons avancées pour la migration sont en majorité Le manque d'emploi (19,5%), la pauvreté (18,9%), l'orpaillage (15,3%) constituent les trois principales raisons de la migration au sein des communautés. En plus de ces trois raisons, on peut citer aussi la mauvaise campagne agricole (13%), et l'insécurité (10,3%) particulièrement dans les régions de Mopti, Tombouctou et de Gao.

2.5. Elevage

2.5.1. Possession de bétail & typologie du cheptel possédé

La pratique d'élevage est très répandue dans le pays. Ainsi plus de la moitié des ménages de la zone d'enquête possède du bétail et particulièrement élevé dans les régions de Mopti, Ségou, Koulikoro et Kayes où plus de 4 ménages sur 5 en dispose. La possession reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain avec 78,8% contre 12,5% ; et beaucoup plus par les ménages dirigés par les hommes (57,1%) que pour ceux dirigés par les

femmes (45,3%). La taille moyenne du bétail par les ménages enquêtés est en moyenne de 2,7 bovins, 5,7 petits ruminants (ovins et caprins), 0,11 camelin, 0,10 équin, 0,5 asin, 0,12 porcin, 2,12 volailles.
Selon l'espèce, la taille de bovin possédée est plus élevée dans les cercles de Youwarou (11,3 têtes), Taoudéni (10,1 têtes), Kayes (9,1 têtes), Nara (8,9 têtes), pour les petits ruminants, les cercles de Abeïbara (23 têtes), Tessalit (17,3 têtes), Gao (16,7 têtes), Yélimané (12,4 têtes) et de Koro (10,7 têtes).
Selon le sexe et dans la zone d'enquête, les ménages dirigés par les hommes ont les tailles les plus élevées que ceux dirigés par les femmes. Les hommes détiennent deux fois plus de bovins, d'équins, de volaille que les femmes, une fois et demi plus de petits ruminants, d'asins et de camelins et de porcins.

2.5.2. Appréciation qualitative des conditions d'élevage

⇨ **Etat des pâturages**

L'état du pâturage est dans l'ensemble jugé bon à moyen pour 76,2% des communautés de la zone enquêtée, mauvais/très mauvais pour 23,8%. Il est particulièrement mauvais dans les cercles de Tessalit (80%), Abeïbara (61,5%), Kidal (60%), Bankass (46,7%), Gao et Ténenkou (35,7%), Douentza et Koro (33,3%). Les raisons de l'appréciation mauvaise seraient liées surtout à la mauvaise pluviométrie et aux feux de brousse.

⇨ **Conditions d'abreuvements**

Les conditions d'abreuvement sont jugées bonnes à moyennes par 80% contre 20% qui les juges mauvaises à très mauvaises. Elles sont particulièrement jugées mauvaises dans les cercles de Tessalit et Koro (73,3%), Abeïbara et Ménaka (53,8%), Kidal (40%), Koro (73,3%), Ténenkou (35,7%), Bankass et Douentza (33,3%) à cause de la mauvaise répartition des pluies qui n'a pas permis un bon remplissage des retenus d'eau.

⇨ **Embonpoint du bétail**

L'embonpoint du bétail est jugé moyen à bon pour 82,8% des communautés en cette période de pré soudure pastorale grâce aux conditions d'élevage globalement bonnes à moyennes. Il est particulièrement jugé mauvais dans les cercles de Tessalit (86,7%), Ansongo (46%), Ténenkou (42,9%), Kidal (40%), Bourem (36%), Tominian et Bankass (33,3%). Les raisons du mauvais embonpoint tiennent surtout aux mauvaises conditions d'élevage (pâturage et point d'eau) et aussi aux difficultés d'accès aux pâturages pour raison d'insécurité.

⇨ **Production laitière**

La production de lait est jugée moyenne à très bonne par 70,0% des communautés grâce aux conditions d'élevages marquées par une disponibilité fourragère et de points d'eau globalement moyenne à bonne. Elle est jugée mauvaise par 30% des communautés et particulièrement dans les cercles de Tessalit (60%), Ménaka (66,7%), Ansongo (61,5%), Ténenkou, Taoudéni, Gao (42,9%), Bankass, Kidal et Macina (40%), où plus d'un tiers des communautés la juge mauvaise à très mauvaise. Les raisons de la mauvaise production de lait sont imputables à la forte pression sur les pâturages (61,7%), l'insécurité (53,9%) qui en plus de limiter l'accès aux pâturages réduit la taille du cheptel par les vols notamment dans les régions de Mopti, Tombouctou et de Gao. Aussi, les épizooties signalées par plus de la moitié des communautés (53,9%) constituent une raison à la mauvaise production de lait particulièrement dans les régions de Tombouctou (69,2%), Gao (82,8%) et de Kidal (88,2%).

⇨ **Gestion des ressources pastorales et perspectives**

Les ressources pastorales disponibles (pâturage exondé, pâturage inondé) sont jugées suffisantes pour satisfaire la demande locale par plus de la moitié des communautés enquêtées (Pâturage exondé 52,5% ; Bourgou 50,2% ; et 65,9% pour les ressources en eau). Cependant, des insuffisances de ressources sont signalées par plus de la moitié des communautés dans les cercles de concentration du sahel occidental (Nioro, Yélimané Banamba, Nara), les bourgoutières (Djenné, Gourma Rharous, Gao) et par endroits dans la région de Kidal et qui s'attendent à une pression inhabituelle sur les ressources pastorales disponibles. Ces pressions inhabituelles au-delà du caractère habituel de concentration se trouvent accentuées par les perturbations sécuritaires dans le mouvement du bétail avec surpâturage dans les zones sécures. Au regard de la situation actuelle des ressources pastorales selon les différents systèmes de suivi et en dépit des points de déficit observés, la pression sera moindre par rapport à l'année dernière ; ce qui augure d'une soudure pastorale globalement apaisée pour le bétail. Toutefois, les perturbations dans le mouvement du bétail dans la bande frontalière avec le Burkina et le Niger mérite un suivi pour alerter à temps sur les éventuelles crises pastorales qui en découleront.

Carte n°4: Distribution spatiale de l'anomalie de la biomasse en fin septembre 2020 et 2019 au Mali	
Septembre 2019	Septembre 2018

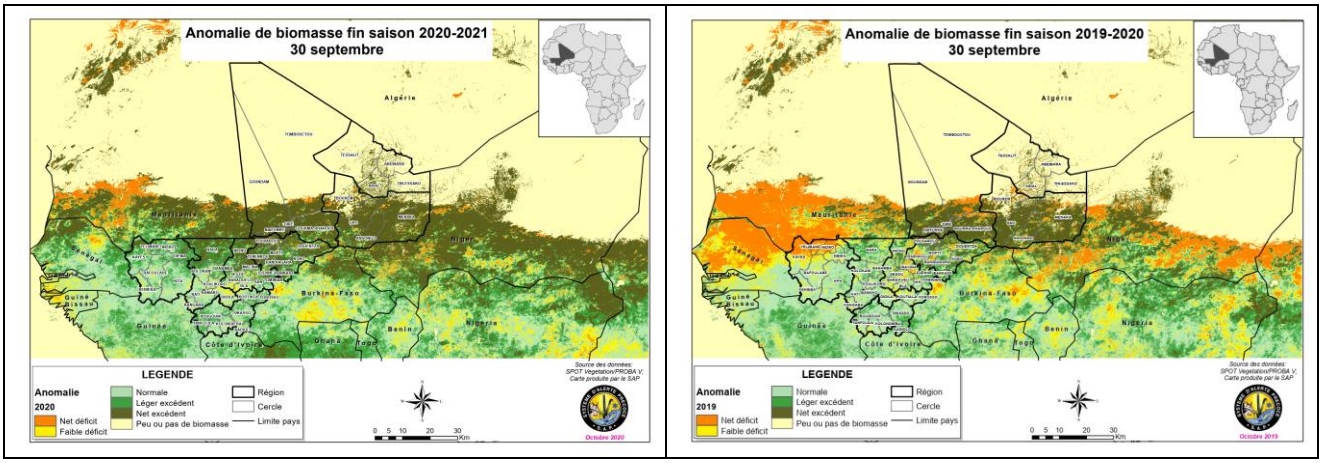

Les stratégies préconisées par les ménages pour atténuer les effets de la pression inhabituelle sur les ressources pastorales portent principalement sur l'achat d'aliment de bétail selon 39,5% des communautés, le déstockage du bétail pour 26,4% et la transhumance inhabituelle pour 20,9% des communautés. La mise en défens comme autres stratégies d'atténuation de la pression sur les ressources pastorales est évoquée par 13,2% des communautés principalement à Kayes, Ségou, Kidal.

⇨ Contraintes rencontrées par les ménages dans la pratique de l'élevage

Les contraintes en matière de pratique de l'élevage restent similaires à celles évoquées pour les enquêtes précédentes. Il s'agit en tout premier lieu du manque de moyens financiers cité par 55,5% des ménages, du problème d'alimentation et d'abreuvement pour 35,1% des ménages et du problème vétérinaire en termes de service et de médicament pour 31,6% des ménages. En plus de ces trois principales contraintes qui sont récurrentes dans toutes les zones, nous pouvons citer le vol/insécurité pour 39,3% des ménages et particulièrement dans les régions de Tombouctou (31%), Kidal (46%), Mopti (54%) et Gao (66,3%) où il est signalé par plus du tiers des ménages. Il faut signaler aussi les contraintes liées à la fréquence élevée des maladies citée par 17,9% des ménages, le manque de débouché pour commercialiser le bétail pour 5,4% des ménages. Ces contraintes restent les mêmes pour tous les ménages sans distinction de sexe. Le problème de débouché faiblement évoqué (relativement plus dans les régions du Nord par 5 à 20% des ménages) pourrait s'expliquer par les stratégies d'évitement des marchés insécures et qui se fait au détriment des éleveurs qui restent à la merci des intermédiaires.

⇨ Evolution de la taille du troupeau

Tableau n°4: Évolution de la taille du troupeau

Région	Effectif actuel en UBT	Effectif il y'a 6 mois en UBT	Ecart UBT actuel et 6 mois
Kayes	7.2	6.5	0.7
Koulikoro	10.3	9	1.3
Sikasso	4.8	5	-0.2
Ségou	4.5	4.1	0.4
Mopti	4.3	4	0.3
Tombouctou	2.9	2.6	0.3
Gao	3	2.7	0.3
Kidal	9.6	9.4	0.2
Bamako	0.04	0.03	0.01
Total	**3.3**	**3**	**0.3**

La taille du troupeau par rapport aux six derniers mois est en hausse pour 54,2% des ménages, en baisse pour 28,6% des ménages et stable pour 17,2% des ménages. Les déclarations de hausse sont plus marquées dans les cercles de Nara (84,1%), Niafunké (83,5%), Taoudéni (86,5%), Youwarou (73,9%), Mopti (72,8%), Tin Essako (71%), tandis que celles de baisse sont plus signalées à Bandiagara (73,9%), Macina (52,7%), Bankass (41,6%), Bamako (40,7%), Ansongo et Gourma Rharous (40,3%). Par rapport au sexe du chef de ménage, la baisse est un peu plus observée chez les chefs de ménages hommes (29,0%) que chez ceux dirigés par les femmes (25,0%). Les ventes excessives pour 24,9% des ménages, les mortalités excessives de bétail (21,4%), moins de mise bas (20,0%), plus d'abatage que d'habitude pour 19,1% et les vols et pertes (13,0%), constituent les principales raisons évoquées par les ménages pour la baisse des effectifs. Si les ventes excessives constituent la première raison de baisse des effectifs de bétail dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou et Gao, la mortalité et moins de mise-bas constituent les premières raisons pour celles de

Mopti et de Kidal. Cette différence de raison peut s'expliquer par les enlèvements au quotidien de bétail et d'abandon de bétail lors des déplacements de population dans ces régions.

Quant à la hausse des effectifs, elle est liée surtout à plus de naissance pour 48,4%, moins de mortalité que d'habitude pour 17,9%, moins de vente que d'habitude (13,5%) des ménages.

Dans un souci de comparaison, le concept « d'Unité de Bétail Tropical » (UBT) qui représente un animal standard de 250 kg de poids vif a été utilisé. Il permet de comparer les ménages entre eux en termes de possession de bétail indifféremment de l'espèce possédée. Les équivalences en UBT utilisées pour les bovins, les ovins, les caprins, les équidés, les volailles, les camelins et les porcs dans le cadre de cette ENSAN sont celles de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA).

Dans la zone d'enquête, les ménages pratiquant l'élevage possèdent en moyenne 5,87 UBT contre 5,37 UBT il y'a six mois. La possession la plus élevée reste observée dans les cercles Tin Essako(22,2UBT), Youwarou (17,1UBT), Taoudéni (17,2UBT), Ménaka (14,5), Abeïbara (14,1), Tessalit(13,4UBT), Kayes (11,4UBT), Nara (11,1UBT).

⇨ Evolution du capital bétail reproductif

Le capital reproductif représenté par les femelles reproductrices dans le troupeau des ménages a été exprimé en terme d'UBT afin d'apprécier leur évolution par rapport à de septembre 2020. Ainsi, le calcul a porté surtout sur les bovins, les ovins, les caprins, les camelins qui sont les plus fréquents et les plus utilisés dans la production de lait. Sur cette base, la possession en femelle reproductrice exprimée en UBT est en moyenne de 2,1 UBT contre 2,2 UBT il y'a 6 mois selon les résultats de l'enquête. Selon le sexe, la possession est de 2,1UBT pour les ménages dirigés par les hommes et de 2,3UBT pour ceux dirigés par les femmes.

Tableau n°5: Évolution des femelles reproductrices en UBT

Région	Femelle il y'a 6 mois (UBT)	Femelle actuel (UBT)	Ecart UBT actuel et il y'a 6 mois
Kayes	4.2	4.5	0.3
Koulikoro	4.0	3.6	-0.4
Sikasso	1.8	1.8	0.0
Ségou	1.8	1.7	-0.1
Mopti	1.5	1.3	-0.2
Tombouctou	2.1	2.2	0.1
Gao	2.3	2.3	-0.1
Kidal	5.8	5.7	-0.1
Bamako	0.4	0.4	0.0
Total	**2.2**	**2.1**	**-0.1**

La taille des femelles reproductrices se maintient par rapport aux six derniers mois avec une légère diminution de 0,1 UBT. Selon le sexe du chef de ménage, la taille des femelles en UBT est pratiquement similaire à celle des femmes. Les baisses d'effectif sont surtout observées dans les régions de Koulikoro (-0,4), Ségou (-0,1), Mopti (-0,2), Gao (-0,1), Kidal (-0,1 UBT). Les cercles de Tin Essako (-1,6), Ansongo (0,4), Bankass, Djenné, Koro, Abeïbara, Tessalit (-0,3) sont les plus touchés par la baisse du capital bétail reproductif tandis que ceux de Gourma Rharous, Kayes (+0,6), Yelimané (0,4) connaissent des hausses du capital bétail reproductif.

Tableau n°6: Évolution des femelles reproductrices en espèce et en UBT

Région	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Equin	Asin	Porcin
Kayes	0.43	0.04	0.05	0.00	-0,01	0.00	-0.64
Koulikoro	-0.47	-0.05	-0.08	0.00	-0,13	-0.01	0.00
Sikasso	-0.03	0.00	0.03	0.00	0,00	-0.04	-0.03
Ségou	-0.11	0.00	0.04	0.00	-0,04	-0.02	0.03
Mopti	-0.17	-0.05	-0.03	0.07	-0,02	-0.01	-0.13
Tombouctou	0.11	0.03	0.02	0.53	-0,08	-0.01	0.00
Gao	0.02	-0.02	-0.08	-0.06	-0,94	-0.07	0.00
Kidal	-0.18	0.03	0.02	-0.35	-1,18	0.05	0.00
Bamako	0.00	-0.01	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00
Total	**-0.06**	**-0.01**	**-0.01**	**-0.01**	**-0,05**	**-0.01**	**0.01**

En termes d'espèce et par rapport aux six derniers mois, globalement les femelles reproductrices sont :

- ✓ en légère diminution pour les bovins particulièrement dans les cercles de Niono (-0,4UBT), Djenné (-0,4UBT), Bankass, Diré(-0,4UBT), Ansongo(-0,5UBT), Nara(-0,5UBT), Tin Essako(-0,6UBT) ;
- ✓ en légère diminution pour les ovins particulièrement dans les cercles de Bankass (-0,1UBT), Koro(-0,1UBT), Ansongo(-0,1UBT) ;

- ✓ en légère baisse pour les caprins particulièrement dans les cercles de Bandiagara(-0,1UBT), Kayes(-0,1UBT), Nara(-0,1UBT), Bankass(-0,2UBT), Tin Essako(-0,4UBT) ;
- ✓ en légère baisse pour les camelins particulièrement dans les cercles de Ménaka(-0,1UBT), Tessalit(-0,1UBT), Abeïbara(-0,5UBT) ;
- ✓ en baisse pour les équins partout exceptés à Bamako ;
- ✓ et en légère hausse pour les porcins excepté dans les cercles de Koro (-0,1UBT), Diéma (-0,6UBT), où il est en baisse.

Il est à noter que, pour la période, la variation d'effectifs des femelles reproductrices par rapport au 6 derniers mois est très faible pour l'ensemble des régions et pour toutes les espèces.

⇨ **Mortalité du bétail**

La mortalité de bétail par rapport à une année normale a été jugée plus élevée que d'habitude par 20,0% des communautés et qui est similaire au taux de l'année dernière à la même période qui était de 19,3% contre 39,7% des ménages en 2019 et par 28,7% en septembre 2019. Ce qui dénote une soudure pastorale 2019 (mars à juillet 2020) moins difficile de l'année dernière grâce à la disponibilité moyenne des pâturages et des points d'eau et aussi aux appuis en aliments de bétail du Gouvernement et des partenaires dans les zones déficitaires. La proportion des communautés ayant connu une mortalité de bétail plus élevée que la normale se retrouvent principalement dans les cercles de Taoudéni (57,1%), Yorosso (50%), Ténenkou et Diéma (42,9%), Tominian, Bankass, Djenné et Kidal (33%)où plus du tiers des communautés déclarent une mortalité plus élevée que d'habitude. Les épizooties (36,1%), le manque de pâturage (19,9%), l'insécurité (12,7%) et d'abreuvement (6,6%) constituent les principales raisons des mortalités plus élevées que d'habitude. Les raisons des mortalités restent les mêmes comme pour l'année dernière.

⇨ **Gestion du bétail dans les ménages**

Le bétail appartient principalement au chef de ménage pour 68,1% des ménages tandis que les femmes ne sont propriétaires à elles seules que dans 5,0% des ménages. Toutefois, une proportion relativement élevée de possession par les femmes non-chef de ménage est observée dans les cercles de Niafunké (29,4%), Youwarou (26%), Kidal (25,7%) et Tessalit (18,8%). Il s'agit surtout des zones d'élevage par excellence du pays et où le bétail rentre dans composition de la dote. L'appartenance commune du bétail pour les hommes et les femmes du ménage est signalée par 17,6% des ménages.

La conduite du troupeau incombe principalement aux hommes dans plus de deux tiers des cas notamment aux garçons de moins de 15 ans (52,3% des cas), aux hommes de plus de 15 ans (53,6% des cas) et le berger engagé pour 28,2% des cas. Les femmes adultes et les filles de moins de 15 ans sont aussi engagées dans la conduite du troupeau pour près de 15% des cas. Elles sont plus impliquées dans la conduite du troupeau dans les cercles de Yorosso (73,3%), Djenné (61,2%), Gourma Rharous (43,8%), Tessalit (36,8%), Douentza (35%) à cause des pratiques culturelle de gardiennage des bêtes par les filles et de la pratique de l'élevage surtout d'embouche par les femmes dans ces zones.

La décision de vente du bétail au niveau des ménages revient principalement au Chef de ménage pour 70,0% des cas. La prise de décision commune entre les hommes et les femmes n'est signalée que dans 16,3% des cas. Quant aux femmes seules, elles ne décident de la vente des troupeaux que dans 4,8% des cas contre 7,8% pour les hommes non-chefs de ménage. Comme pour la propriété du bétail au sein des ménages, la proportion de ménage dans lequel les femmes seules non-chef de ménage décident de la vente de bétail est plus élevé dans les zones pastorales de Mopti et des régions du nord.

Le revenu tiré de la vente du bétail constitue une source importante pour la plupart des ménages du pays particulièrement dans les zones pastorales des régions du Centre et du Nord où ils constituent l'une des principales si non la principale source de revenus. Le revenu moyen tiré de la vente du bétail pour la zone d'enquête est en moyenne de 181686 FCFA. Par rapport à février 2020, le revenu animalier est en baisse à Mopti (166269 FCFA contre 199,826 FCFA en 2020), Tombouctou (227670 FCFA contre 381906 FCFA en 2020), Kidal (448935 FCFA contre 524222 FCFA en 2020) et en hausse à Gao (227487 FCFA contre 174899 FCFA en 2020). La baisse de ce revenus tiré du bétail s'explique par les besoins de vente relativement plus faible à cause du niveau des prix des denrées alimentaires abordables et aussi aux difficultés de vente dans certaines zones à cause de l'insécurité. Selon le sexe du chef de ménage, le revenu issu de la vente du bétail dans les ménages dirigés par les hommes est supérieur de 29% à celui généré dans les ménages dirigés par les femmes. L'écart entre femme et homme en terme de revenus du bétail est plus élevé dans les cercles des régions du nord où le bétail constitue la principale source de revenus et détenu par les hommes.

✓ **Vaccination du bétail**

La vaccination est une pratique courante dans le pays contre les principales épizooties. Elle concerne aussi bien les bovins, les petits ruminants que la volaille. La campagne de vaccination s'ouvre officiellement en novembre et se termine en mars. En févier, près de trois-quarts des communautés avait fait vacciner leur bétail ou étaient sur le point de le faire. La campagne de vaccination en cours est jugée peu ou pas satisfaisante par un peu plus

d'un tiers des communautés particulièrement dans les régions de Gao (60,6%), Tombouctou (67,3%). Les raisons de la mauvaise appréciation de la campagne de vaccination sont liées principalement à la disponibilité du service de vaccination moins présent localement (72,2%), au coût élevé de la vaccination pour 63,3% des communautés et à l'insécurité (66,7%) qui limite l'accès de la zone aux agents et qui engendre des mouvements inhabituels de bétail. La qualité du vaccin qui fait douter de son efficacité est signalée par 46,7% des communautés.

✓ **Perspectives d'évolution de la soudure pastorale**

La soudure pastorale est une période saisonnière de baisse des disponibilités alimentaires qui se caractérise par une dégradation des parcours pastoraux et un assèchement des points d'eau ; ce qui affecte négativement l'embonpoint et les productions du bétail. Elle est fonction des conditions d'élevage au sortir de la saison des pluies. Pour cette année, les perspectives pour la soudure 2021 seront semblables à moins difficiles pour un peu plus de trois quarts des communautés tandis qu'un quart des communautés s'attend à une soudure pastorale plus dure que la normale dans les 6 prochains mois. Les perspectives de soudure pastorale plus difficiles sont surtout signalées dans les cercles de Kayes (76,9%), Koro (66,7%), Taoudéni (57,1%), Bourem (54,5%), Ansongo (53,8%), Gao ((50%) où plus de la moitié des communautés s'attend à une soudure plus difficile. En termes de période, la soudure pastorale sera précoce par rapport à une année normale selon un quart des communautés particulièrement dans les régions de Gao (54,7%), Ségou (38,6%).

Les raisons de la soudure pastorale plus difficile que la normale dans les six prochains mois tiennent surtout au manque de pâturage pour près de la moitié des communautés (46,6%) et aux difficultés de mouvement pour 25,7%. Les difficultés de mouvement des troupeaux sont surtout signalées dans les régions de Mopti par 36,1% des communautés, Ségou (29%, Tombouctou (23,3% et Kidal (25%).

Les stratégies adoptées pour limiter l'effet de la soudure pastorale difficile portent sur l'achat inhabituel de l'aliment de bétail, le déstockage du bétail et la transhumance inhabituelle.

✓ **La transhumance**

La transhumance est un mouvement des troupeaux de bétail à la recherche de zone de pâturage et aussi dans un souci de gestion des terroirs tout en évitant les zones de culture pendant la saison agricole. La remontée des troupeaux vers les pâturages d'hivernage a lieu généralement en mai/juin qui coïncide à l'installation des pluies favorables à la reconstitution des conditions d'élevage dans les zones d'accueil. Le retour dans les terroirs d'origine s'étale d'octobre à mars et est fonction du calendrier agricole pour éviter les dégâts des animaux sur les cultures. Elle a été précoce cette année selon une communauté sur cinq particulièrement dans celles de Tombouctou et Gao. Ailleurs, elle est normale (62,3%) à tardive (14,5%).

Les axes habituels de transhumance ne devraient pas connaitre de changement cette année selon 4 communautés sur 5 excepté à dans la région de Gao où environ un cinquième des communautés évoquent un changement d'axe. Les raisons du changement d'axes sont surtout liées à l'insécurité sur l'axe habituel, manque de pâturages et de points d'eau sur l'axe habituel, manque de point d'eau sur l'axe habituel.

2.6. Pêche

Les perspectives de production halieutique pour la campagne en cours dans la zone d'enquête sont jugées moyennes à bonnes pour 85,1% des communautés et mauvaises à très mauvaises par 14,9% des communautés. Elles sont particulièrement jugées mauvaises à Ménaka, Ténenkou, Tominian, Macina, Yorosso, Nioro par plus du tiers des communautés. Les raisons de la mauvaise appréciation de la campagne de pêche sont liées à la faible reproduction des espèces halieutiques (30,4%), le faible niveau d'équipements des pêcheurs par 28,6% des communautés et la faible crue pour 23,2%. L'insécurité notamment dans la bande du fleuve de Ségou à Gao en passant par Mopti et Tombouctou est aussi évoquée comme une raison des mauvaises perspectives de pêche en raison des pillages, des perturbations et des limites d'accès aux zones de pêche. Le faible niveau d'encadrement des pêcheurs par les services techniques est aussi évoqué par les communautés comme raison de la mauvaise production de pêche. D'autres raisons comme la faible capacité financière, le départ des bras valides pour l'orpaillage, les barrages, l'augmentation du nombre de pêcheur, extraction de sable sont évoquées comme raison des mauvaises perspectives de pêche.
Dans les zones où les perspectives de pêche sont jugées mauvaises à très mauvaises, le recours à d'autres activités économiques pour 64,3% des communautés, la migration vers les pêcheries inhabituelles pour 21,4% des communautés et le développement de la pisciculture pour 14,3% constituent les stratégies pour atténuer les difficultés liées à la mauvaise campagne de pêche.

2.7. Agriculture

L'agriculture est pratiquée par plus de deux tiers des ménages du pays et particulièrement dans les régions du Sud où ce taux dépasse les trois quarts (plus de 70%). Selon le sexe du chef de ménage, la proportion de

ménages pratiquant actuellement l'agriculture est plus élevée chez les hommes 54,3% que chez les femmes 36,2%.

L'appréciation de la campagne agricole passée dans la zone d'enquête (saison principale de juin à septembre 2020) est moyenne à bonne pour 71,1% des ménages et mauvaise à très mauvaise par 28,9% des ménages. Elle a été particulièrement jugée mauvaise à très mauvaise par près de la moitié des ménages agriculteurs des cercles de Bourem (82,4%), Ansongo (71,5%), Niono (51,9%), Kayes (51,2%), Goundam (48%), Tombouctou (40,2%) et de Nara (40,1%). Selon le sexe du chef de ménages, les déclarations de mauvaise production agricole sont plus élevées chez les femmes (34,9%) que chez les hommes (28,5%).

Les raisons de la mauvaise production agricole sont surtout liées à la mauvaise pluviométrie en terme de répartition (16,6%), d'installation (12,9%), et d'arrêt précoce (6,4%) selon 35,9% des ménages. Le manque de moyens financier (15,0%) et l'insécurité constituent les deux autres principales raisons de la mauvaise production agricole. En effet, dans la zone du Liptako Gourma de Mopti, comme en 2019, la persistance de l'insécurité a limité l'accès des ménages aux champs, ce qui a réduit les superficies cultivées pour environ 30% des villages de la zone selon une étude sur la dynamique des champs par satellite du PAM en Octobre 2020. Aussi, les dégâts des déprédateurs et le manque d'intrants agricoles pour 9,9% sont aussi signalés comme raisons de la mauvaise campagne agricole particulièrement dans les cercles de Nara et de Diéma pour les déprédateurs et celui de Yorosso pour les intrants en lien certainement avec le boycott du coton qui a limité l'accès aux intrants.

⇨ Couverture en mois de la production de céréales

La couverture des besoins alimentaires du ménage notamment en céréale a été estimé en termes de mois de consommation que la propre production de la campagne 2020/21 est censé couvrir. Ainsi, il ressort des résultats que la production de céréales couvre en moyenne 7 mois mais beaucoup plus élevée dans les régions de Sikasso (9 mois), Koulikoro (8 mois) et Sikasso (7 mois). Les cercles de Mopti (7,8 mois), Bankass (9,6% mois) ont les plus grands niveaux de couverture par la production de céréales de même que les zones de moyens d'existence « Sud-est sorgho, mil et coton, Sud maïs, coton et fruits (9 mois) et Sud-ouest maïs, Elevage et orpaillage (8 mois).

Selon le sexe du chef de ménage, la couverture de la production de céréale est plus élevée d'un mois dans les ménages dirigés par les hommes (6 mois) que dans ceux dirigés par les femmes (5 mois).

⇨ Pratique des cultures de contre-saison

La pratique des cultures de contre saison est signalée par 22,5% des ménages particulièrement dans la zone d'enquête portant sur les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal et les cercles de Kayes, Diéma, Nioro, Yélimané, Nara et Yorosso. Macina, Niono et Tominian. Elle est beaucoup plus pratiquée dans les cercles du Sud du pays grâce aux conditions plus propices et aux habitudes.

Trois types de culture sont généralement rencontrés pour la campagne de contre-saison. Il s'agit des cultures maraichères (légumes, tubercules) pour 80,6% des ménages exploitants, des cultures céréalières irriguées (riz, sorgho) pour 29,4% et des cultures céréalières de décrue pour 15,9% (riz de décrue, maïs, sorgho, blé) des ménages. Si le maraichage est la culture pratiquée par l'essentiel des ménages dans toutes les régions, on note une certaine disparité pour les cultures céréalières irriguées et non irriguées en raison des potentialités (mares et lacs de décrues, aménagement PIV) dans chaque zone. Ainsi, on note une proportion de ménages relativement plus élevée pour les cultures céréalières non irriguées dans les cercles de Tombouctou, Goundam, Ansongo et Ménaka ou plus du tiers des ménages pratiquant la contre-saison est concerné tandis que ceux de Mopti, Niono, Macina, Youwarou, Dire, Gourma Rharous Niafunké et de Gao regroupent les proportions de ménages pour la culture céréalière irriguée. Selon le sexe du chef de ménage, s'il n'y a pas de différence significative en termes de proportion pour les cultures maraichères, les chefs de ménages hommes (30%) sont plus concernés par les cultures céréalières que ceux des femmes. Il en est de même pour les cultures de décrue.

L'appréciation de la campagne de contre-saison agricole est moyenne à très bonne pour 90,5% des ménages contre 9,5% des ménages qui la juge mauvaise à très mauvaise. Elle est particulièrement jugée mauvaise dans les cercles de Kidal (100%), Bourem (42,6%), Ansongo (38,8%) et de Goundam (47,2%),

Les raisons de la mauvaise évolution de la campagne de contre-saison en cours sont liées principalement à la faible disponibilité en eau liée à l'insuffisance et ou la mauvaise répartition des pluies pour 71,1% des ménages, les dégâts des déprédateurs et le manque de moyens financiers pour 30,6% des ménages. Le manque de main d'œuvre pour 13,4% des ménages en lien avec le départ des bras valides vers les sites d'orpaillage constitue également l'une des raisons de la mauvaise évolution de la campagne des cultures de contre-saison.

⇨ Production des graminées de cueillette

La consommation de certaines graminées sauvages est courante dans certaines localités du pays notamment dans les régions du nord où elles sont utilisées pour atténuer les difficultés d'accès à la nourriture. La

disponibilité de ces produits principalement du fonio sauvage (Panicum Laetum), du cram (Cenchrus Biflorus) est un gage de sécurité pour les populations pauvres de ces zones en année difficile.
La production de graminée sauvage pour cette campagne est jugée moyenne à bonne pour 72,9% des communautés particulièrement dans les régions de Mopti, Tombouctou où environ deux tiers des communautés sur cinq la jugent moyenne à bonne. Elle est jugée mauvaise à très mauvaise par 31,6% des communautés particulièrement dans les régions de Gao et de Kidal. Les raisons de la mauvaise production de graminée sont surtout liées à la forte pression des animaux dans les zones de récolte et l'insécurité qui limite l'accès à certaines zones de récolte de ces produits.

⇨ **Stocks céréaliers des ménages :**

Tableau n°7: Estimation du niveau des stocks de céréales des ménages et principales sources de provenance (%)

Région	Moyenne Niveau de Stock céréales KG	Sources des stocks de céréale des ménages									
		Propre production (%)	Achat (cash) (%)	Achat (crédit) (%)	Emprunt (%)	Entraide sociale (%)	Aide humanitaire (%)	Troc (%)	Travail contre nourriture (hors projets ONG) (%)	Glanage après récolte (%)	Autre (%)
Kayes	519,4	54,0	43,3	2,2	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Koulikoro	468,0	69,8	26,5	0,4	0,0	2,7	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Sikasso	691,5	84,6	13,0	1,4	0,0	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Ségou	1576,4	75,7	21,9	1,3	0,1	0,5	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Mopti	625,1	83,4	14,7	0,7	0,0	0,2	0,6	0,1	0,0	0,2	0,0
Tombouctou	169,8	30,2	58,8	6,3	0,1	1,6	2,6	0,4	0,0	0,0	0,0
Gao	51,3	9,1	80,4	7,2	0,2	0,6	0,4	2,2	0,0	0,0	0,0
Kidal	23,3	0,0	88,1	4,4	0,0	6,5	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bamako	47,8	1,8	91,0	3,3	0,3	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
National	**584,0**	**63,2**	**32,8**	**2,0**	**0,1**	**1,1**	**0,5**	**0,2**	**0,0**	**0,1**	**0,1**

✓ **Niveau des stocks céréaliers domestiques**

Le stock de céréale disponible au sein des ménages en février 2021 est de 418 kg en moyenne ce qui est le fait de la poursuite des récoltes qui se poursuivaient. Les cercles de Djenné (2485,4kg), Yorosso (2030,3 kg), Diéma (1789 kg), Tominian(1496,8kg), Bankass (1257 kg), Macina(1221,7kg), Koro (1218kg), Niono(1184,8kg), Mopti(1135,4kg) enregistrent le niveau de stock le plus élevé tandis que Bourem détient le plus faible stock avec 30kg en moyenne par ménage.
Les ménages dirigés par des hommes (600,8 kg) disposent d'un peu plus de deux fois plus de stocks que ceux dirigés par des femmes (280,8 kg).

✓ **Sources des stocks**

Les sources des stocks au niveau des ménages portent principalement sur les achats sur le marché dans la zone d'enquête constituée principalement de zones déficitaires (régions du nord). Ils constituent la principale source pour plus de deux ménages sur cinq (43,5%) pour la zone d'enquête et beaucoup plus élevée dans les régions de Gao, Kidal et Bamako où plus de deux tiers des ménages en dépendent. Comme deuxième source, la propre récolte, pour un peu plus d'un tiers des ménages (36,1%) mais beaucoup plus élevée à Mopti où elle constitue la principale source pour près de quatre ménages sur cinq surtout en cette période de post récolte.
La part de l'aide humanitaire comme source de stocks est relativement élevée dans la zone d'enquête à cause certainement des assistances humanitaires dont font l'objet ces zones depuis des années. Les proportions sont les plus élevées dans les cercles de Douentza, Abeïbara, Ansongo, Bandiagara, G. Rharous.
La proportion des achats à crédit comme source de stock de céréales est la plus élevée dans les cercles de Kidal (24%), Ménaka (17%), Goundam (15%), Abeïbara (13%), Ansongo (10,8%), Kayes (7%) qui sont principalement dépendants du marché pour leur approvisionnement en vivres.

✓ **Couverture en semaine du stock de vivres disponible dans les ménages**

Les stocks de céréales disponibles (toutes sources confondues) au sein des ménages dans la zone d'enquête en février 2021 couvrent leurs besoins alimentaires pour une période 14 semaines de consommation soit 3 mois et 2 semaines. La couverture du stock de céréales disponibles dans les ménages varie d'une région à une autre allant de 28 semaines à Mopti à 3 semaines à Ménaka. Les couvertures les plus élevées sont observées dans les cercles de Mopti (7 mois), Tominian (6,7 mois), Yorosso (6,5 mois), Koro, Djenné (6,4 mois), Bankass, Youwarou (6 mois).

2.8. Sources de revenus des ménages

Les différentes sources de revenus des ménages ont été agrégées en tenant compte de leur contribution dans les revenus globaux ainsi que de leur diversité pour élaborer et définir des groupes de moyens de subsistance

(GMS). Ces groupes de moyens de subsistance donnent de précieuses indications sur les capacités, les biens et les activités qui permettent aux ménages de gagner leur vie en vue d'assurer leur survie et/ou leur bien-être.
Comme l'illustre le graphique ci-dessous ; l'agriculture (hors maraîchage) constitue le groupe de moyens de subsistance de loin le plus important avec 28,8% des ménages suivi du commerce de détail des produits alimentaire (17,3%), non alimentaire (16%) et des petits métiers (14%).
L'agriculture est également le principal groupe de moyens de subsistance dans toutes les régions à l'exception de celles de Kidal et Bamako où le commerce/revente de produits non alimentaires (détaillant et petit commerce) et la production/vente de produits d'élevage constituent respectivement les premiers groupes de moyens de subsistance.
Les ménages ont en moyenne plus de 2 personnes en leur sein disposant d'une source de revenu dans toutes les régions excepté les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, où ce nombre est de 1 personne. Les sources de revenus des ménages sont relativement diversifiées. En effet, 60% des ménages ont au moins deux sources de revenu.

Figure n°3: Principaux groupes de moyens de subsistance (basés sur les sources de revenus habituels) des ménages

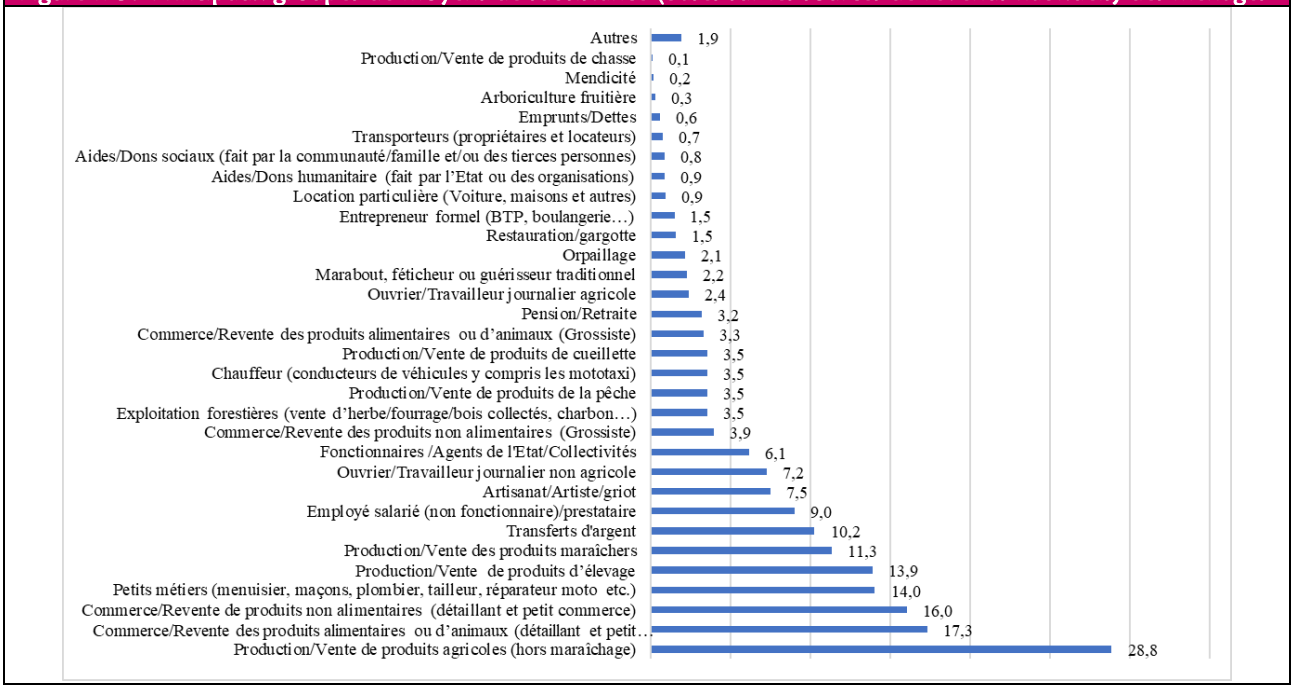

✓ Estimation du revenu total (en cash) des ménages

Le revenu mensuel moyen des ménages est de 131 704 FCFA en février 2021. Suivant la région, ce revenu mensuel inégalement réparti, est plus élevé à Bamako avec 190 753 FCFA et plus faible à Gao 84 906 FCFA ; les autres régions sont dans cette plage.
Les revenus moyens des ménages ont légèrement augmenté dans toutes les régions. Cependant, des baisses sont observées dans certains cercles (Cas du cercle de Niono qu'on peut voir dans le tableau ci-dessous).
Les ménages dirigés par des femmes ont un revenu mensuel moyen plus bas (114 123 FCFA) que ceux dirigés par des hommes qui est de 133 730 F CFA.

Tableau n°8: Estimation du revenu total des ménages en février 2021 et 2020 des ménages

Entité		Revenu total fév. 2021		Revenu total fév. 2020		Variation par rapport à février 2020 (en %)	
		Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
CERCLE	Kayes	237 535	160 000	192 012	150 000	23,7	6,7
	Diéma	185 935	150 000	129 132	85 000	44,0	76,5
	Nioro	135 813	100 000	111 514	90 000	21,8	11,1
	Yélimané	234 860	232 000	230 176	200 000	2,0	16,0
	Nara	94 531	80 000	76 935	50 000	22,9	60,0
	Yorosso	74 990	62 500	54 660	47 500	37,2	31,6
	Macina	118 866	115 000	45 782	42 000	159,6	173,8
	Niono	131 848	101 000	192 078	126 200	-31,4	-20,0
	Tominian	79 865	67 500	51 972	44 000	53,7	53,4
REGION	Mopti	100 111	79 700	84209	70000	18,9	13,9
	Tombouctou	105 300	96 000	97 430	90 000	8,1	6,7
	Gao	84 906	75 000	77 270	55 000	9,9	36,4
	Kidal	108 498	90 000	102 550	82 000	5,8	9,8

	Bamako	190 753	150 000	183 509	141 500	3,9	6,0

✓ **Contribution des femmes et des enfants aux revenus globaux des ménages**

La contribution des femmes au revenu des ménages est de 18% en moyenne dans la zone d'étude. Il n'y a pas une grande variation entre les contributions du revenu des femmes dans les revenus globaux des ménages d'une entité administrative à une autre même si la région de Taoudéni se démarque assez des autres (40% de contribution en moyenne pour les femmes).

Quant aux enfants (garçons et des filles de moins de 15 ans) leur contribution aux revenus globaux des ménages est de 3% en moyenne au dans la zone d'étude.

✓ **Stabilité des revenus actuels & Evolution (au cours des 12 derniers mois) des revenus des ménages**

Selon 67,1% des ménages de la zone d'étude leurs revenus sont restés stables par rapport à l'année passée à la même période. Par contre, 28% des ménages déclarent que leurs revenus ont baissé par rapport à la même période de l'année précédente. Suivant les régions, cette proportion est de 41,7% dans la région de Gao (la plus élevée).

Suivant le cercle, plus de 40% des ménages des cercles de Ansongo, Bourem, Goundam, Ténenkou, Bandiagara et Macina déclarent une baisse de leurs revenus par rapport à l'année passée à la même période.

Figure n°4: Déclaration sur l'évolution au cours des 12 derniers mois des revenus des ménages

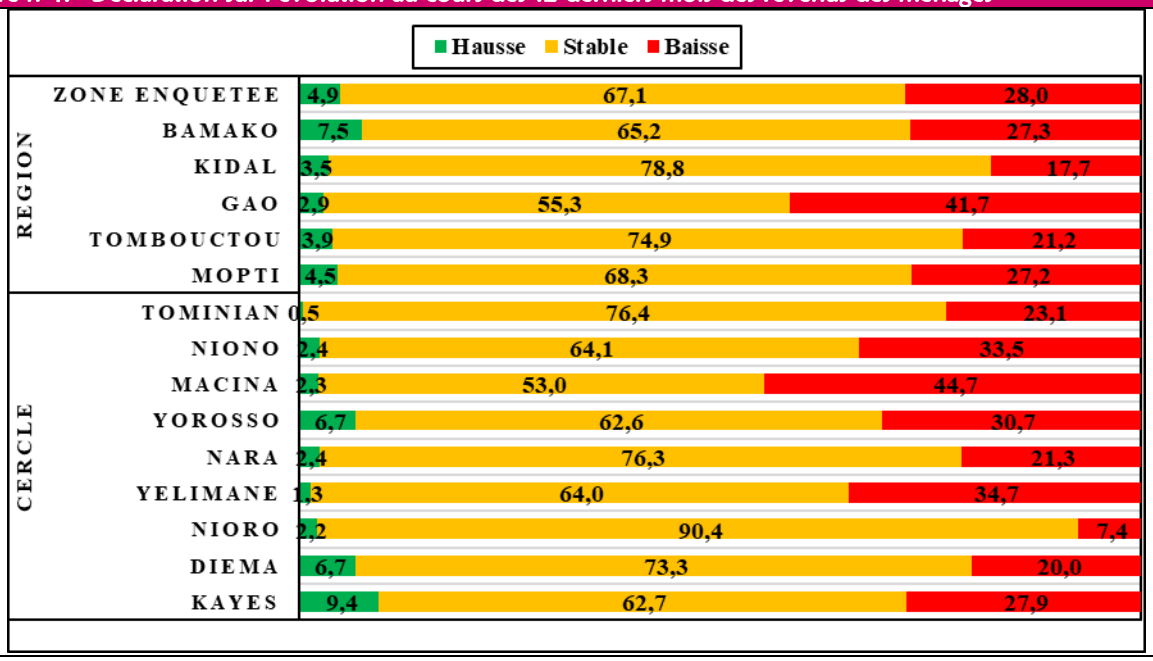

✓ **Contraintes pesant sur les activités génératrices de revenus (AGR) des ménages**

Le manque d'opportunités d'emploi (49,8% des ménages), le manque de cash pour investir/acheter du stock (49,2%), et l'insécurité (37,8%) constituent les trois principales contraintes qui entravent les activités génératrices de revenu des ménages.

L'insécurité constitue la principale contrainte aux activités génératrices de revenus dans les régions de Mopti et Gao où près de 60% des ménages en ont fait mention.

Figure n°5: Contraintes pesant sur les activités génératrices des ménages (%)

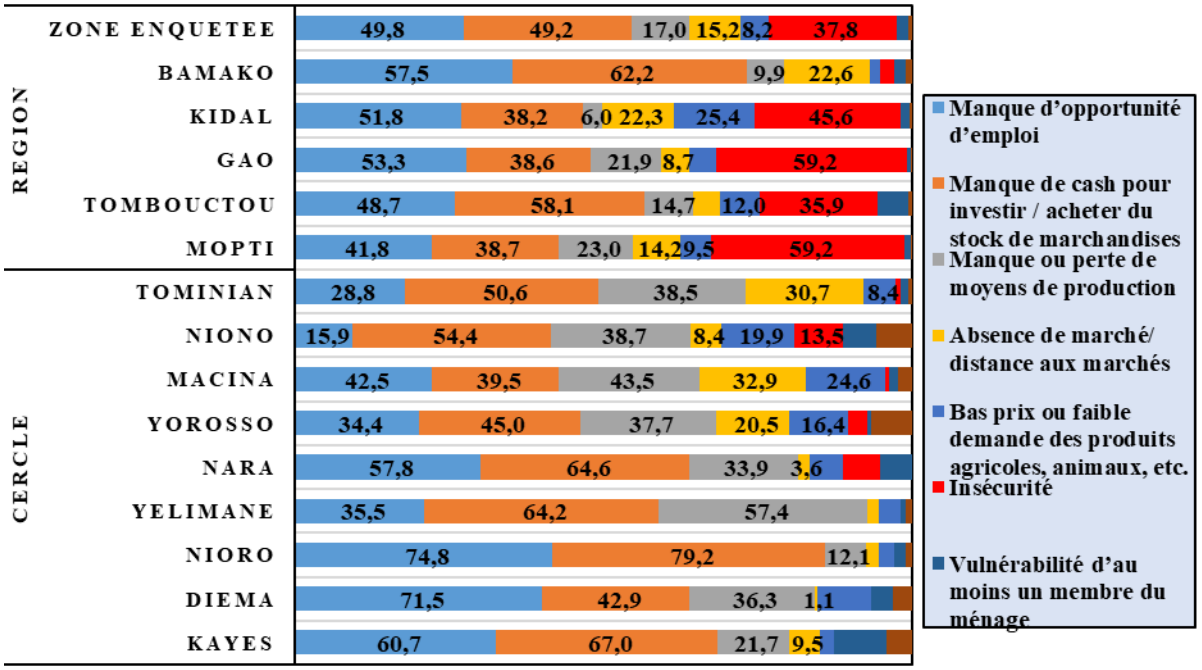

✓ **Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage**

Le montant minimum mensuel moyen nécessaire pour vivre sur la base des déclarations des ménages est de 120 298 468 FCFA. Le montant minimum mensuel moyen pour vivre déclaré par les ménages est légèrement inférieur au revenu moyen des ménages (131 704 FCFA). Il est plus élevé dans la région de Gao (145 264 FCFA), le District de Bamako (137 651 FCFA) et la région de Kidal (128 175 FCFA).

Tableau n°9: Estimation du montant minimum mensuel nécessaire pour le ménage février 2021 et 2020

Entité		Février-21		Février-20	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
CERCLE	Kayes	147 372	100 000	144 375	100 000
	Diéma	108 917	100 000	74 101	70 000
	Nioro	102 991	70 000	112 222	80 000
	Yélimané	156 824	150 000	191 767	175 000
	Nara	79 509	75 000	96 395	60 000
	Yorosso	52 981	50 000	72 904	75 000
	Macina	75 925	65 000	54 815	50 000
	Niono	92 934	75 000	184 446	125 000
	Tominian	67 995	50 000	58 590	45 000
REGION	Mopti	111 195	80 000	111 701	100 000
	Tombouctou	117 023	100 000	123 148	100 000
	Gao	145 264	126 000	126 261	100 000
	Kidal	128 175	122 500	166 493	150 000
	Bamako	137 651	100 000	165 467	125 000

2.9. Accès au marché

Tous les villages enquêtés ont accès à au moins deux marchés. Cependant les marchés sont encore loin de beaucoup de villages. Le marché principal pour 52,1% des communautés est à plus d'une heure de marche du village. Le deuxième marché fréquenté est à plus d'une heure de marche pour 88,2% des communautés enquêtées.

Les régions de Tombouctou et Kidal sont celles où les marchés sont les plus éloignés des communautés. En effet, le marché principal est à plus d'une heure de marche pour plus de 60% des communautés de ces régions.

L'analyse au niveau cercle fait ressortir que c'est dans les cercles de Yélimané, Macina, Bankass, Djenné, Ténenkou, Gourma-Rharous, Niafunké, Taoudéni, et Tin-Essako où les marchés sont les plus éloignés des communautés. En effet, plus de 70% des communautés de ces cercles font plus de deux heures pour accéder au marché principal.

Il ressort des données que 21% des communautés rencontrent des difficultés d'accès au marché principal qui sont très prononcées dans les cercles de Yélimané (66,7%), Yorosso (42,9%), Gourma-Rharous (40%) et Ansongo (61,5%).

L'inaccessibilité en lien avec les conditions hivernales (30%) ; les inondations (29,4%) et l'insécurité (23,3%) constituent les trois premières raisons des difficultés d'accès au marché principal. Dans les régions de Mopti et Tombouctou l'insécurité constitue la principale raison des difficultés d'accès au marché.

Selon la déclaration des communautés, les marchés sont suffisamment approvisionnés en céréales, en petits ruminants et en bovin. Les disponibilités en céréales et du bétail sur les marchés sont jugées globalement bonnes à moyennes.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les difficultés d'accès aux marchés commencent en juin et connaissent leur pic en août en lien avec les conditions hivernales.

Figure n°6: Période de début d'accès difficile au marché par région – ENSAN février 2021

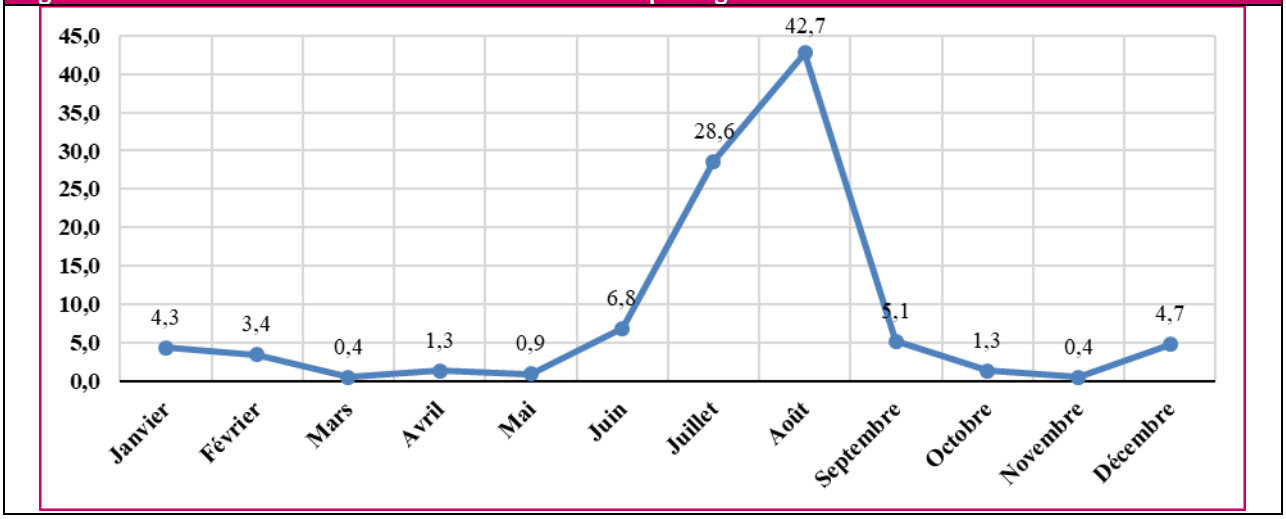

La période d'accès difficile au marché correspond à la saison des pluies et la crue à partir de juin jusqu'en septembre à partir duquel les difficultés s'atténuent.

2.10. Dépenses & Approvisionnement des ménages

✓ Niveau des dépenses mensuelles

Les dépenses alimentaires mensuelles des ménages sont en moyenne de 70 793 francs CFA et de 55 310 francs CFA pour les dépenses non alimentaires. Dans la zone d'étude, la part des dépenses allouées à l'alimentation représente un peu plus de 2/3 (soit 67%) des dépenses totales. Cette valeur atteint plus de 75% dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal et dans beaucoup de cercles.

Tableau n°10:Tableau : Niveau des dépenses alimentaires mensuelles

Entité		Dépense alimentaire		Dépense non alimentaire		Part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
CERCLE	Kayes	135 487	92 250	87 243	44 250	66,7	68,3
	Diéma	122 689	109 000	53 668	36 667	73,1	75,9
	Nioro	78 181	69 000	26 211	17 167	76,1	81,1
	Yelimané	117 715	112 000	57 117	44 850	69,6	70,9
	Nara	68 834	62 000	23 284	13 333	79,5	83,0
	Yorosso	49 668	41 900	38 276	20 867	64,7	70,2
	Macina	53 165	49 450	31 958	15 017	73,6	76,6
	Niono	63 177	57 400	49 011	34 325	60,2	61,4
	Tominian	49 116	47 000	16 219	12 867	75,0	77,0

REGION	Mopti	41 200	51 129	15 358	27 335	71,5	69,6
	Tombouctou	43 250	49 735	13 000	22 065	75,3	73,7
	Gao	47 000	51 492	12 668	18 505	78,1	76,5
	Kidal	72 500	77 668	14 000	26 752	83,4	79,8
	Bamako	86 500	102 017	82 167	474 573	52,7	53,3

Dans la zone d'étude, 37,2% des ménages consacrent trois quarts ou plus de leurs dépenses à l'alimentation. Les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation sont observées dans les régions de Kidal (70,5% des ménages), Gao (62,8%), et Tombouctou (50,6%). Suivant les cercles, Abeïbara (83,9%), Taoudéni (82,1%), Bourem (81,9%), Ansongo (78,7%), Kidal (71,8%) enregistrent les plus grandes proportions de ménages qui consacrent 75% ou plus de leurs dépenses à l'alimentation.

Figure n°7: Classe part de dépenses alimentaires des ménages >= 75% par cercle

ENSAN Février 2021

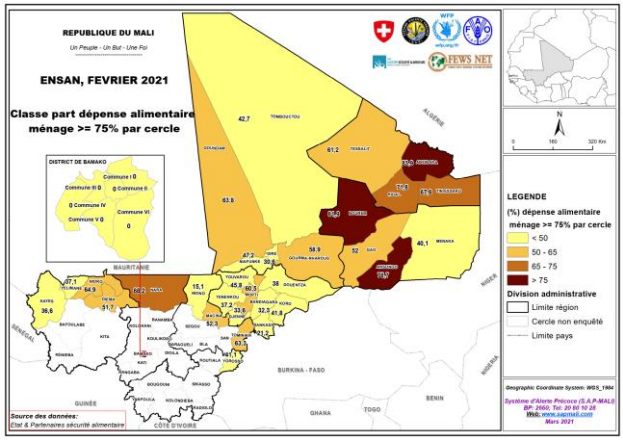

ENSAN Février 2020

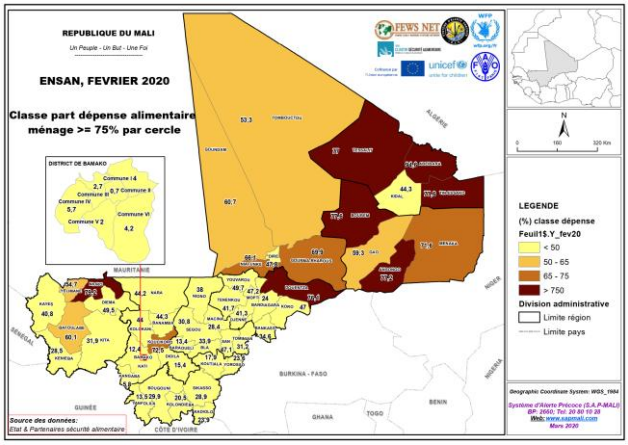

✓ **Sources d'approvisionnement actuelles des ménages**

L'achat en espèces ou en crédit dans les marchés /magasin (84,9% des ménages), la propre production (54,2%) et le paiement en nature (14,8%), constituent les trois principales sources d'approvisionnement des ménages de la zone d'étude. Cette tendance est la même dans toutes les régions à l'exception de celle de Mopti où 87,2% des ménages ont la propre production comme source contre 76,8% pour l'achat.

La part des dons humanitaires dans les sources d'approvisionnement des ménages est de 9,4% dans l'ensemble. Elle est élevée dans les régions de Mopti (19,6%), Tombouctou (16,5%), Gao (11,6%). Cette situation serait imputable à la grande mobilisation des agences humanitaires pour l'assistance aux populations vulnérables dans ces zones.

La part de l'emprunt dans les sources d'approvisionnement est dans l'ensemble faible (8%) mais elle est élevée dans les régions de Tombouctou (25,3%), Gao (17,8%), et Kidal (17,4%).

Figure n°8: Sources d'approvisionnement actuelles des ménages en produits alimentaires

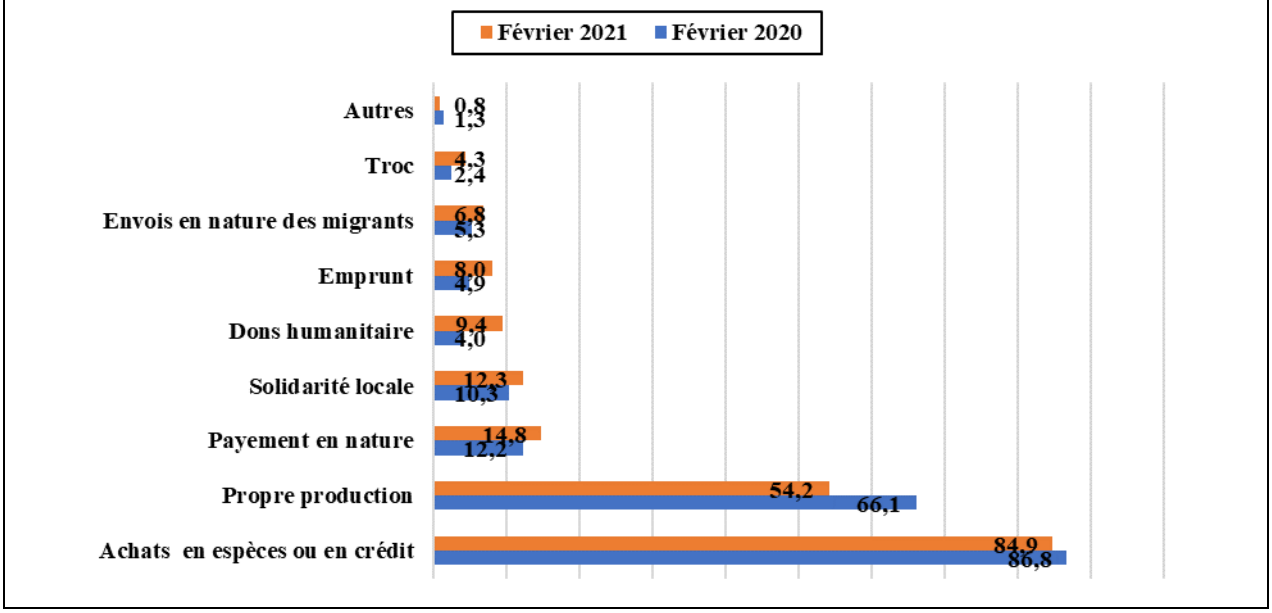

Au cours des 12 derniers mois, 25,7% des ménages de la zone d'étude ont déclaré avoir connu des mois pendant lesquels ils n'ont pas eu assez de nourriture pour satisfaire leurs besoins alimentaires. On note que les ménages des régions de Gao (48,8%), Tombouctou (41,9%) et Mopti (32,5%) sont ceux qui ont été les plus confrontés aux difficultés pour satisfaire leurs besoins alimentaires au cours des 12 derniers mois. Au niveau cercle, Bourem (79,7%), Ansongo (75,2%), Niafunké (64,9%), Koro (59,2%), Gourma-Rharous (58,9), Goundam (57,5%) et Bandiagara (55,4%) ont les plus forts taux.

La faible récolte /pas de récolte pour 55% des ménages, le prix des denrées trop élevé (38%) et l'insécurité (31,8%) constituent les trois principales difficultés d'approvisionnement des ménages. L'insécurité, constitue la seconde plus importante difficulté d'approvisionnement des ménages dans la région de Mopti. Elle limite également les approvisionnements de façon plus ou moins importante dans les régions du Nord du pays (Kidal, Gao et Tombouctou)

Les mois de mai (mentionné par 35,5% des ménages) à octobre (34,3%) selon les ménages sont les mois les plus difficiles en termes d'approvisionnement à cause de l'amenuisement des réserves alimentaires des ménages et les prix élevés des denrées sur les marchés, le pic se situant en août (75% des ménages), Juillet (65,7% des ménages) et Septembre (60,5%).

Figure n°9: Période, au cours des 12 derniers mois, où les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins

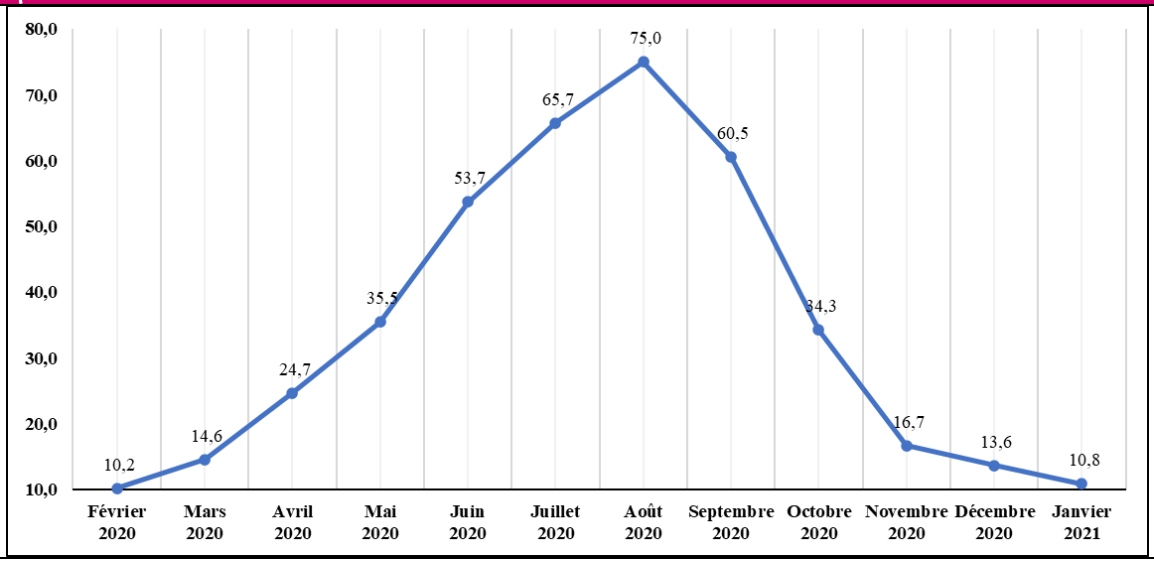

2.11. Epargne des ménages

Au cours des 6 derniers mois, 14,1% des ménages de la zone d'étude ont constitué de l'épargne avec un montant moyen de 288 920 FCFA. Les montants épargnés les plus élevés sont observés dans le district de

Bamako avec une moyenne de 512 409 FCFA par ménage ayant épargné. Le district de Bamako (24,1%) et la région de Mopti avec 18% ont les plus forts taux de ménages ayant déclarés une épargne au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête. Par rapport à février 2020, les montants épargnés sont en hausse dans les zones enquêtées.

Suivant le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par une femme épargnent moins que ceux dirigés par un homme (11,2% contre 14,5%) et les montants épargnés en sont plus faibles en moyenne pour les femmes (282 995 FCFA contre 355 406 FCFA)

Tableau n°11: Epargne des ménages

Entité		% de ménages ayant épargné	Montant actuel épargné		Montant épargné Février 2020	
			Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
CERCLE	Kayes	12,6	285 284	150 000	558 512	150 000
	Diéma	12,7	148 822	75 000	89 536	50 000
	Nioro	8,1	96 842	75 000	29 006	25 000
	Yélimané	2,4	70 696	29 000	222 860	200 000
	Nara	7,2	114 215	100 000		
	Yorosso	10,1	231 512	30 000	110 356	100 000
	Macina	8,7	29 836	18 000	37 286	10 000
	Niono	12,6	90 801	40 000	110 951	50 000
	Tominian	12,4	87 253	50 000	198 750	50 000
REGION	Mopti	18,1	77 321	43 000	76 598	35 000
	Tombouctou	3,6	40 113	40 000	83 531	35 000
	Gao	2,2	60 671	75 000	65 606	25 000
	Kidal	4,5	171 843	150 000	83 124	50 000
	Bamako	24,1	512 409	150 000	198 688	100 000

N/A : Non applicable

2.12. Accès aux Crédits

La proportion de ménages qui ont contracté une dette au cours des six derniers mois est de 28,8%. Cette proportion atteint 45,6% dans la région de Tombouctou et 38,9% dans celle de Gao.

Figure n°10: Niveau d'endettement des ménages

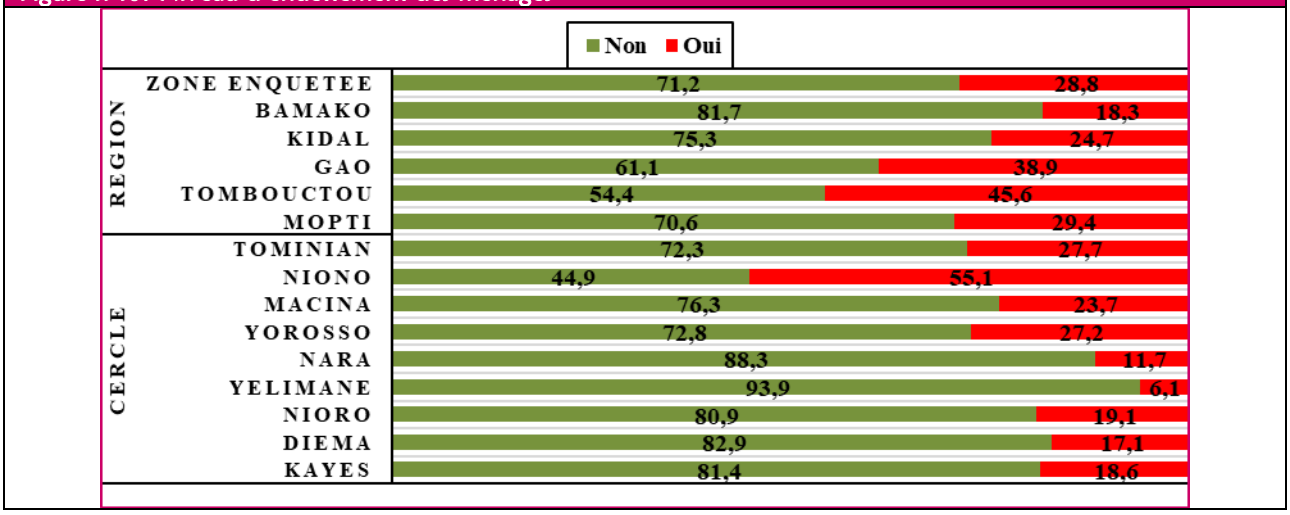

Suivant les cercles, les proportions les plus importantes de ménages endettés sont observées dans les cercles de Goundam, Niafunké et Bourem (2 ménages sur 3), Bandiagara (60,1%), Niono (55,1%) et plus de 40% des ménages dans les cercles de Douentza, Diré et Ansongo.

Quant au niveau d'endettement par rapport à la même période de l'année passée, 38,4% des ménages de la zone d'étude trouvent que leur endettement est supérieur à nettement supérieur. Cependant, de grandes disparités sont constatées suivant les entités analysées. C'est ainsi que 63,5% des ménages de la région de Kidal, 48% de ceux de Gao et 42,9% de ceux de Tombouctou pensent que leur niveau d'endettement est supérieur à nettement supérieur à celui de l'année dernière à la même période.

Suivant les cercles, les proportions les plus importantes sont observées à Kidal (81%), Macina (72,5%), Bourem (64,2%), Kayes (62,6%), Goundam, Gourma-Rharous et en commune IV du district de Bamako

Figure n°11: Appréciation du niveau d'endettement par rapport à l'année dernière à la même période

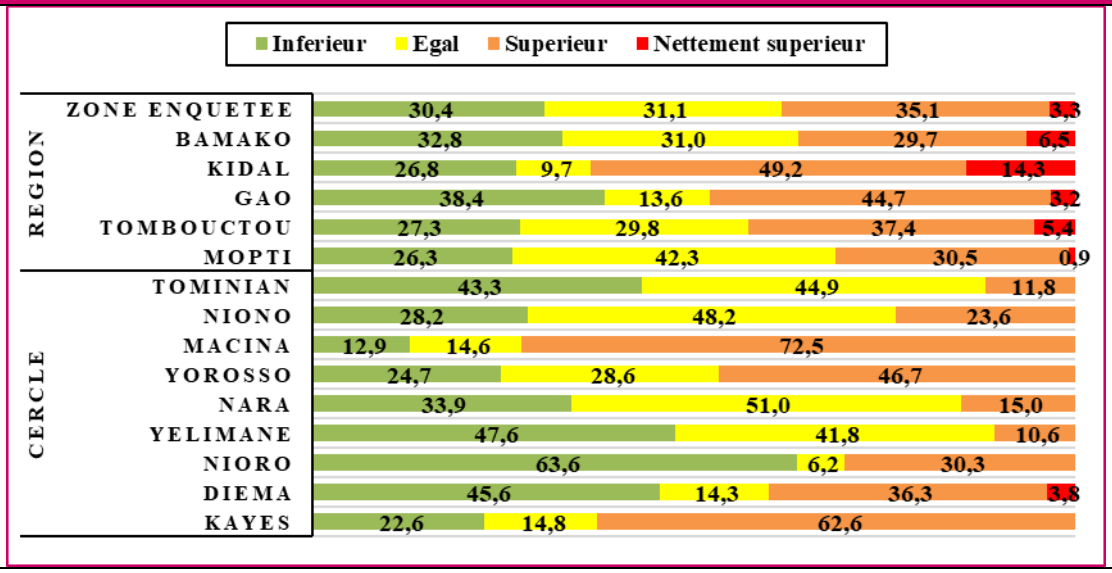

S'agissant la principale raison ayant poussé ces ménages à s'endetter on retrouve l'achat de produit alimentaire (69,2% des ménages de la zone d'étude), les dépenses de santé (31,5%) et à celles liées à l'achat d'autres biens de consommation non alimentaire (28,3%).

Comme l'illustre la figure ci-dessous, les ménages devront combiner travail (74,5%) et la vente d'animaux ou d'autres actifs (35,6%) pour rembourser les dettes contractées. La vente d'une partie des récoltes (31,8%) et les parents et les amis (30,9%) permettront également aux ménages endettés de rembourser leurs dettes. Aussi, le transfert d'argent en provenance de l'étranger (18,8%) est cité également dans les stratégies que les ménages comptent adopter pour rembourser leurs dettes.

Figure n°12: Modalités de remboursement des dettes

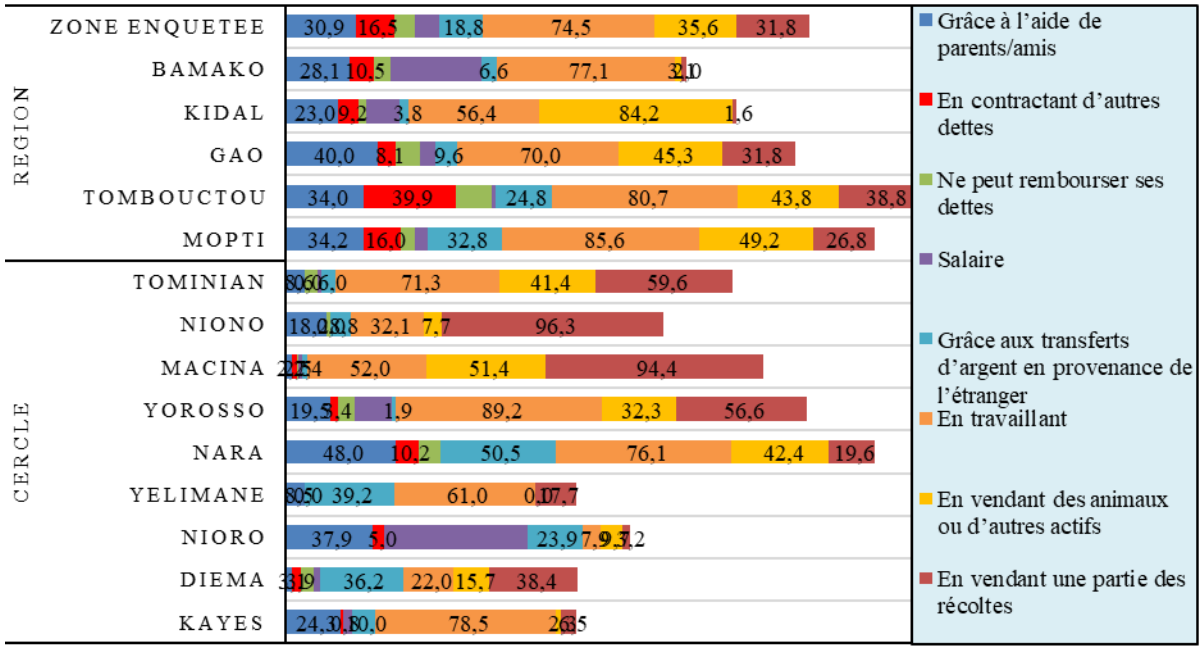

2.13. Consommation alimentaire et nutrition des ménages

2.13.1. Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est mesurée avec le Score de Consommation Alimentaire (SCA). Le La consommation alimentaire des ménages est mesurée avec le Score de Consommation Alimentaire (SCA). Le score de consommation alimentaire est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires

consommés par un ménage. La diversité du régime alimentaire est liée au statut socioéconomique des ménages ainsi qu'aux apports énergétiques et protéiniques adéquats, se traduisant par un bon état nutritionnel, sous réserve d'un environnement (assainissement, hygiène) satisfaisant4. C'est donc un bon indicateur de la dimension d'accessibilité de la sécurité alimentaire et de la qualité de la consommation alimentaire qui influe sur l'état nutritionnel.

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est calculé en utilisant la formule suivante :

$$Score = a_{cereale}x_{cereale} + a_{legmnse}x_{legmnse} + a_{leg}x_{leg} + a_{fruit}x_{fruit} + a_{animal}x_{animal} + a_{sucre}x_{sucre} + a_{lait}x_{lait} + a_{huile}x_{huile}$$

Avec :

ai = Poids attribué au groupe d'aliments

xi = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Tableau n°12:Groupes d'aliments

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules (aliments de base)	2
Manioc, igname, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+ feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Lait/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0.5
Huiles et graisses	Huiles	0.5
Condiments, épices	Condiments (*)	0
(*) Les condiments ne sont pas considérés comme un groupe d'aliments du fait de leur poids nul.		

Source: *OMXF, PAM.*

Les valeurs des scores ainsi calculés pour chaque ménage sont reportées sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils standard 28 et 42 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : Pauvre (SCA ≤ 28), Limite (SCA > 28 et SCA ≤ 42) et Acceptable (SCA > 42).

Suivant les régions, le pourcentage de ménages ayant un score de consommation pauvre s'est accru entre septembre 2020 et février 2021 dans la région de Tombouctou (12,2% contre 10,4% en septembre 2020) alors qu'une baisse de ce pourcentage est observée dans les autres de Mopti, Gao, Kidal et le district de Bamako.

[4] Ruel M. (2003)

Figure n°13: Groupe de consommation alimentaire par entité – Février 2021

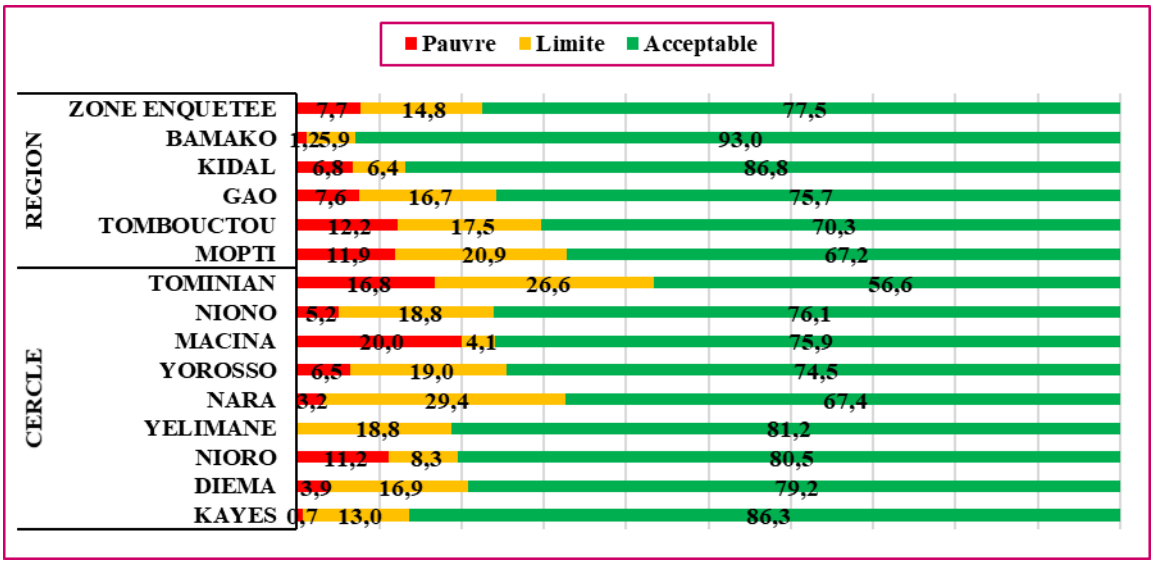

Carte n°5: Score de consommation alimentaire « pauvre », « limite » par cercle

ENSAN février 2021	ENSAN février 2020
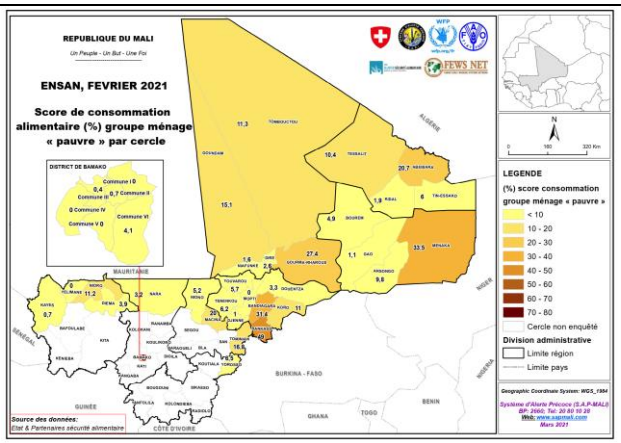	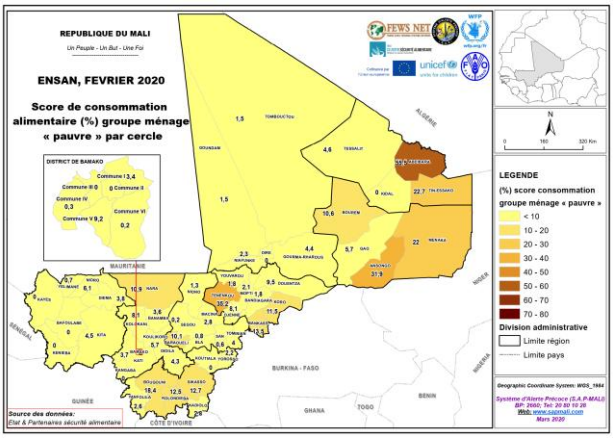
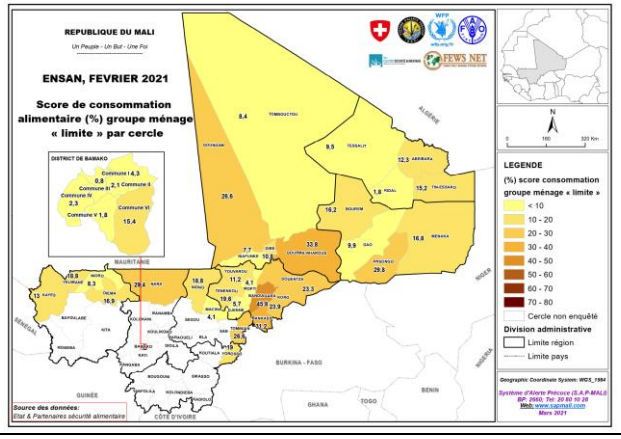	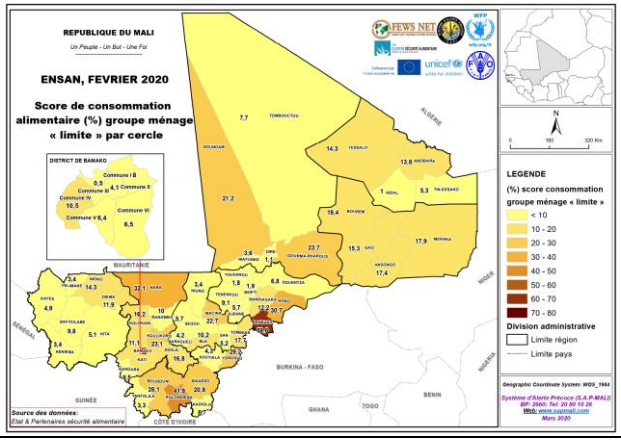

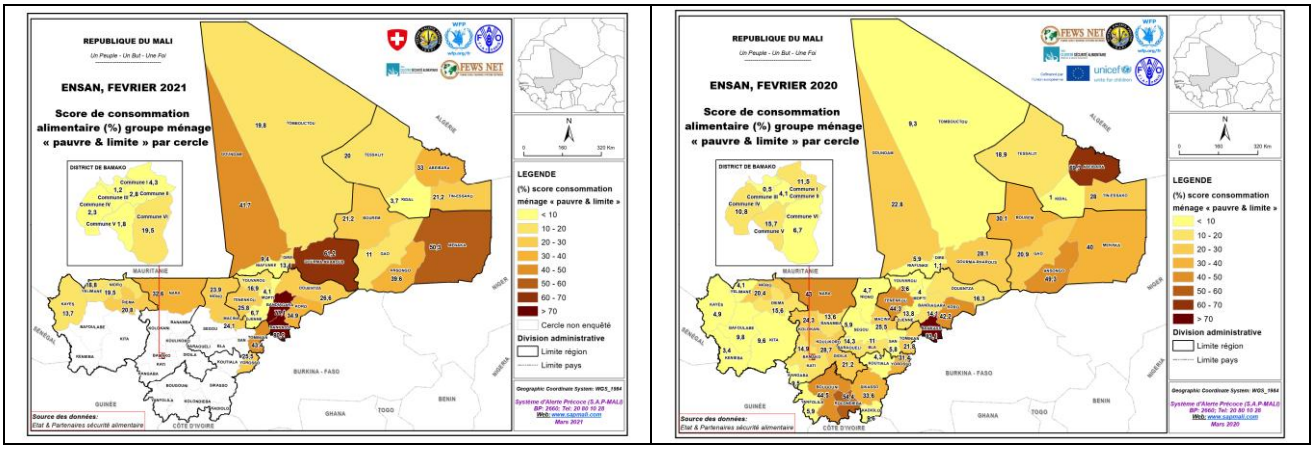

2.13.2. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages

L'outil du score de consommation alimentaire du PAM a été adapté pour mieux capter la dimension nutritionnelle et s'est intéressé à la consommation d'aliments riches en vitamine A, en fer et en protéines.
Dans la zone d'étude, la consommation quotidienne durant les 7 jours de la semaine d'aliments riches en vitamine "A" est de 45,6% en février 2021. En plus, 15,2% des ménages n'ont pas du tout consommé les aliments riches en vitamines « A » durant les 7 derniers jours ayant précédé l'enquête.
De même, la consommation quotidienne d'aliments riches en février 2021 s'est établie à 41,8% des ménages. Il est important de signaler que près de 19,1% des ménages n'ont jamais consommé d'aliments riche en fer au cours des sept derniers jours ayant précédé l'enquête. Quant aux protéines animales, leur consommation quotidienne dans la zone d'étude s'est établie à 70% des ménages en Février 2021.

2.13.3. Diversité alimentaire des ménages

2.13.3.1. Méthode d'analyse

L'analyse du score de diversité alimentaire se résume en un comptage de groupes alimentaires consommés par les cibles à travers un rappel de 24 heures.
Il donne des informations importantes sur la qualité du régime alimentaire des cibles et surtout leur accès économique aux denrées alimentaires (SDAM). L'analyse inclue selon la cible, différents groupes alimentaires. Ainsi, le SDAM inclut 12 groupes alimentaires, le SDAI de la femme en âge de procréer 10 groupes, le SDAI de l'enfant de 6 à 23 mois inclut 7 groupes alimentaires et celui des enfants de 24 à 59 mois, 9 groupes alimentaires. Le Tableau ci-dessus présente les différents groupes selon la cible.

Tableau n°13:Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible

Groupes alimentaires (questionnaire)	SDAM (Ménage) 12 groupes	Pour les FAP 10 groupes	Pour les enfants de 24 à 59 mois 9 groupes	Groupes alimentaires des 6 à 23 mois 7 groupes
1. Céréales	1. Céréales ;	1. Féculents (1+3)	1. Féculents (1+3)	1. féculents, (céréales, racines et tubercules)
2. Légumes et Tubercules riches en vitamine A	2. Racines et tubercules blanches	2. Légumes à Feuille vert foncé	2. Légumes à Feuille vert foncé	2. Légumineuses, noix
3. Autres racines et tubercules	3. Légumes tous types et feuilles vertes	3. Aliments riches en vit A (légumes, fruits et tubercules jaunes)	3. Aliments riches en vit A (légumes, fruits et tubercules jaunes)	3. Lait et produits laitiers (Autres que le lait maternel) Fromage, yaourt, lait en poudre, lait frais, etc.
4. Légumes à feuilles vert foncé	4. Fruits tous types	4. Autres légumes et autres fruits	4. Autres légumes et autres fruits	4. Aliments carnés (viande, poisson, poulet, foie/abats)
5. Autres légumes	5. Viande, Abats	5. Abats	5. Abats	5.Œufs
6. Fruits riches en vitamine A	6.Œufs	6. Viande, Poisson,	6. Viande, Poisson,	6. Fruits et légumes riches en vitamine A + Huile de palme rouge
7. Autres fruits	7. Poisson	7.Œufs	7.Œufs	7. Autres fruits et légumes
8. Abats	8. Légumineuses, noix et graines	8. Légumineuses,	8. Légumineuses, Noix et Graines	
9. Autres viandes et volailles	9. lait et produits laitiers	9. Noix et Graines	9. 10. Lait et produits laitiers	

10. Œufs	10. Huiles et Graisses	10. Lait et produits laitiers
11. Poissons	11. Sucreries miel	
12. Protéagineux, Oléagineux, Graines	12. Epices, Condiments	
13. Lait et produits laitiers		
14. Huiles et Graisses		
15. Aliments contenant de l'Huile de palme rouge (+ de Vita A)		
16. huile de palme rouge		
17. Epices et condiments		

2.13.3.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires

De façon quasi générale tous les ménages de la zone enquêtée consomment les céréales, les épices, les huiles et le sucre et ce, indépendamment de leur statut socio-économique. Il ressort que la quasi-totalité des ménages de la zone enquêtée consomment les céréales (99,3%), les épices (97,9%), l'huile (95,3%) et le sucre (97,5%). Les groupes alimentaires les moins consommés par les ménages sont : les fruits (14%), les tubercules et racines (31,6%), les œufs (38% des ménages). Rappelons que les données de cette édition de l'ENSAN ne sont pas représentatives de l'ensemble du pays.
Plus de la moitié des ménages ont accès aux protéines de tous types : ainsi le poisson et les légumineuses ont respectivement été consommés par 59,1% et 51,2% des ménages. Quant aux produits laitiers, leur consommation est de 76,9%

Figure n°14: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM

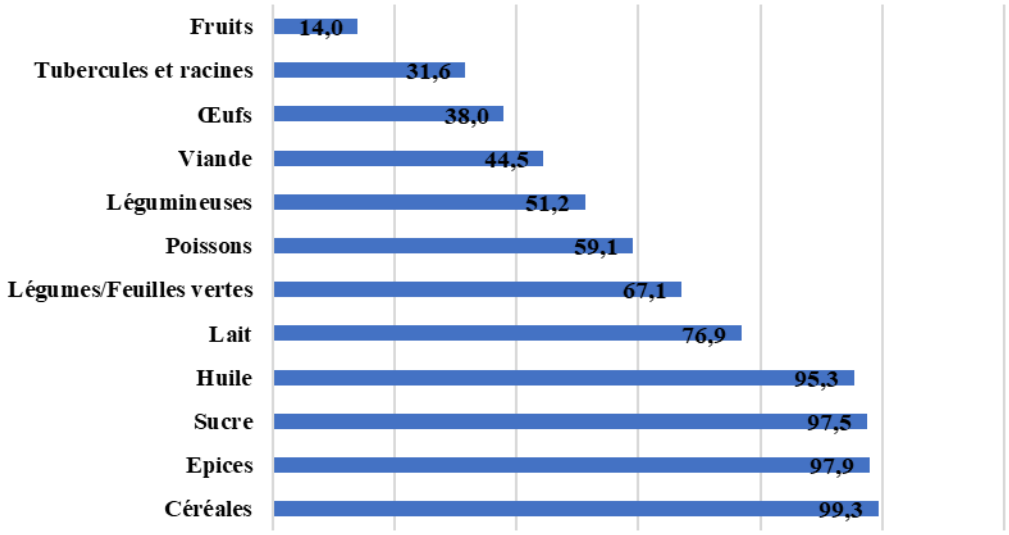

Le tableau suivant donne les détails de chaque groupe alimentaire par région.

Tableau n°14: Fréquence de consommation de différents groupes alimentaires du SDAM

Entités		Céréales	Tubercules et racines	Légumineuses	Lait	Viande	Poissons	Œufs	Légumes Feuilles vertes	Fruits	Huile	Sucre	Epices
CERCLE	Kayes	100,0	31,6	75,6	52,8	61,1	48,0	16,6	75,6	8,5	87,9	99,9	100,0
	Diéma	100,0	10,7	88,2	59,9	42,1	52,9	0,0	62,9	4,5	73,5	99,6	100,0
	Nioro	100,0	21,2	93,7	44,0	30,9	21,0	3,4	74,2	2,7	81,9	98,7	92,8
	Yelimané	100,0	12,4	86,8	64,9	66,6	18,5	0,0	86,3	0,7	87,1	100,0	100,0
	Nara	100,0	15,2	82,2	87,7	35,7	72,5	23,4	88,0	0,7	96,9	93,1	100,0
	Yorosso	100,0	14,1	36,6	46,7	22,3	84,2	0,0	90,4	7,1	95,5	93,9	97,4

	Macina	100,0	25,0	66,7	70,3	34,3	96,1	0,0	79,3	1,0	100,0	93,0	100,0
	Niono	100,0	14,2	41,4	71,3	13,6	77,1	0,0	80,7	0,6	98,2	100,0	100,0
	Tominian	100,0	22,3	51,5	60,6	40,4	68,4	0,0	74,9	11,9	97,5	95,6	98,8
REGION	Mopti	99,2	30,4	47,9	72,1	33,3	67,1	41,3	69,0	7,0	93,2	96,9	97,0
	Tombouctou	97,8	26,4	52,7	86,5	20,3	78,6	21,5	30,9	5,5	96,5	96,6	96,7
	Gao	99,5	28,7	38,4	82,1	37,5	57,5	11,4	30,6	2,0	97,5	96,9	96,2
	Kidal	95,5	39,8	56,3	96,0	65,5	21,4	27,3	48,6	4,4	96,5	94,7	94,4
	Bamako	99,9	44,2	44,6	76,6	73,9	42,1	44,3	91,2	37,2	97,7	99,2	99,4
	Zone enquêtée	99,3	31,7	51,2	76,8	44,5	59,1	38,0	67,4	14,1	95,3	97,5	97,9

2.13.3.3. Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM)

Le nombre moyen de groupes d'aliments consommés dans la zone d'étude est de 6,62. Cette moyenne tourne autour de 6 groupes d'aliments pour l'ensemble du pays depuis septembre 2017 où elle était de 6,25. En plus, il ressort des données que 95,4% des ménages ont consommé au moins 4 groupes alimentaires à la veille des enquêtes.

Figure n°15: Groupes de score de diversités alimentaires

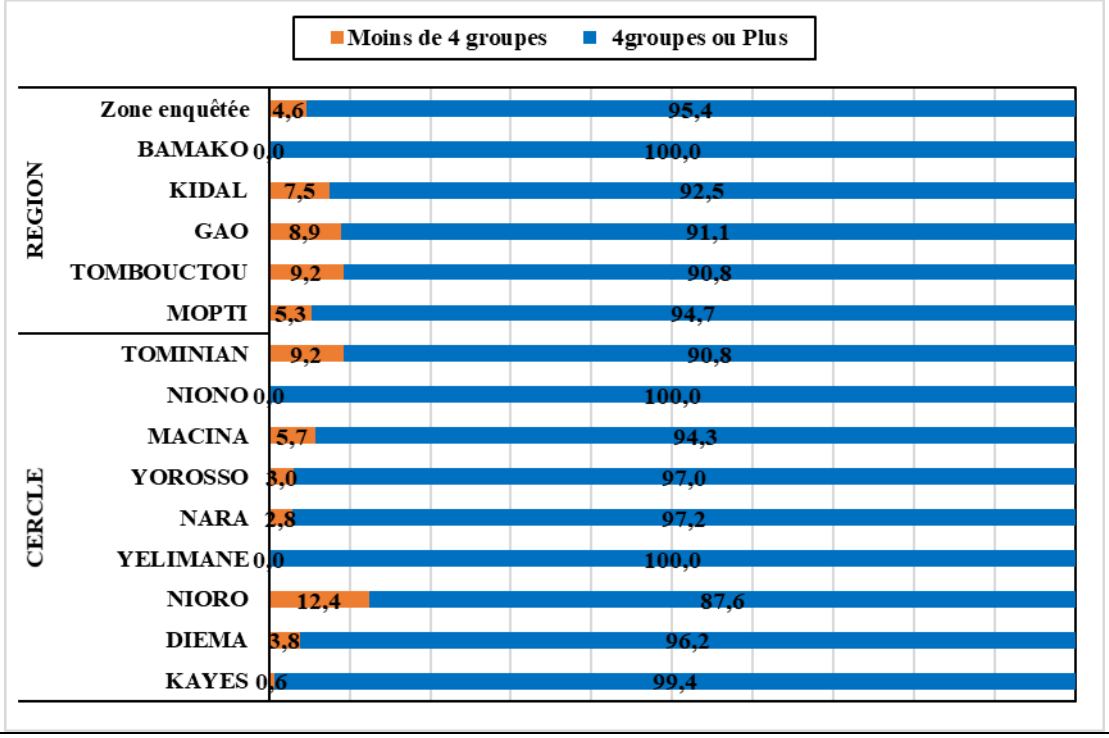

Carte n°6: Score de consommation alimentaire % groupe de ménage « moins de 4 groupe & plus de 4 groupes » par cercle

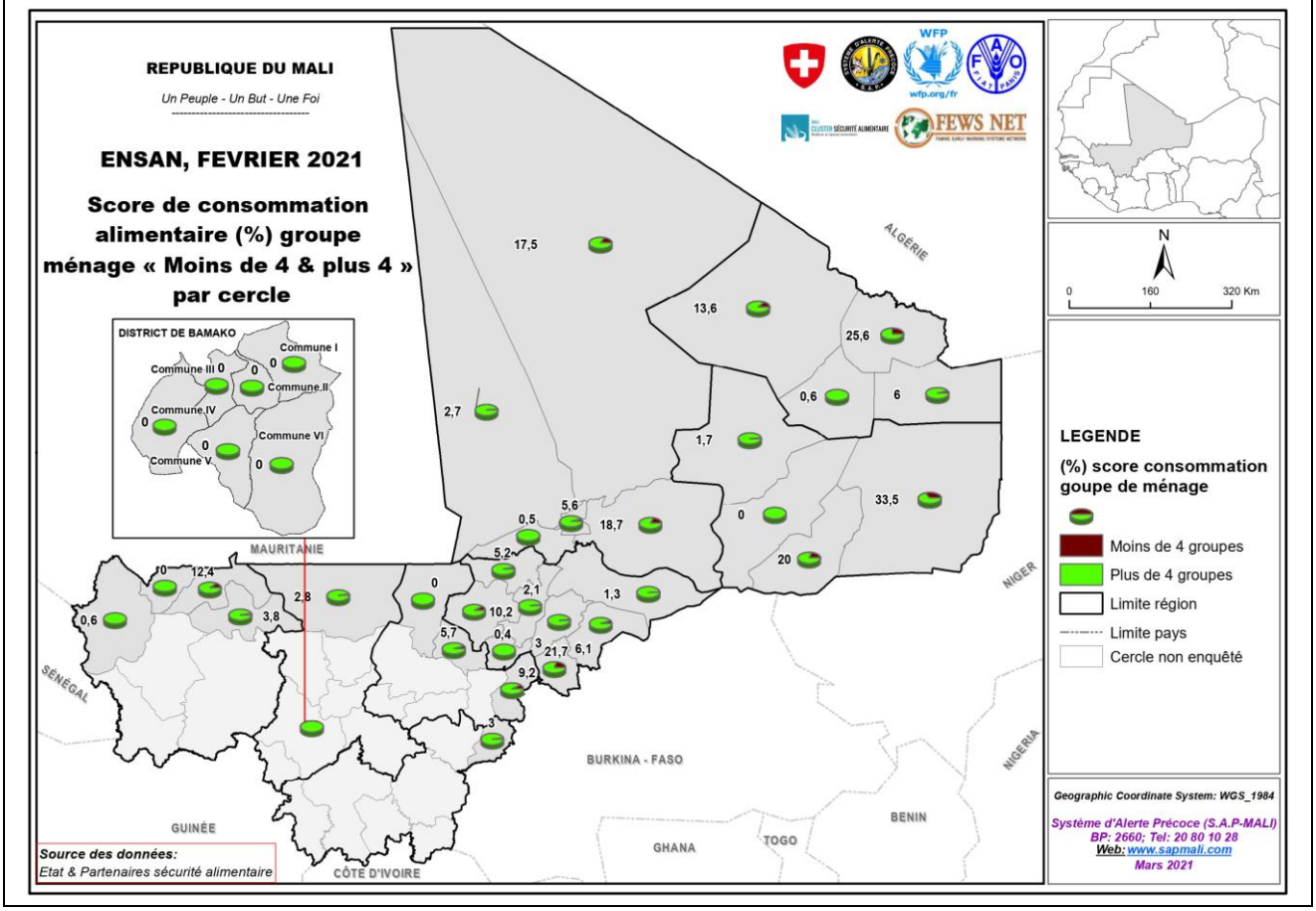

2.13.3.4. Profil de consommation alimentaire

Le profil de consommation est construit à partir des classes de diversité alimentaires ; Diversité faible, moyenne et élevée. Dans chaque classe de diversité (faible, moyenne, élevée), le pourcentage des ménages qui consomment chacun des 12 groupes alimentaires est calculé et les groupes d'aliments qui sont consommés par plus de 50% des ménages sont ainsi inclus dans le profil de consommation alimentaire.

Tableau n°15: Groupes d'aliments consommés par au moins 50% des ménages par Classe de diversité

Profil de consommation alimentaire des ménages ENSAN Février 2020		
Diversité Faible (<= 3 groupes)	Diversité Moyenne (4 et 5 groupes)	Diversité élevée (>=6 groupes)
Céréales (88,9%)	Céréales (99,3%)	Céréales (99,9%)
Condiments (71,7%)	Condiments (97%)	Condiments (99,4%)
Huile (60,4%)	Huile (90%)	Huile (98,3%)
Sucre (66,1%)	Sucre (95%)	Sucre (99,6%)
	Produits laitiers (62,4%)	Produits laitiers (80,7%)
	Légumes et feuilles (66%)	Légumes et feuilles (80%)
		Légumineuses (56,5%)
		Poisson (62,4%)
		Viande (72%)

Les ménages à faible diversité alimentaire consomment les aliments uniquement à base de céréales accompagnés des condiments, huile et du sucre. La consommation de ces groupes d'aliments est commune aux trois classes de diversité. En plus de ces groupes alimentaires, la classe de « diversité alimentaire moyenne » avait consommé les produits laitiers, légumes et feuilles soit 6 groupes alimentaires. Quant à la classe de

diversité alimentaire élevée, en plus de ces 6 groupes, elle avait consommé les légumineuses, le poisson et la viande soit 9 groupes alimentaires.

2.13.4. Nombre de repas

La fréquence des repas au niveau des ménages pour cette période d'enquête de février 2021 est en moyenne de 4 pour les enfants de 2 à 4 ans et de 3,2 pour les enfants de 5 à 15 ans et le nombre moyen pour les adultes de plus de 15 ans n'a pas changé soit environ 3 repas en moyenne par jour.

2.14. Changement dans les habitudes alimentaires

Les habitudes alimentaires pour 9,6% des ménages de la zone d'étude ont connu des changements pour la période concernée. Ce taux est plus élevé dans les cercles de Ansongo (40,2%), Bandiagara (36,2%), Bourem (29,8%), Goundam (28%) et Douentza (21,8%).

Les changements dans les habitudes alimentaires sont aussi bien positifs que négatifs. Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires sont la baisse de quantité, la baisse de qualité et la baisse du nombre de repas. Les changements positifs dans les habitudes alimentaires portent sur la hausse de quantité, l'amélioration de la qualité et la hausse du nombre de repas.

Les changements négatifs dans les habitudes alimentaires sont jugés faibles pour 33,7% des ménages, moyens pour 36,7% des ménages et importants pour 29,6% des ménages de la zone d'étude qui les ont connus.

La faible disponibilité des produits sur les marchés (79,6%) et les difficultés d'accès aux denrées (75,2%) expliquent principalement les changements négatifs dans les habitudes alimentaires.

Les changements positifs dans les habitudes alimentaires sont jugés faibles pour 64,7% des ménages, moyens pour 25,1% des ménages et importants pour 10,2% des ménages qui les ont connus.

L'envoie des migrants (56,3%) et les appuis humanitaires (61,6%) sont les principales raisons qui expliquent les changements positifs dans les habitudes alimentaires.

2.15. Mode de préparation des repas

Tableau n°16: Répartition des modes de préparation des repas selon les régions (%)

Entités		Bouillie de céréales	Sauce de viande poisson	Riz au gras	Riz à la sauce	Niébé au gras	Tôt	Ragout de tubercules (igname, patate, pomme de terre)	Couscous	Brisure de sorgho/maïs (nie-nie-kini)	Patte alimentaire (basse de blé)	Achiké	Salade de laitue
CERCLE	Kayes	85,9	0,5	38,2	72,1	2,0	3,5	1,4	69,3	0,2	2,2	0,0	7,6
	Diéma	92,9	1,8	3,1	36,7	2,6	60,3	2,3	88,5	7,1	0,0	0,0	0,8
	Nioro	96,2	0,0	9,4	33,8	6,6	57,2	2,8	87,4	5,1	0,0	0,0	0,0
	Yelimané	89,4	1,5	14,5	82,3	0,7	0,9	0,0	100,5	3,0	0,5	0,0	0,2
	Nara	86,7	0,0	9,5	27,6	0,4	93,9	2,1	61,9	7,2	0,0	0,0	0,6
	Yorosso	91,0	0,6	2,0	12,4	8,0	100	0,0	7,2	2,1	0,0	0,4	1,6
	Macina	100	22,6	10,8	61,7	1,1	77,6	0,2	7,3	0,0	0,0	0,0	0,7
	Niono	96,9	12,2	10,8	100	0,7	66,6	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	0,4
	Tominian	75,5	0,0	5,7	19,8	1,2	100	2,4	3,7	8,1	0,0	0,0	0,3
REGION	Mopti	69,3	8,2	30,3	49,1	3,2	100	1,9	1,5	0,2	0,2	0,1	0,6
	Tombouctou	70,1	26,9	75,6	60,9	4,0	46,3	3,9	0,9	0,2	1,1	0,2	1,7
	Gao	57,6	20,1	86,3	81,9	11,9	12,8	2,0	3,6	0,0	10,5	0,0	0,3
	Kidal	45,9	7,3	65,0	52,7	6,5	0,5	5,4	10,3	0,4	67,8	0,0	1,1
	Bamako	62,8	10,3	12,8	100	3,3	14,8	11,9	5,4	0,4	2,5	1,8	5,6
	Zone enquêtée	70,4	12,1	35,3	74,4	4,2	59,1	4,9	10,4	0,8	3,5	0,6	2,3

Les modes de préparation des aliments au niveau des ménages sont dominés par la bouillie consommée essentiellement au petit déjeuner dans presque toutes les régions suivies du tôt surtout consommé dans les régions du sud et du centre du pays.
Le riz à la sauce est plus fréquent dans le District de Bamako et les régions de Gao et Kidal plus que dans les autres régions. Quant au riz au gras, il est dominant dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.
Le couscous reste une préférence des régions de Kayes, Koulikoro et Kidal. Ces tendances sont presque similaires à celles de février 2020.

2.16. Préférences alimentaires des ménages

La préférence des denrées pour les ménages est fonction de la disponibilité locale du produit liée à la production et à l'approvisionnement des marchés selon les saisons, de son coût qui évolue selon les périodes de l'année et des habitudes de consommation.

2.16.1. Types de céréales préférées

Figure n°16: Répartition des ménages selon les deux types de céréales préférées

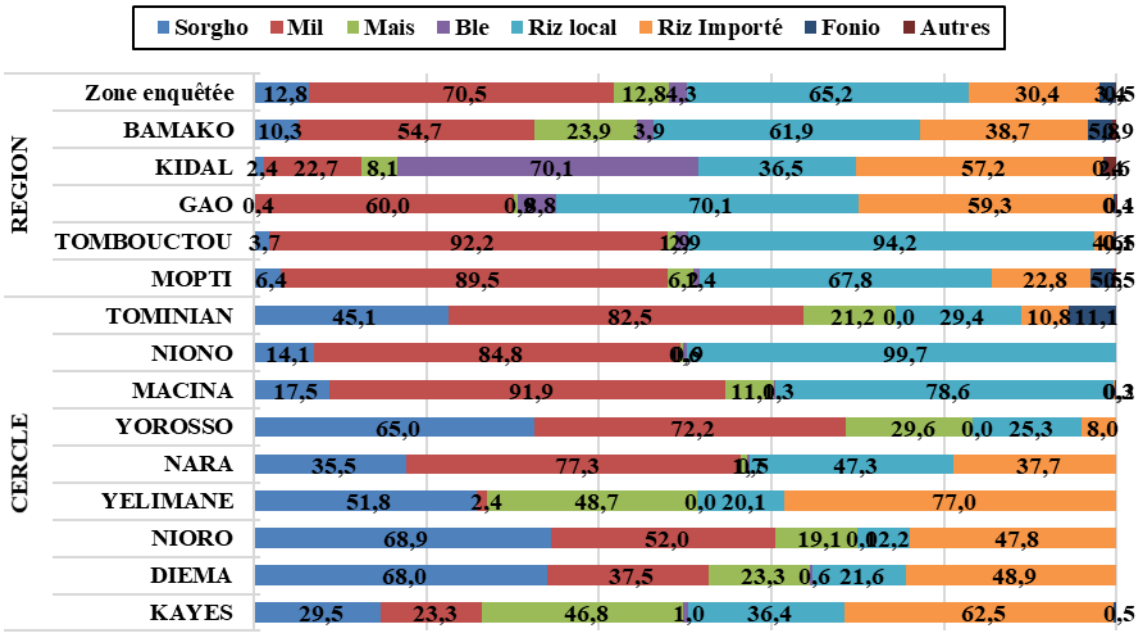

Les céréales les plus préférées en termes de consommation alimentaire dans la zone d'étude sont le mil (70,5% des ménages), le riz local (65,2%) et le riz importé (30,4%). Le riz reste la principale céréale préférée dans le District de Bamako. Le blé occupe une place importante dans la région de Kidal (70,1%). Enfin, le sorgho est plus prisé dans les cercles de Diéma, Nioro et Yélimané.

2.16.2. Type de légumes préférés par les ménages

Figure n°17: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages

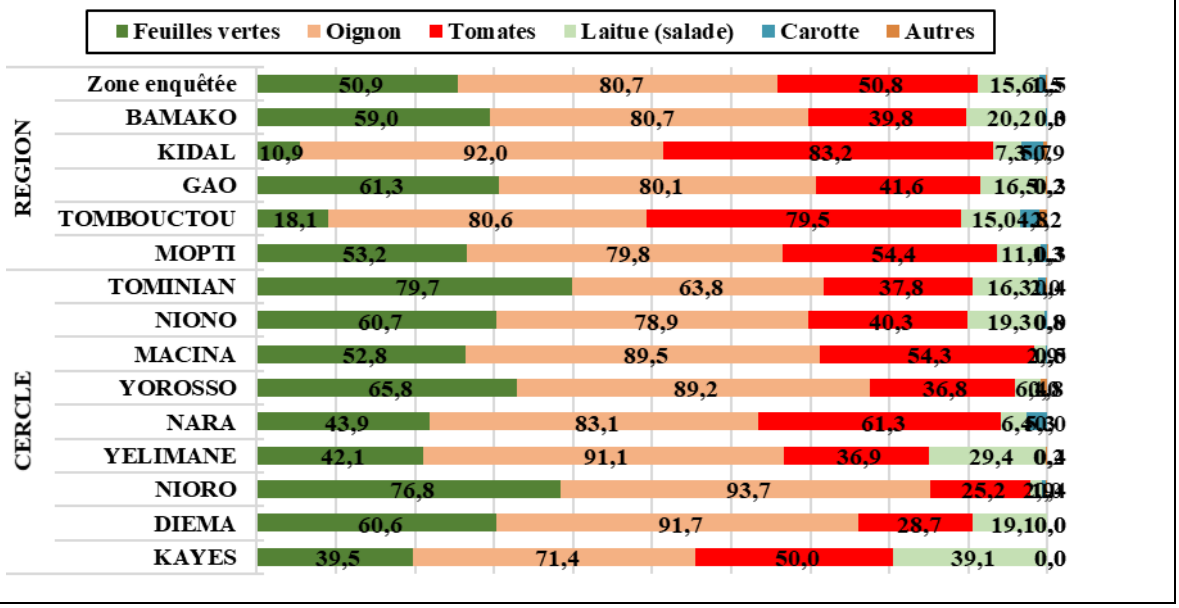

Les oignons (80,7% des ménages), les feuilles vert-foncé et la tomate (50%) sont les légumes les plus préférés par les ménages du pays. La tomate occupe la deuxième place dans les régions de Kidal (83,2%) et Tombouctou (79,5%).

2.16.3. Types de Légumineuses préférées par le ménage

Figure n°18: Répartition des ménages (%) selon les types de légumes préférés par les ménages

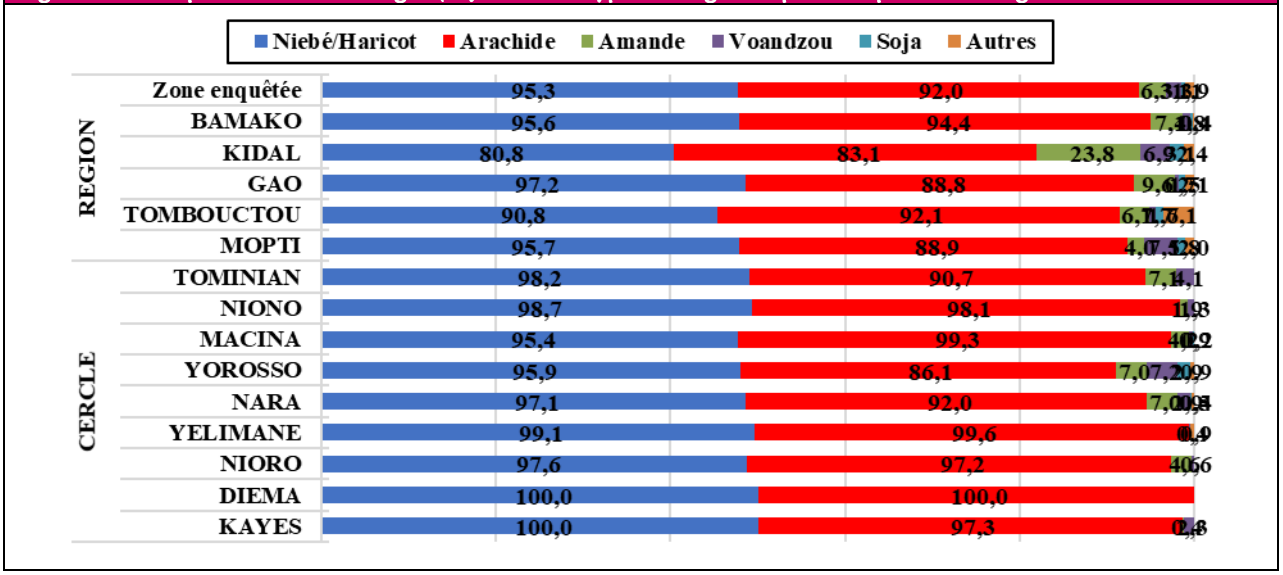

La préférence en termes de légumineuses pour la consommation des ménages porte principalement sur le niébé/haricot (95,3% des ménages) et l'arachide (92%). Les taux sont très proches dans presque toutes les régions exceptées à Kidal où la préférence porte beaucoup plus sur l'arachide.

2.16.4. Types de tubercules préférés par le ménage

Figure n°19: Répartition des ménages (%) selon les types de tubercules préférés par les ménages

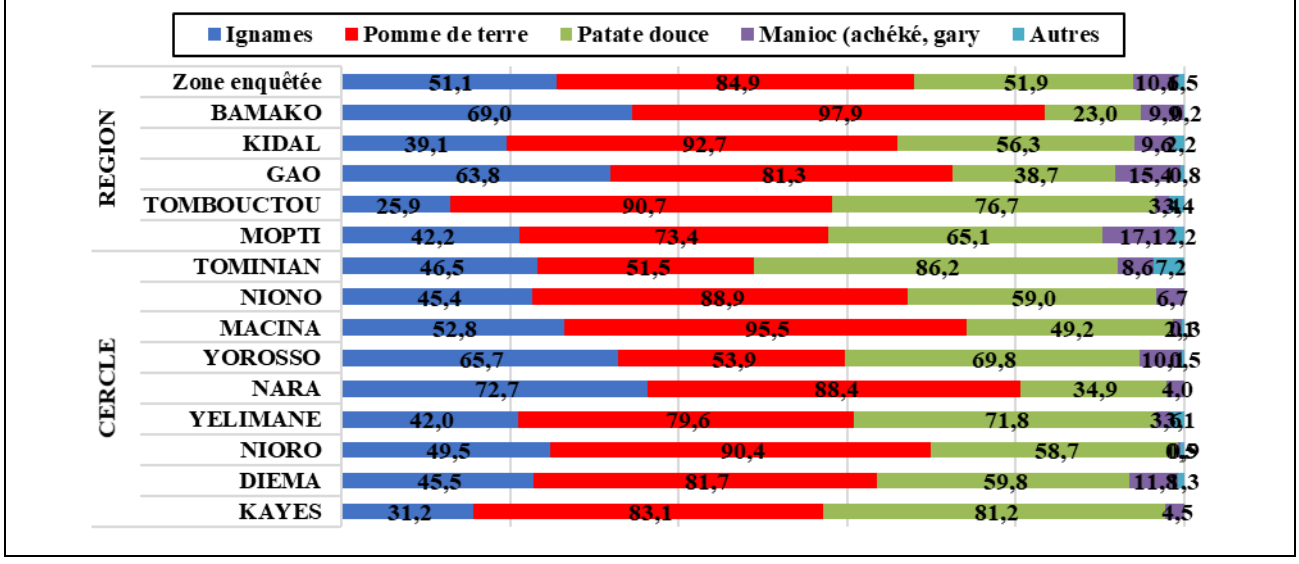

Les tubercules sont consommés par une bonne partie des ménages du pays selon leur disponibilité. En termes de préférence, la pomme de terre est le tubercule le plus préféré (84,9%) suivi de la patate douce (51,9%) et des ignames (51,1%).

2.17. Chocs

Dans la zone d'étude, 35,5% des ménages ont déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs dans les six derniers mois avec un impact négatif sur leur capacité à se procurer de la nourriture ou des produits non alimentaires essentiels. Les cercles avec les ménages les plus fortement affectés par ces chocs étaient ceux de Bourem (78,9%), Douentza (77,2%), Ansongo (75,4%), Goundam (74,9%) Ménaka (68,6%), Bandiagara (67,3%), Niafunké (58,0%), Ténenkou (56,4%) et Abeïbara (51,6%). Près de la moitié des ménages de plusieurs autres cercles étaient également affectés par les chocs.

Figure n°20: Proportion de ménages affectés par les chocs selon les cercles

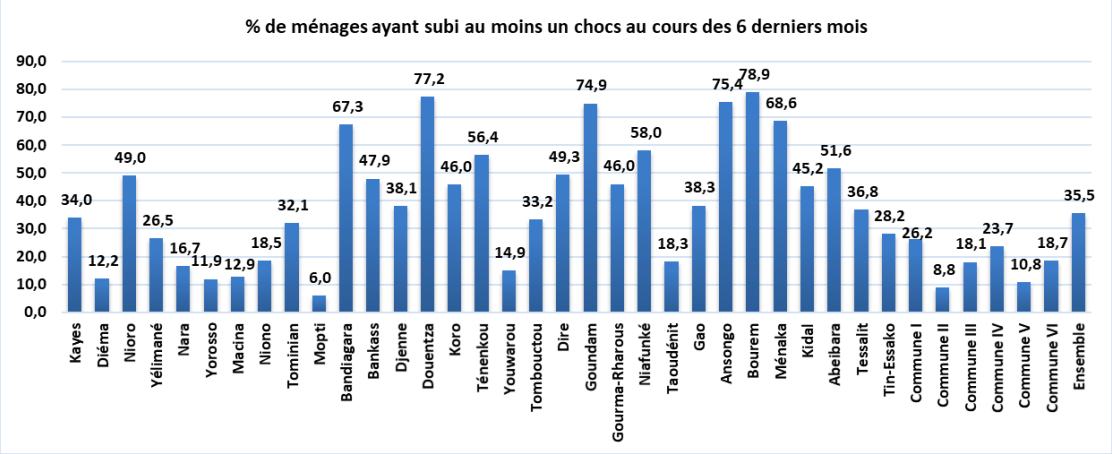

Tableau n°17: Evolution du % de ménages affecté par les chocs selon les régions

Région	Le ménage a subi au moins un choc durant les 6 derniers mois		
	févr-21	**sept-20**	**févr-20**
Mopti	43,8%	30,7%	49,8%
Tombouctou	51,2%	38,8%	34,7%
Gao	58,4%	54,8%	44,7%
Kidal	42,3%	35,8%	32,7%
Bamako	18,1%	13,6%	10,2%
Ensemble zone d'étude	**35,5%**	**22,6%**	**20,4%**

Toutes les régions concernées par cette évaluation étaient plus affectées par les chocs qu'en Septembre 2020 et février 2020 mis à part pour la région de Mopti en février 2020.

Tableau n°18: Evolution du % de ménages affecté par les chocs selon les cercles

Cercle	Le ménage a subi au moins un choc durant les 6 derniers mois		
	févr-21	sept-20	févr-20
Kayes	34,0%	13,1%	15,7%
Diéma	12,2%	24,5%	42,1%
Nioro	49,0%	27,8%	81,0%
Yélimané	26,5%	6,7%	14,3%
Nara	16,7%	30,5%	29,1%
Yorosso	11,9%	0,1%	0,2%
Macina	12,9%	19,4%	0,0%
Niono	18,5%	42,9%	10,1%
Tominian	32,1%	31,0%	15,1%
Ensemble zone d'étude	**35,5%**	**22,6%**	**20,4%**

Par rapport aux cercles des régions du sud concernés par l'étude, es ménages ruraux apparaissaient nettement plus affectés par les chocs que ceux du milieu urbain avec 43,8% contre 19,3%. Quant ménages dirigés par les femmes ils semblaient eux aussi plus affectés par les chocs que ceux dirigés par les hommes avec 38,1% contre 35,2%.

Figure n°21: Proportion de ménages affectés par les différents types de chocs

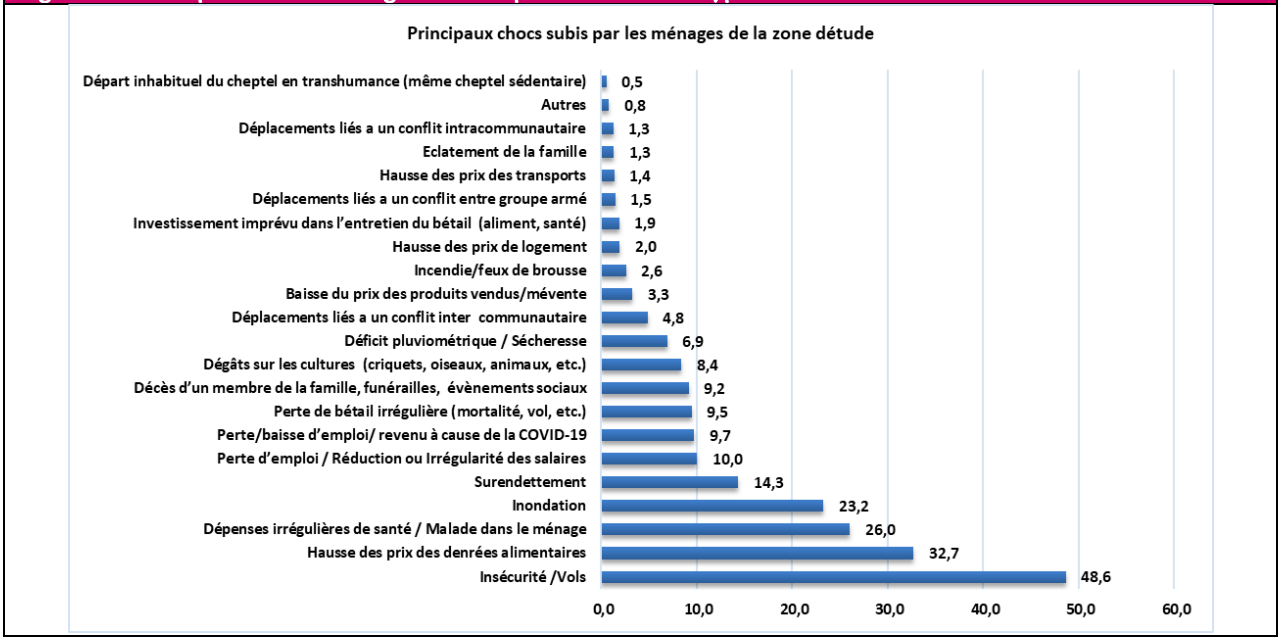

Les principaux chocs cités sont par ordre d'importance, l'insécurité/vol (23,5% contre 24% en en février 2020), les inondations (14,4%), les dépenses irrégulières de santé (13,9%), la hausse des prix des denrées alimentaires, le décès d'un membre de la famille (6,7%), les pertes d'emplois/réduction ou irrégularité de salaire (6,2%).

Comme les autres années, l'insécurité y compris les déplacements liés aux conflits inter/intracommunautaires constitue le principal choc subi par les ménages particulièrement dans les régions de Mopti (50,7%), de Koulikoro (26,0%), de Gao (18,4%) et Tombouctou (16,5%). Selon les zones de moyens d'existence, l'insécurité constitue également un choc important pour les ménages, dans les zones ML05 « Plateau Dogon mil et échalote » (64,4%), la zone ML13« Centre-est mil et élevage transhumant » (48,3%), ML04 « Centre élevage transhumant, mil et transfert » (31,6%), ML09 « Centre sorgho et mil » (31,5%), la zone « Nord Elevage » (29,9%)et la zone ML06 « Delta du Niger riz, élevage et péché » (29,0%)

Figure n°22: part des Principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois

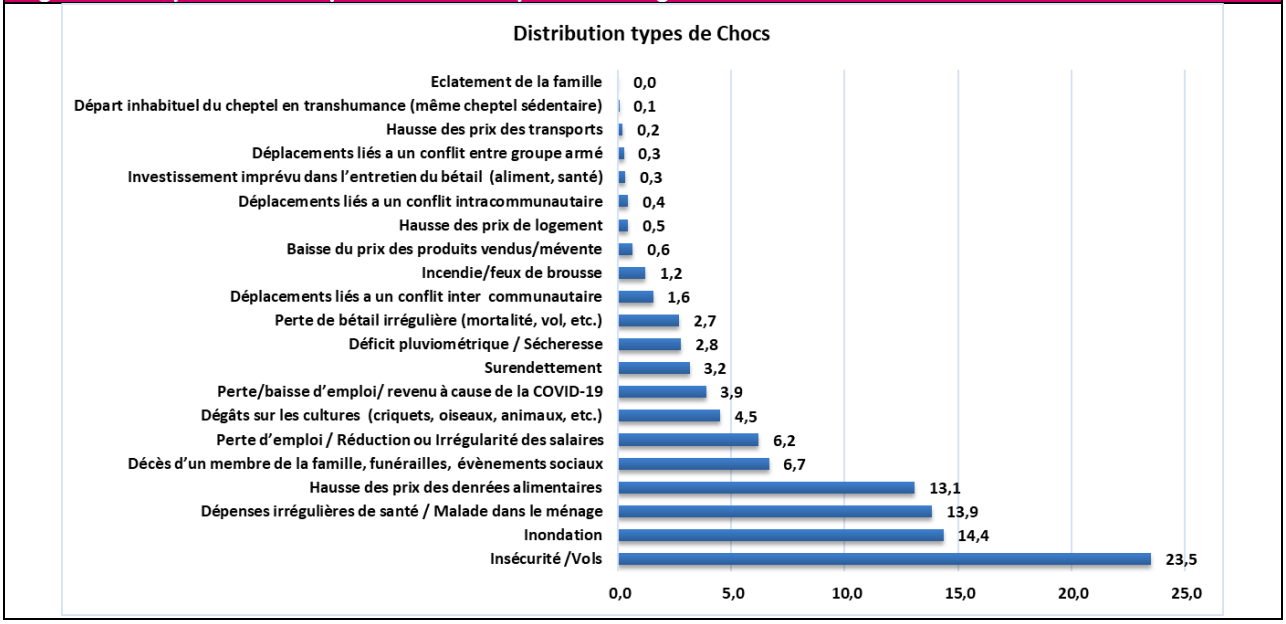

Par rapport à la fréquence des chocs, 41,9% des ménages contre 55,9% avaient a subi les chocs une fois, 40,3% deux fois et 17,7% trois fois et plus. 74,0% des ménages continuaient à ressentir toujours les effets des chocs, d'intensité moyenne (59,6%) et forte 31,5%.

Figure n°23: Fréquence des principaux chocs subis par les ménages dans les six derniers mois

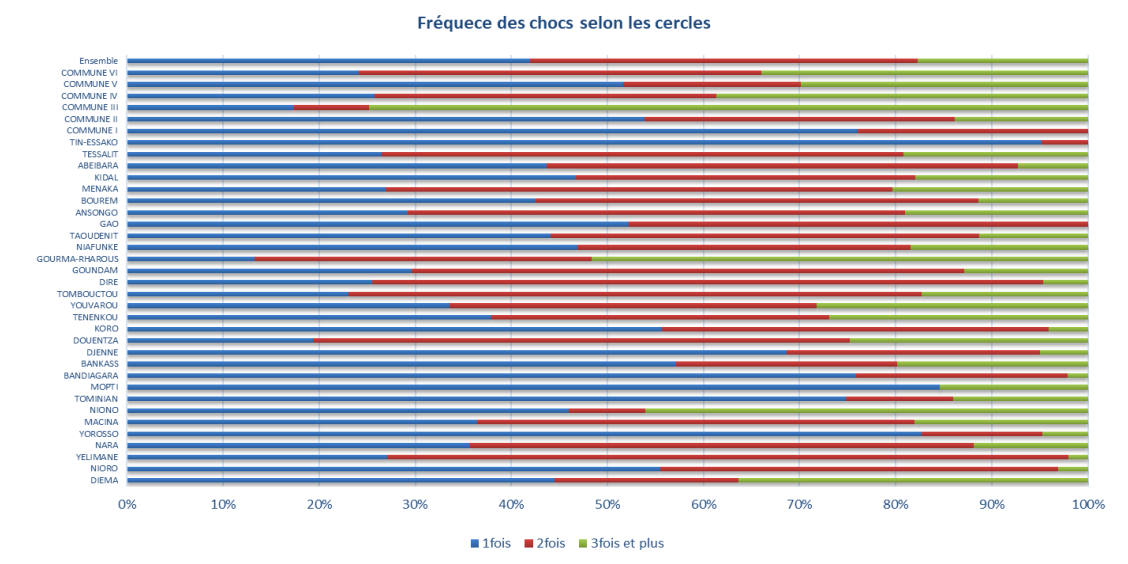

Au niveau communautaire, la moitié des communautés enquêtées (59,9% contre 49,3% en février 2020) a déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs dans les six derniers mois. Les communautés des cercles de Bandiagara, Douentza, Diré et Abeïbara ont à 100% déclaré avoir subi des chocs. De tous les cercles étudiés, ceux dont moins de 50% des communautés ont subi des chocs étaient Ménaka, Taoudéni, Nara, Niono, Kayes, Yorosso, Yélimané, Tominian, Mopti et Youvarou.

Les principaux chocs qui ont affecté les communautés sont l'insécurité (y compris vols ou rackets ou pillages, déplacement lié au conflit, pillage) (10,4% contre 21,2% en février 2020), les inondations (25,3% contre 16,7% en février 2020), les maladies des animaux et la hausse des prix et la crise économique avec respectivement 9,3%, 8,7% et 8,1%. Il faut souligner qu'un nombre significatif des communautés des régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal a évoqué les conflits entre groupes armés, conflits intercommunautaires, vols, raquette et pillage comme principaux chocs, ce qui confirme les appréciations des ménages.

Selon la majorité les communautés, tous ces chocs sont récurrents et les affectent tous les ans ou tous les deux ans, notamment l'insécurité, les sécheresses, les inondations et les maladies des animaux

Figure n°24: Fréquence des principaux chocs subis par les communautés au cours des six derniers mois

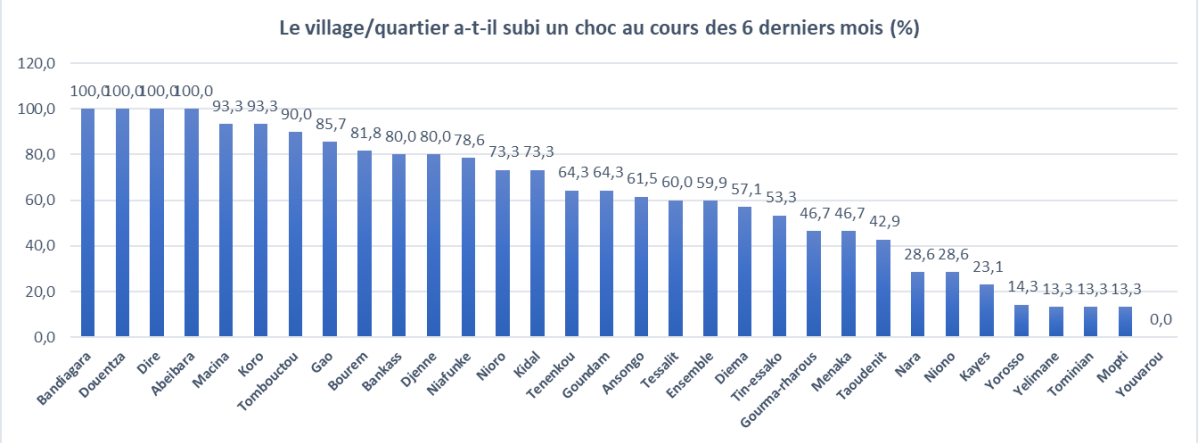

2.18. Stratégies d'adaptation

2.18.1. Stratégies d'adaptation alimentaires

Les stratégies qui concernent la sphère alimentaire sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié (CSI), qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage : la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des volumes des repas, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Plus le score est élevé, plus les ménages ont recours à ces stratégies d'adaptation.

Au niveau national, l'indice des stratégies alimentaires connait une baisse par rapport à février 2018 et similaire à celui de septembre 2019. En effet, le score moyen est 3.0 nettement supérieur au 1,12 respectif de février 2020 et de septembre 2019 et au 2,15 de février 2018.

Cependant, on note que le recours aux stratégies d'adaptation reste toujours élevé dans les régions de Tombouctou en nette dégradation avec 7,5 contre 4,2 en février 2020 et de Gao avec 6,5 contre 7,1 en février 2020 ; ce qui dénote leur grande vulnérabilité avec des scores qui restent largement au-dessus de la moyenne nationale de 3.0.

Cependant, on note que le recours aux stratégies d'adaptation élevé dans les cercles de Goundam (12,3), Niafunké (11,3), Ansongo et Bourem avec respectivement 10,8 et Douentza (7,2). Ce qui dénote leur grande vulnérabilité avec des scores qui restent largement au-dessus de la moyenne nationale de 3,0.

Figure n°25: Indice des stratégies de survie des ménages selon le cercle

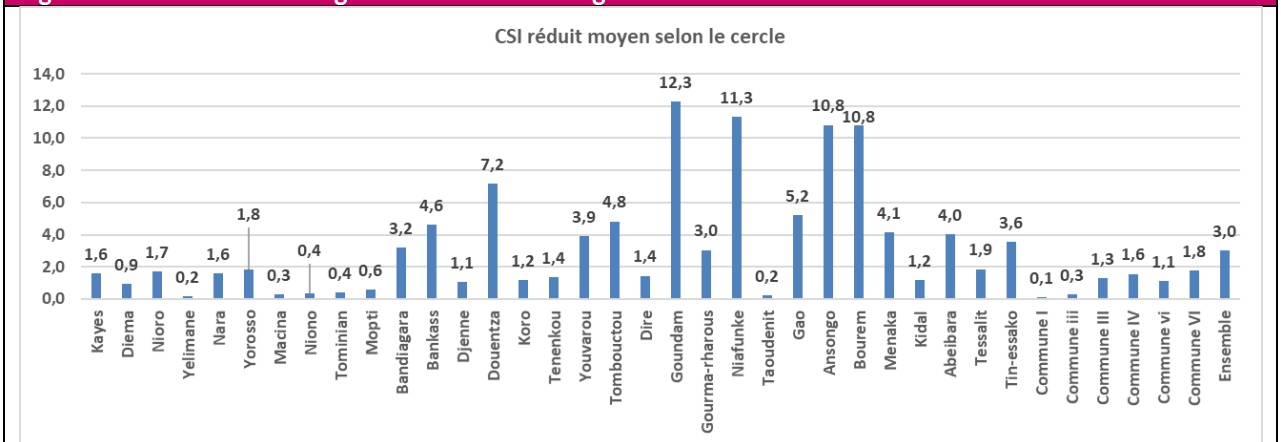

Les ménages dirigés par les femmes restent plus vulnérables que ceux dirigés par les hommes avec un indice de stratégie de survie deux fois plus élevé que celui des hommes chefs de ménage ; 5,13 contre 2,76.

Selon les zones de moyen d'existence, celle du « Lacs mil et sorgho décrue » (16,85 contre 6,53 en février 2020), « Nord Elevage » (7,04 contre 7,97 en février 2020), « Boucle du Niger riz et pêche » (6,01 contre 5,10 en février 2020), « Centre Elevage, mil et transfert » (4,92 contre 4,87 en février 2020) ont les indices de stratégie de survie les plus élevés et ont en commun le facteur insécurité qui perturbe la vie socio-économique dans ces zones (voir carte N°15 ci-dessous).

Le cadre harmonisé classe l'indice de CSIr en trois classes à savoir :

Phase 1 (acceptable)= 0 à 3 points

Phase 2 sous pression = 4 à 18 points

Phase 3 crise ≥ à 19

Tableau n°19: Groupe CSIreduit

Région	Groupe CSIreduit			
	Phase1	Phase2	Phase3	Ensemble
Mopti	81,5	13,4	5,1	100,0
Tombouctou	65,2	22,9	12,0	100,0
Gao	48,0	39,9	12,2	100,0
Kidal	81,1	17,2	1,7	100,0
Bamako	92,6	5,5	1,9	100,0
Ensemble	**80,7**	**14,1**	**5,2**	**100,0**

Sur la base de cette classification, et de façon globale 80,7% contre 91,2% des ménages en février 2020 ont un score acceptable, 14,1% contre 7,1 % des ménages en février 2020 en sous pression et 5,2% contre 1,3% des ménages en février 2020 étaient en crise. Cependant, de grandes disparités sont à noter entre les cercles selon le niveau de score.

Ainsi, dans les cercles de Goundam, Niafunké dans la région de Tombouctou ; Douentza dans la région de Mopti et Ansongo, Bourem dans la région de Gao ont des scores de stratégie les plus en crise.

Figure n°26: Cercles les plus en crise et sous pression selon les phases de CSI (%)

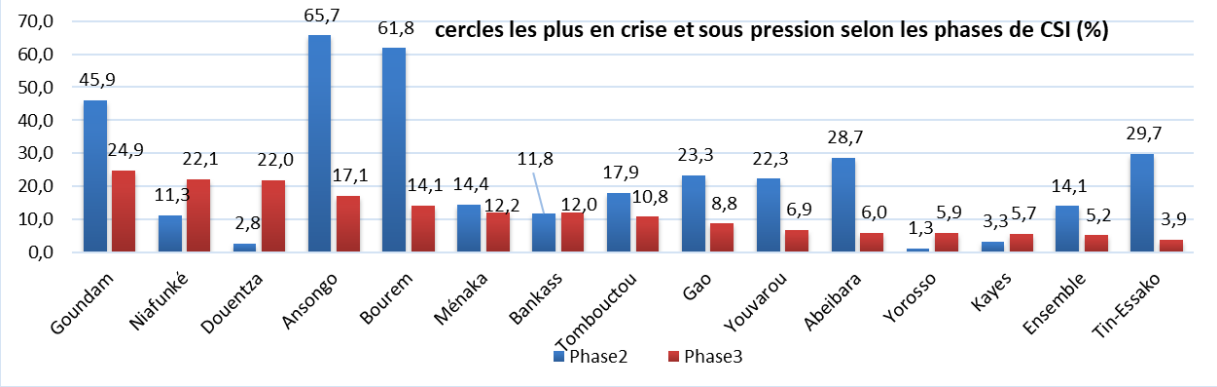

2.18.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires

S'agissant du recours à des stratégies non alimentaires, les ménages ont été classés en 4 groupes :

- ⇨ Ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress : les stratégies de stress conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent ou dépenser son épargne). Dans le cadre de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/équipements non productifs du ménage ; de dépenser son épargne ; d'emprunter ou d'acheter la nourriture à crédit ; d'emprunter de l'argent ; envoyer les membres du ménage manger ailleurs et la vente d'animaux (déstockage) ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours à des stratégies de crise : les stratégies de crise affectent directement la productivité future. Dans le cas de cette ENSAN, il s'agit de vendre des actifs/biens productifs ou moyens de transport ; de réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles l'éducation, la santé ; de retirer les enfants de l'école ;
- ⇨ Ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence : les stratégies d'urgence affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit ici de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

Au niveau national, 27,2% des ménages contre 34,3% en février 2020 ont eu recours aux stratégies d'adaptation non alimentaires au cours des trente derniers jours pour satisfaire leurs besoins alimentaires.
Le recours aux stratégies d'adaptation reste plus élevé dans les régions de Gao (54,8% contre 63,7% en février 2020), Kidal (45,9 contre 49,6% en février 2020), Tombouctou (40,9% contre 70,1% en février 2020) et Mopti (26,9% contre 45% en février 2020).
A l'échelle cercle, ce sont ceux de Bourem (73,6%), Goundam (65,8%), Abeïbara (65,1%), Ansongo (62,2%), Bandiagara (61,0%), Gourma Rharous (56,8%), Niafunké (50,0%), Gao (49,2%), Bankass (48,9%) et Kidal (46,2%) étaient les plus affectés cf. Graphique ci-dessous.

Figure n°27: % de ménages ayant eu recours à au moins une stratégie d'adaptation non alimentaire suivant les cercles

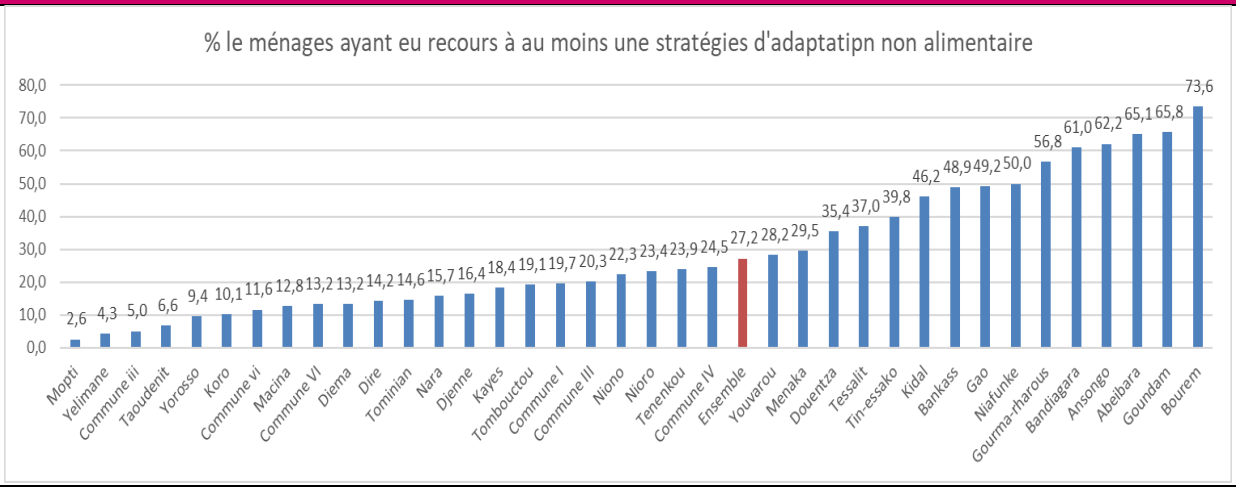

Selon les zones de moyen d'existence, les ménages ont eu recours aux stratégies non alimentaires plus dans les zones » Lacs mil et sorgho décrue » (71,7%) « Plateau Dogon mil et Echalote » (57,6%), « Nord Elevage » (47,6% contre 80,1% en février 2020), « Boucle du Niger riz et pêche » (46,6% contre 57% en février 2020), « Centre Elevage, mil et transfert » (45,8% contre 62,2% en février 2020), « Nomadisme et commerce transsaharien » (45 ;3% contre 49,4% en février 2020).

Le milieu rural appliquait plus de stratégies non alimentaires avec 31,6% contre 19,9% de ménages dans le milieu urbain.

Les femmes chef de ménage avec 37,0% contre 42,3% en février 2020, ont plus eu recours aux stratégies non alimentaires que les chefs de ménage homme avec 26,0% contre 33,8% en février 2020.

Il en est de même pour les stratégies de crise à urgence plus élevées chez les femmes chef de ménage (19,5%) que chez les hommes (13,5%).

On observe une diminution de la proportion de ménage ayant eu recours à des stratégies non alimentaires par rapport février 2020 avec 16,6% contre 34,3% et qui serait lié surtout à une accalmie relative des attaques et agressions des différents groupes armés contre les populations civiles, leurs biens surtout dans les zones du Centre et du Nord du pays.

Tableau n°20: Stratégies d'adaptation non alimentaires (%)

Période	N'a pas eu recours à des stratégies	N'a eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
Février 21	83,4	7,4	5,6	3,6
Septembre 20	61,7	17,7	6,8	5,1
Février 2020	65,7	20,4	7,9	6,0
Septembre 2019	63,8	22,8	7,2	6,2
Septembre 2018	70,9	14,9	1,3	12,9
Février 2018	76,0	12,2	1,7	10,0
Septembre 2017	71,1	13,9	4,2	10,8
Février 2017	60	26	5	8
Septembre 2016*	55,7	31,3	6,6	6,4
Février 2016*	49,2	30,5	6,7	13,7
Septembre 2015	75	16	3	6
Février 2015	59,5	25,6	6,9	8,0
Septembre-14	56,0	24,3	7,1	12,6

Les stratégies d'adaptation non alimentaires telles que la vente de plus d'animaux que d'habitude (stress) appliquée par 16,0% des ménages ; Dépenser de l'épargne (stress) appliquée par 14,9%, « emprunter de l'argent » (crise) appliquée par 14,9%, « réduire les dépenses non alimentaires essentielles (crise) 14,9% » sont les plus utilisées par les ménages dans la zone d'étude. Toutefois, en plus des stratégies évoquées plus haut, on note une prévalence du recours à la vente de biens non productifs, de la vente des dernières femelles reproductrices principalement dans les régions du Centre et du Nord où la proportion de ménages ayant recours aux stratégies d'adaptation est le plus élevé.

Figure n°28: Stratégies non alimentaire appliquées par le ménage

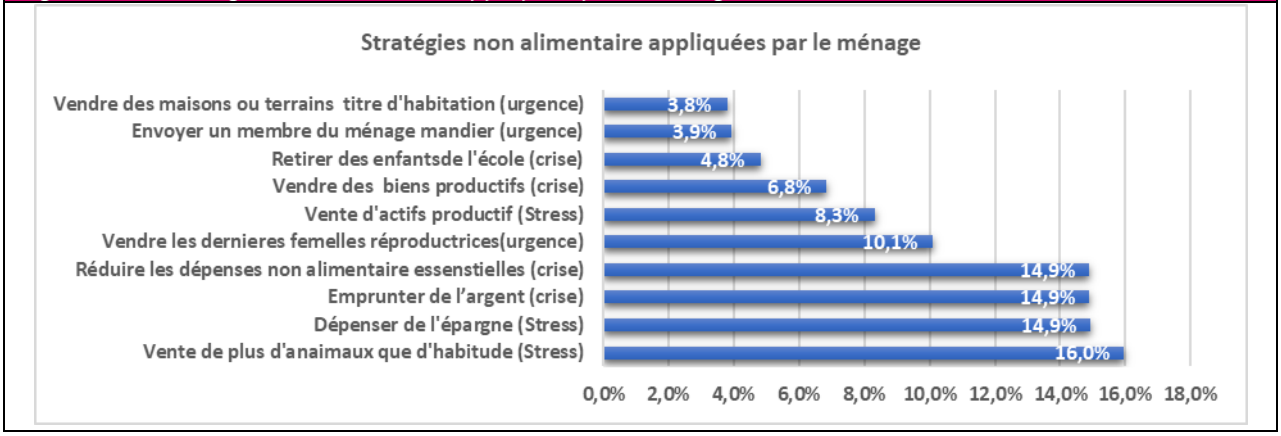

Tableau n°21:Stratégie d'adaptation non alimentaire par région

Région	N'a pas eu recours à des stratégies		A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress		A eu recours à des stratégies de crise		A eu recours à des stratégies d'urgence	
	Fév2021	Fév2020	Fév2021	Fév2020	Fév2021	Fév2020	Fév2021	Fév2020
Mopti	73,1	55,0%	10,0	22,6%	6,5	9,3%	10,4	13,2%
Tombouctou	59,1	29,9%	16,4	37,5%	14,8	26,5%	9,7	6,1%
Gao	45,2	36,3%	14,8	34,7%	18,8	19,1%	21,2	9,8%
Kidal	54,1	50,4%	14,1	22,3%	5,6	17,2%	26,1	10,2%
Bamako	84,0	69,9%	7,3	20,8%	4,9	4,7%	3,8	4,5%
National	**72,8**	**65,7%**	**10,6**	**20,4%**	**8,1**	**7,9%**	**8,4**	**6,0%**

Au niveau régional, le recours aux stratégies de crises a été plus observé dans les régions de Kidal (26,1%) et Gao (21,2%).

Au niveau cercle, les ménages ont le plus recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence dans les cercles de Abeïbara (63,3 contre 41,7% en février 2020) ; Ansongo (49,2%) ; Bandiagara (44 ,3% contre 22% en février 2020) ; Goundam (44,3% contre 51,8% en février 2020), Gao (40,4%) ; Bourem (40,3% contre 40% en février 2020), Kidal (28,9%).

Comme évoqué dans la partie précédente, cette intensification des stratégies non alimentaires pourrait être liée à la conjugaison de différents chocs subit par les communautés à savoir l'insécurité, la perte de bétail et la baisse globale de revenus, le surendettement et le pillage/vol des animaux et des récoltes et la mauvaise production agricole (Nioro, Yélimané, Kayes).

Figure n°29: Stratégies de crise et urgence selon les cercles les plus affectés au-dessus de la moyenne

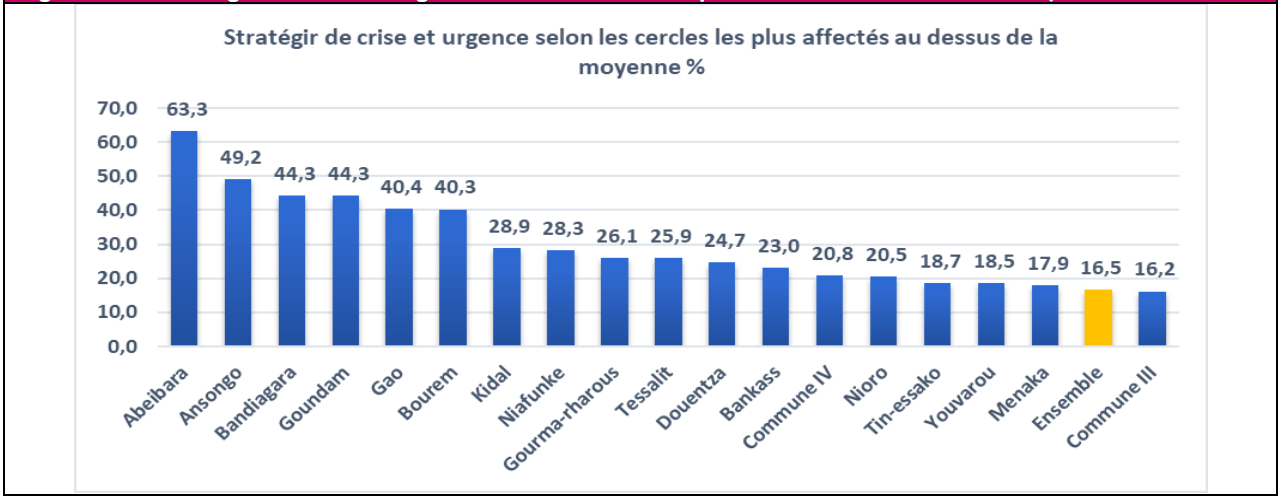

Tableau n°22: Stratégie d'adaptation non alimentaire par cercle

Cercle	Pas des stratégies	Stratégies de Stress	Stratégies de Crise	Stratégies d'Urgence	Total
	%				
Kayes	81,6	10,6	4,8	2,9	100
Diéma	86,8	9,2	1,2	2,8	100
Nioro	76,6	2,9	13,1	7,3	100
Yélimané	95,7	4,0	0,0	0,4	100
Nara	84,3	10,1	2,8	2,8	100
Yorosso	90,6	2,9	6,5	0,0	100
Macina	87,2	3,6	8,5	0,7	100
Niono	77,7	19,6	1,6	1,1	100
Tominian	85,4	12,1	0,0	2,5	100
Mopti	97,4	0,0	0,0	2,6	100
Bandiagara	39,0	16,7	18,9	**25,4**	100
Bankass	51,1	25,8	11,5	**11,6**	100
Djenne	83,6	10,6	4,2	1,7	100
Douentza	64,6	10,7	2,5	**22,2**	100
Koro	89,9	3,2	2,8	4,0	100
Ténenkou	76,1	15,2	2,9	5,8	100

Youvarou	71,8	9,7	17,8	0,7	100
Tombouctou	80,9	7,1	11,5	0,5	100
Dire	85,8	0,5	13,6	0,0	100
Goundam	34,2	21,5	28,8	**15,5**	100
Gourma-Rharous	43,2	30,7	10,6	**15,5**	100
Niafunké	50,0	21,6	11,1	**17,3**	100
Taoudéni	93,4	5,4	0,0	1,3	100
Gao	50,8	8,7	19,7	**20,7**	100
Ansongo	37,8	13,0	28,4	**20,8**	100
Bourem	26,4	33,3	12,1	**28,2**	100
Ménaka	70,5	11,6	6,1	11,8	100
Kidal	53,8	17,2	1,9	**27,0**	100
Abeïbara	34,9	1,8	18,7	**44,6**	100
Tessalit	63,0	11,1	3,9	**22,0**	100
Tin-Essako	60,2	21,1	11,4	7,3	100
Commune I	80,3	17,2	2,2	0,3	100
Commune iii	95,0	2,3	1,2	1,5	100
Commune III	79,7	4,1	14,9	1,3	100
Commune IV	75,5	3,7	8,3	12,5	100
Commune vi	88,4	4,8	4,0	2,8	100
Commune VI	86,8	9,6	2,1	1,5	100
Ensemble	**72,8**	**10,6**	**8,1**	**8,4**	**100**

Carte n°7: Stratégies de crise à urgence % groupes de ménages par cercle

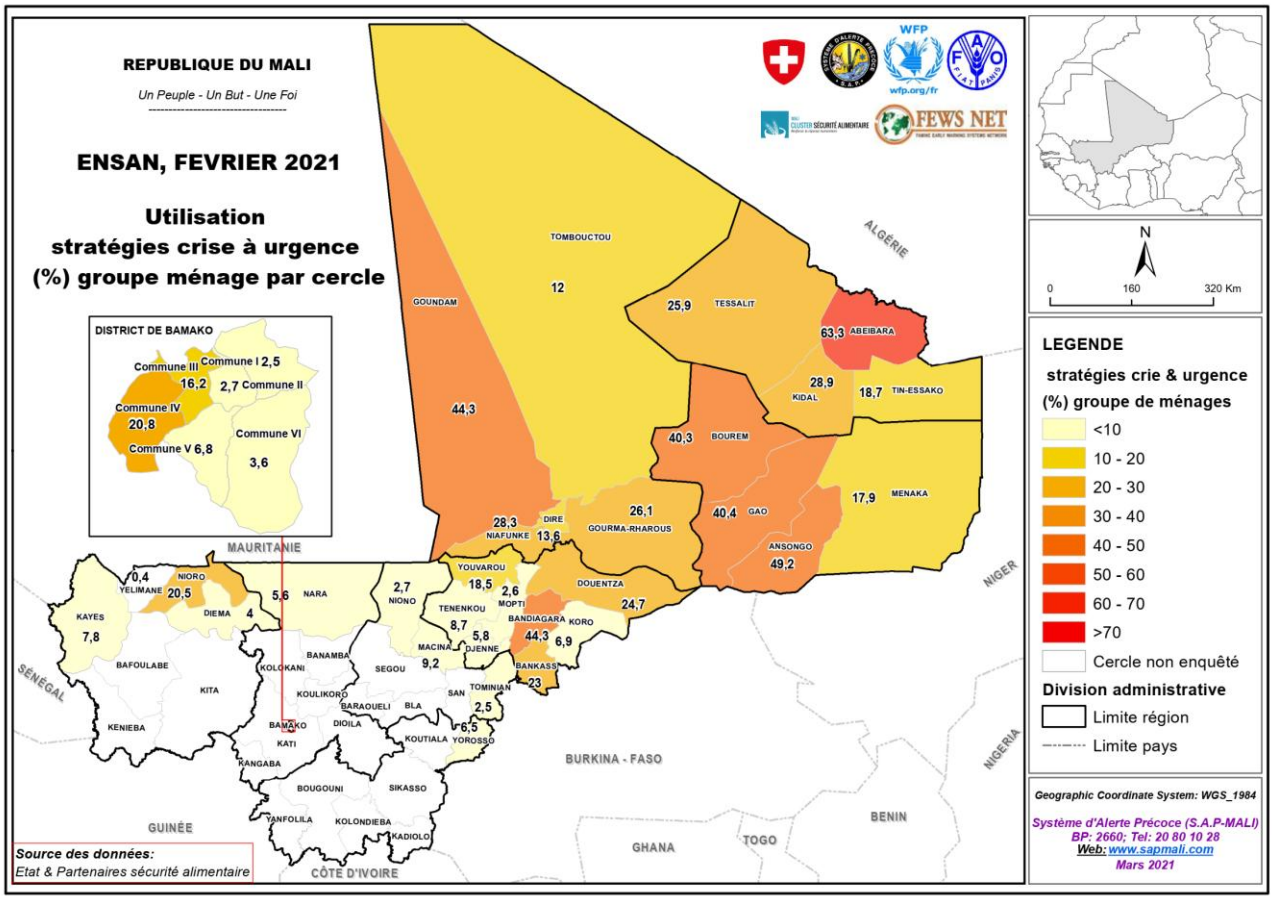

2.19. Indice de la Faim

L'indice de la Faim est un Indice de privation alimentaire dans les ménages et utilise une approche L'indice de la Faim est un Indice de privation alimentaire dans les ménages et utilise une approche expérientielle : l'expérience de la privation alimentaire dans les ménages provoque des réactions prévisibles qui peuvent être saisies grâce à une enquête et résumées dans un indice. Cet indice utilisé dans les contextes à forte insécurité alimentaire.

Au niveau national, 94,8% des ménages contre 98,7% en février 2020 sont dans la classe de faim « nulle ou faible » sur l'échelle de la faim.
L'analyse de la faim globale au niveau national (modérée + sévère) soit 5,2% contre 1,3% en février 2020 révèle une très grande disparité entre les régions. Elle est plus élevée dans les régions de Gao (12,0% contre 13,3% en février 2020), Tombouctou (12,6% contre 3,7%).

Tableau n°23: Répartition des ménages selon l'indice domestique de la faim (%)

Evolution classe de faim dans les ménages				Répartition des ménages selon la classe de faim			
Période	Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	Nom de la région	Pas ou Peu de faim	Faim modérée	faim sévère
Fev-20	98,7	1,3	,0	Mopti	94,9	3,2	1,9
sept-19	97,1	2,7	0,1	Tombouctou	87,4	11,9	0,7
sept-18	91,50	8,20	0,30	Gao	88,0	10,2	1,8
sept-17	94,40	5,30	0,30	Kidal	97,5	2,5	0,0
févr-17	96,30	3,40	0,30	Bamako	97,6	1,9	0,5
sept-16	94,30	5,40	0,30	National	94,8	4,3	0,9
févr-16	96,80	3	0,20				
sept-15	93	7,50	0,50				
févr-15	96,40	3,40	0,30				
sept-14	90,10	8,40	1,40				

Par rapport aux années précédentes, c'est toujours dans les mêmes zones de moyens d'existences que l'on rencontre les taux les plus élevés : la zone ML14 « Lacs mil et sorgho décrue » avec (26,6% contre 5,4% en février 2020), la zone ML02 « Nord Elevage Transhumant » (16,0% contre 9,1% en février 2020), Centre Elevage, mil et transfert (15,5%) et la zone ML03 « Boucle du Niger Riz et pêche » (12,5% contre 11,1% en février 2020) et la zone « Centre-est mil et Elevage transhumant 6,5% ».
Le niveau de faim au niveau des ménages est le plus faible depuis septembre 2019.

Figure n°30: Evolution de l'indice de faim entre septembre 2014 et février 2021

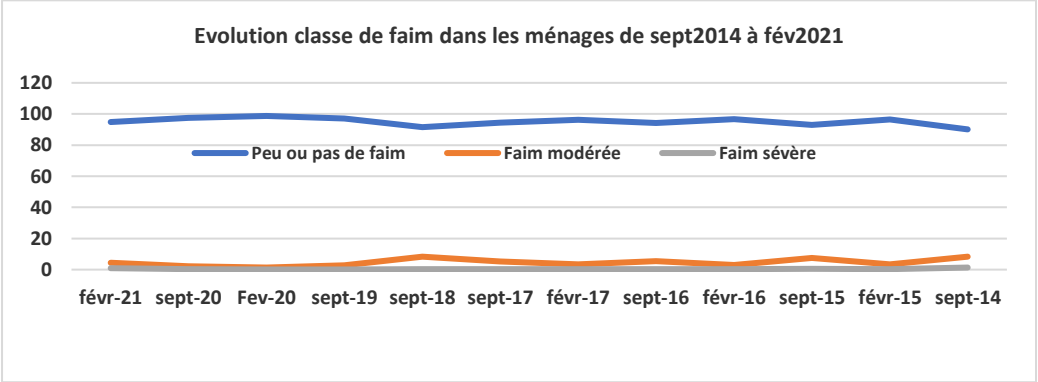

2.20. Assistance et programmes d'aide

Dans les 6 derniers mois qui ont précédé l'enquête, 35,5% des ménages contre 26,5% en février 2020 ont reçu une assistance. Elle est surtout marquée dans les régions de Mopti (47,1% contre 46,2% en février 2020), Kidal (35,3% contre 11,9% en février 2020), Tombouctou (34,3% contre 25% en février 2020), Gao (29,2%) et Bamako (25,2%) en raison très probablement pour atténuer les effets de la COVID-19.
Selon le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les femmes ont été plus touchés par l'assistance alimentaire (38,4% contre 22,5% en février 2020) que ceux dirigés par les hommes (35,1% contre 26,7% en février 2020).

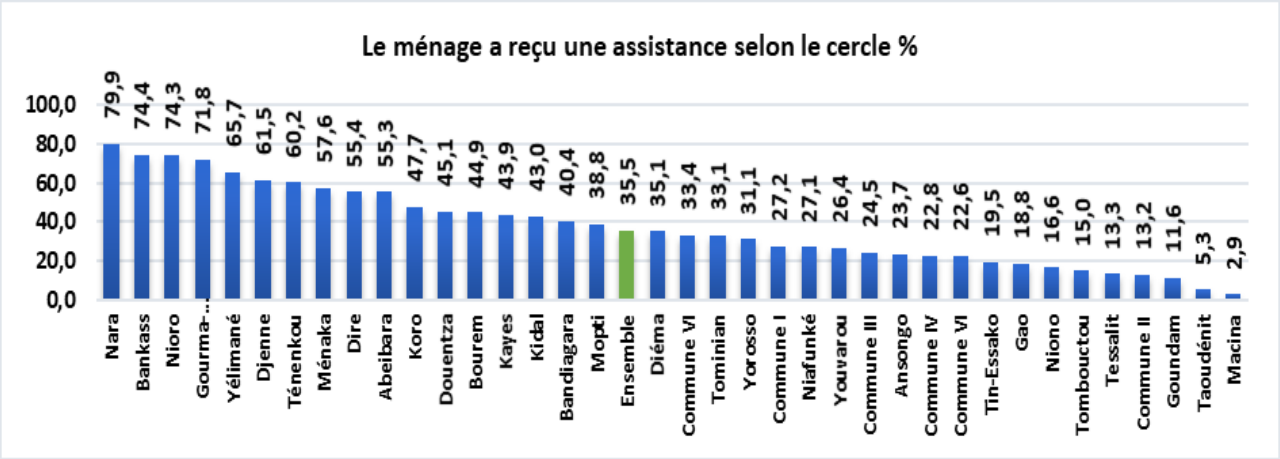

Les ZME ; Lacs mil et sorgho décrue (26,6%) Nord Elevage (16,0) Centre Elevage, mil et transfert (15,5%) Boucle du Niger riz et pêche (12,5%) Centre-est mil et Elevage transhumant (6,5%) sont ceux qui ont le plus reçu les assistances.

La part élevée de l'assistance alimentaire dans les régions du centre et nord s'explique par les actions humanitaires en cours à cause de l'insécurité alimentaire née des aléas climatiques et de l'insécurité.

⇨ **Types d'assistance reçus au cours des 6 derniers mois**

Les principales assistances reçues par les ménages sont la ration alimentaire gratuite pour le ménage (DGV) 44,7%, les soins de santé/médicaments gratuits (26,1%), le kit d'hygiène COVID-19 (19,0%), et les Transfert d'argent/Coupon gratuit (15,8%)%.

Figure n°31: Types d'assistance reçus par les ménages

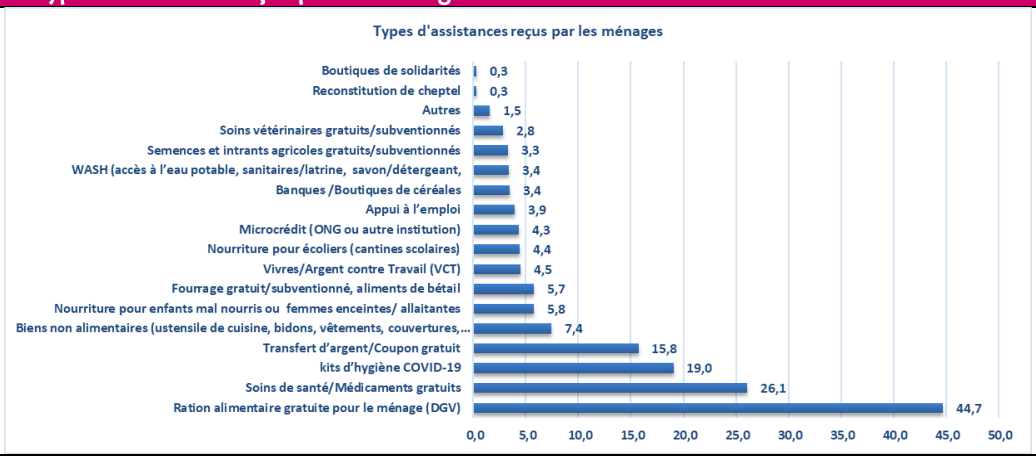

⇨ **Donateurs des assistances :**

En ce mois de février 2021, les principaux donateurs sont respectivement l'Etat (49,4% contre 64% en février 2020), les ONG (45 ;2% contre 18% en février 2020), les parents et amis (9,3% contre 9% en février 2020) et les agences des Nations Unies surtout le PAM (10,5% contre 8% en février 2020). Les ONG et les Organismes des Nations Unie sont les premiers fournisseurs de l'aide alimentaire pour les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti.

Figure n°32: Principaux donateurs des assistances (%)

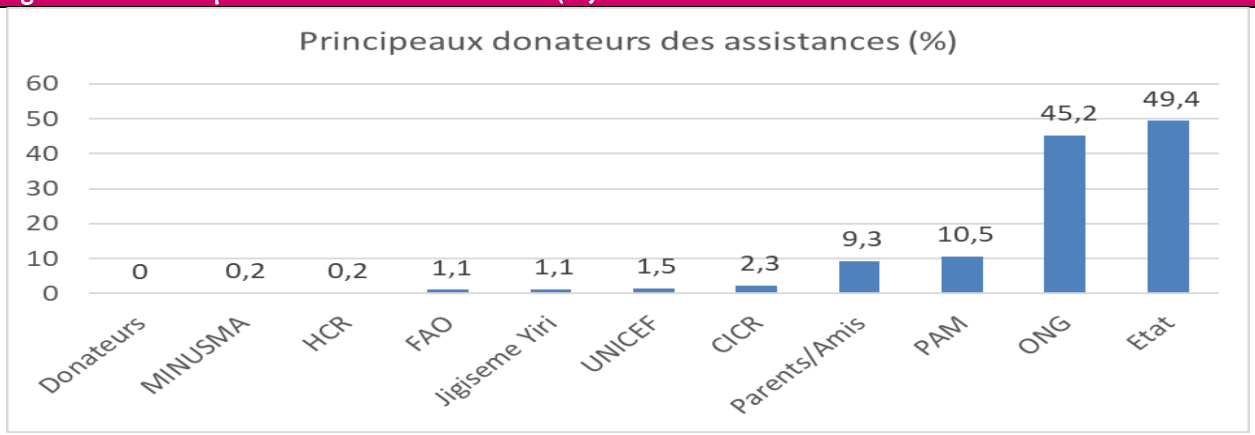

⇨ **Décision de l'utilisation des assistances**

L'utilisation de l'aide reçue est décidée en majorité conjointement par les hommes et les femmes (62,6% contre 65,6% en février 2020) et par les hommes seuls (31,4% contre 30,9% en février 2020). Quant aux femmes seules, elles ne décident que dans 6 ,0% des cas contre 3,5 % en février 2020

⇨ **Proportion de ménages qui souhaite une assistance pour les 6 prochains mois.**

Figure n°33: Proportion de ménage souhaitant une assistance pour les 6 prochains mois

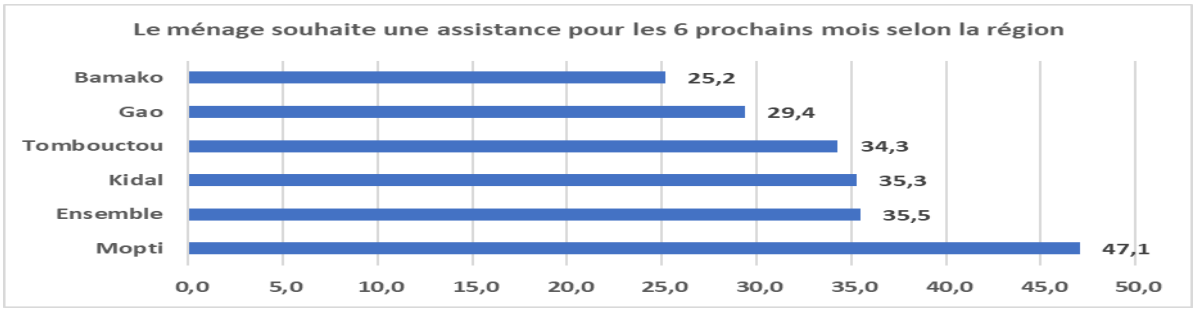

⇨ **Types d'assistances souhaitées pour les 6 prochains mois**

L'enquête s'est intéressée à l'assistance future dans les six prochains mois. Ainsi, il avait été demandé aux ménages leur préférence en termes d'assistance dans les six mois à venir.

Les principales assistances souhaitées sont par ordre d'importance, la ration alimentaire gratuite (60,6% contre 32,8% en février 2020), l'appui à l'emploi (38,0% contre 16,7% en février 2020), les semences et intrants gratuits/subventionnés (17,9% contre 10,9% en 2020),

Figure n°34: Modalités d'assistance souhaitées pour les 6 prochains mois

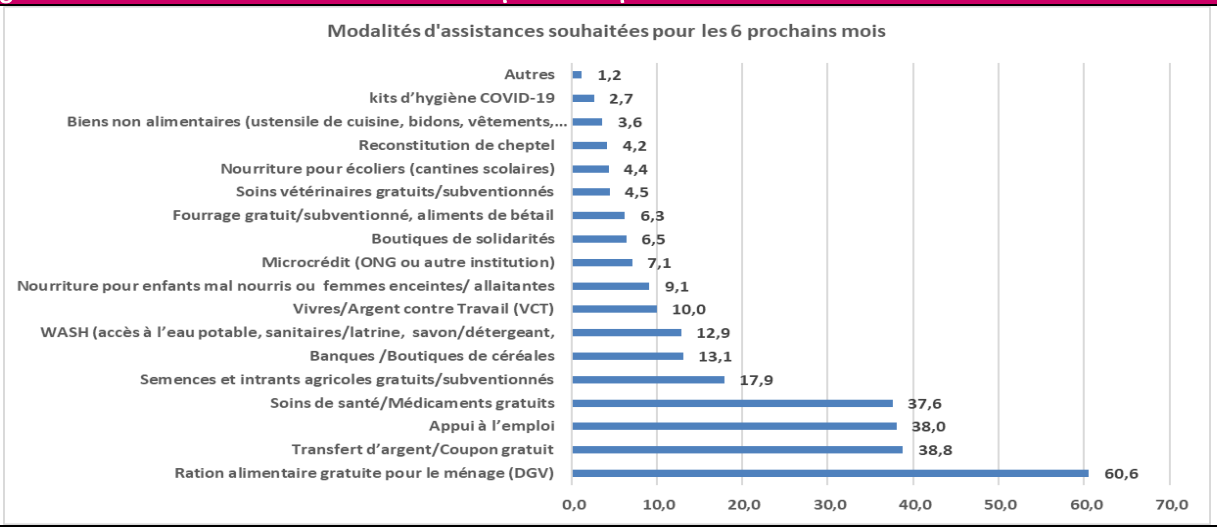

2.21. Sécurité Alimentaire

2.21.1. Classe de sécurité alimentaire

L'appréciation de la situation de sécurité alimentaire des ménages s'est faite dans le cadre de cette ENSAN selon l'approche CARI (Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security) du PAM.
Cette méthodologie CARI prend en compte les deux dimensions clés de la sécurité alimentaire :

i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé ;
ii) l'accès aux aliments qui est mesuré par rapport à la vulnérabilité économique du ménage (part des dépenses consacrées à l'alimentation) ; et,
iii) l'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation).

Tableau n°24: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire)

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Vulnérables à l'insécurité alimentaire	Modérément en insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire
Score de consommation alimentaire	Acceptable	N/A	Limite	Pauvre
Part des dépenses alimentaires	< 50%	50% - 65%	65% - 75%	>= 75%
Indice de stratégie de survie	Aucune	Stratégie de stress (vente d'actifs non productifs)	Stratégie de crise (vente d'actifs productifs)	Stratégies d'urgence (vente d'actifs productifs majeurs)

Sur la base d'un algorithme incluant les indicateurs susmentionnés, les ménages sont classés en quatre groupes :

Tableau n°25: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI)

Classes de sécurité alimentaire	Conditions des ménages	Statut
En sécurité alimentaire	Capable d'assurer les besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	En sécurité alimentaire
Insécurité alimentaire légère	Dispose d'une consommation alimentaire minimale, mais incapable d'assurer certaines dépenses essentielles non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	
Modérément en insécurité alimentaire	Déficience de consommation alimentaire, OU, Capacité marginale d'assurer les besoins alimentaires minimaux seulement à travers l'épuisement accéléré des moyens d'existence	En insécurité alimentaire
En insécurité alimentaire sévère	Importante déficience de la consommation alimentaire, OU, Perte extrême des moyens d'existence aboutissant à d'importantes déficiences de consommation alimentaire, OU pire	

La distribution des classes de sécurité alimentaire pour l'ensemble de la zone de l'enquête est la suivante :

- ⇨ 29,6 % des ménages sont en sécurité alimentaire ;
- ⇨ 49,3 % des ménages sont en insécurité alimentaire légère ;
- ⇨ 18,7% des ménages sont modérément en insécurité alimentaire ; et,
- ⇨ 2,4% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

La prévalence de l'insécurité alimentaire est de 21,1% des ménages dont 2,4% sont en insécurité alimentaire sous la forme la sévère.
La Prévalence de l'insécurité alimentaire est très élevée dans les régions de Gao (33%) Mopti (29,1%), Tombouctou (28,9%) et Kidal (25,9%).

Figure n°35: Distribution des classes de sécurité alimentaire des ménages par région

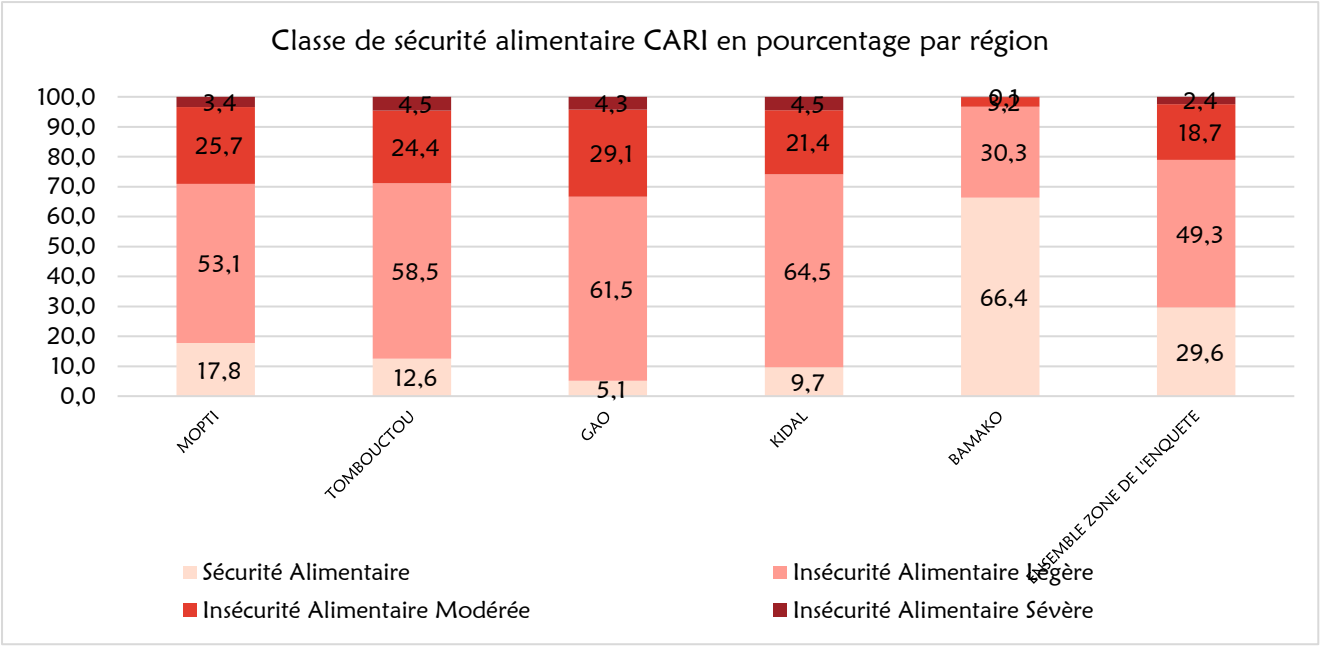

Comparé à Février 2020 la situation de l'insécurité alimentaire est en dégradation dans les régions de Mopti (29% en février 2021 contre 23% en février 2020) et Tombouctou (29% en février 2021 contre 15% en février 2020) et en stabilité ou légère amélioration dans les régions de Gao (33% en février 2021 contre 38% en février 2020), Kidal (26% en février 2021 contre 25% en février 2020) et Bamako (3% en février 2021 contre 6% en février 2020).

Selon les résultats de l'enquête les cercles du Nord et du Centre du pays sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire. Ainsi la prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse les 40% dans les cercles de Tominian (40,3%), Goundam (40,6%), Bourem (44%), Abeïbara (46,7%), Ansongo (46,8%), Ménaka (53,1%), Gourma-Rharous (61,4%), Bankass (72,4%) et Bandiagara (74,9%). Le District de Bamako notamment les communes V (0,3%), IV (1,6%), III (1,7%), II (2%), et I (2,7%) est le moins affecté par l'insécurité alimentaire.

La persistance et/ou aggravation de l'insécurité civile au centre et au nord du pays, qui engendre des mouvements inhabituels de populations, des perturbations des activités socio-économiques (baisse des productions agricoles, enlèvements de bétail, dégâts/pillages de récoltes) et des difficultés d'accès humanitaires et d'accès aux services sociaux de base sont les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire dans le pays.

A cela s'ajoute les effets des chocs climatiques (sécheresses, inondations), biophysique (déprédateurs), économiques (vulnérabilité économique, hausse des prix par endroit, endettement).

La baisse des transferts monétaires et la réduction des activités économiques particulièrement dans les centres urbains en rapport avec la COVID-19 dans les zones d'accueil des migrants, le manque de revenus coton, ont aussi contribué à la dégradation des moyens d'existence dans l'ensemble du pays.

2.21.2. Profil des ménages en insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire touche principalement :

⇨ **Les ménages pauvres :**

La proportion de ménages en insécurité alimentaire diminue en fonction de l'amélioration du bien-être économique (augmentation de la richesse).

- 42,5% des ménages du quintile d'indice de bien-être économique le plus pauvre sont affecté par l'insécurité alimentaire contre seulement 5,2% pour les très riches
- Cependant si l'insécurité alimentaire touche beaucoup plus les pauvres, il n'en demeure pas moins que les ménages classés comme riches soient également touchés : 14,4 d'entre eux sont en insécurité alimentaire.

Tableau n°26: Quintile de richesse selon la classe de sécurité alimentaire des ménages

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Le plus pauvre	3.7%	53.8%	35.0%	7.5%

Pauvre	9.6%	57.4%	29.4%	3.6%
Moyen	14.3%	62.0%	21.8%	1.9%
Riche	32.4%	53.2%	13.7%	0.7%
Le plus riche	65.1%	29.7%	4.8%	0.4%

⇨ **Les ménages dirigés par des femmes et des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée) :**

- La proportion de ménages en insécurité alimentaire diminue à mesure que le niveau d'éducation du chef de ménage augmente. En effet, 33.9% des ménages dirigés par des chefs qui n'ont aucun niveau d'instruction sont en insécurité alimentaire contre seulement 0,9% pour ceux qui ont un niveau supérieur.
- Les ménages dirigés par des femmes restent les plus vulnérables au risque d'insécurité alimentaire malgré une prévalence d'insécurité alimentaire presqu'égale à celle des ménages dirigés par des hommes (20,9 % pour elles contre 21,1% pour les ménages dirigés par les hommes). En effet, les ménages dirigés par des femmes sont plus pauvres que ceux des hommes, gagnent moins en revenus, et utilisent plus de stratégies d'adaptations pour acquérir la nourriture ;

Tableau n°27: Distribution des classes de sécurité alimentaire selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Quintile indice de richesse	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Aucun	15.9%	50.2%	29.6%	4.3%
Alphabétisé ou Coranique	23.6%	57.1%	16.9%	2.4%
1er cycle fondamentale	29.0%	54.5%	15.9%	0.6%
2e cycle fondamentale	46.9%	42.8%	9.8%	0.6%
Secondaire	63.2%	31.3%	5.5%	0.0%
Supérieur	78.7%	20.3%	0.9%	0.0%

⇨ **Les ménages en insécurité alimentaire sous la forme la plus sévère et modérée vivent essentiellement de :**

- Mendicité
- Aides humanitaires et dons sociaux
- Petits Emprunt et dettes
- Ouvrier, travailleurs journaliers
- Artisanat
- Production et vente de produits d'élevage et des produits de chasse et/ou de cueillette.

⇨ **Les ménages ruraux :**

La prévalence de l'insécurité alimentaire est de 29,3% en milieu rural contre 5,5% en milieu urbain.

⇨ **Insécurité alimentaire et stratégies d'adaptation de survie :**

Plus les ménages sont en insécurité alimentaire, plus ils utilisent des stratégies de survie lié à la consommation.

Tableau n°28: Classe de Sécurité Alimentaire et stratégies des ménages

Classe	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
CSI réduit	0,27	3,48	5,39	8,41

⇨ **Insécurité alimentaire et ciblage :** 24,5 % des ménages ayant reçu une assistance alimentaire sont toujours en insécurité alimentaire. Par contre 19,2% des ménages qui n'ont pas reçu d'assistance alimentaire sont en insécurité alimentaire.

Tableau n°29: Classe Sécurité Alimentaire et assistance alimentaire des ménages

Classe		Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages			
		Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Assistance alimentaire reçue par le ménage	Non	33,3%	47,5%	17,1%	2,1%
	Oui	23%	52,5%	21,6%	2,9%

La lecture du tableau ci-dessous montre que les ménages déplacés sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que les ménages résidents. Les ménages en sécurité alimentaire ont une taille et un effectif de bétail

plus importants et épargne plus que ceux qui sont en insécurité alimentaire. Cependant les ménages en insécurité alimentaire sévère sont moins endettés comparé à ceux en sécurité alimentaire à cause certainement de l'insolvabilité de ces derniers.

Tableau n°30: Profil des ménages en insécurité alimentaire selon les critères HEA

Profil des ménages	Classification de la Sécurité Alimentaire des ménages*			
	Sécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Légère	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire Sévère
Résident	29.7%	49.3%	18.6%	2.4%
Déplacé	20.7%	42.3%	32.5%	4.4%
Taille du ménage Moyen	10.00	9.00	9.00	9.00
Estimation du revenu total actuel des ménages	157367	104323	71284	55481
Bovin	13.0	7.9	5.7	5.1
Ovin	10.7	9.9	8.4	7.5
Caprin	12.3	10.5	9.4	7.7
% Ménage avec Epargne	50.9%	38.0%	9.7%	1.5%
Montant Epargné	492104	90105	40803	32716
% des ménages endettés	19.1%	49.2%	27.9%	3.9%

2.21.3. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages au Mali

La prévalence de l'insécurité alimentaire au Mali en période post-récolte a, au cours des cinq dernières années (2016-2020), évolué en dents de scie avec un pic (33%) en février 2019 avant de redescendre à 16% en février 2020, son plus bas niveau de la période. Enfin, la situation alimentaire se dégrade entre février 2020 et février 2021 en passant de 16% à 21% respectivement de prévalence d'insécurité alimentaire globale.

Figure n°36: Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à Février 2021

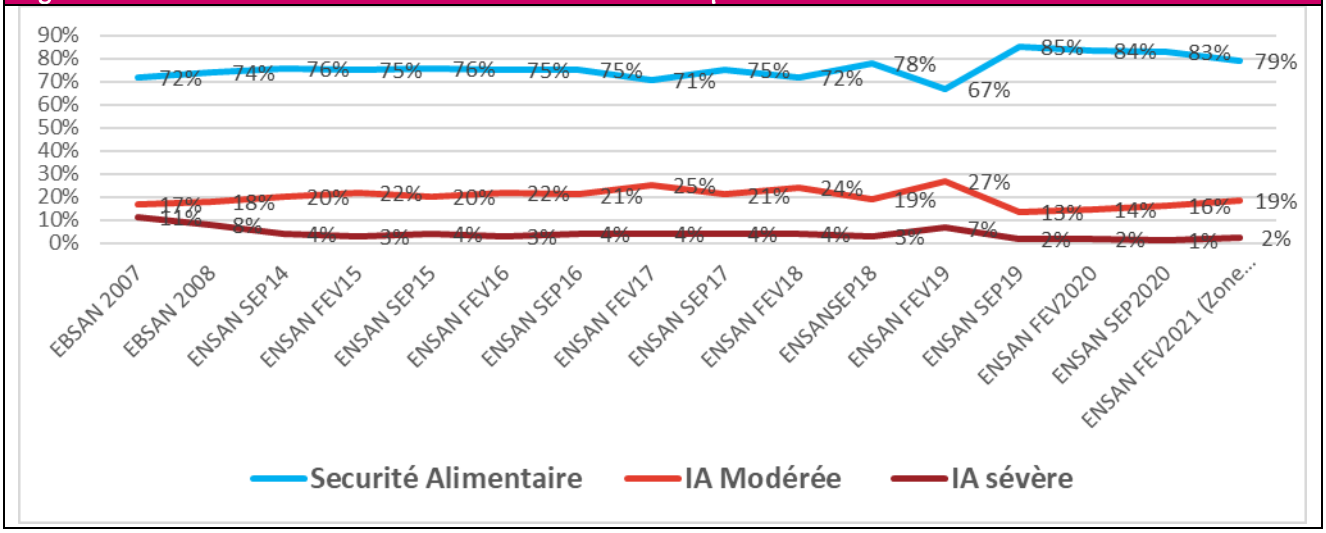

Carte n°8: Distribution (%) ménages en insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) par cercle	
ENSAN février 2021	ENSAN Février 2020

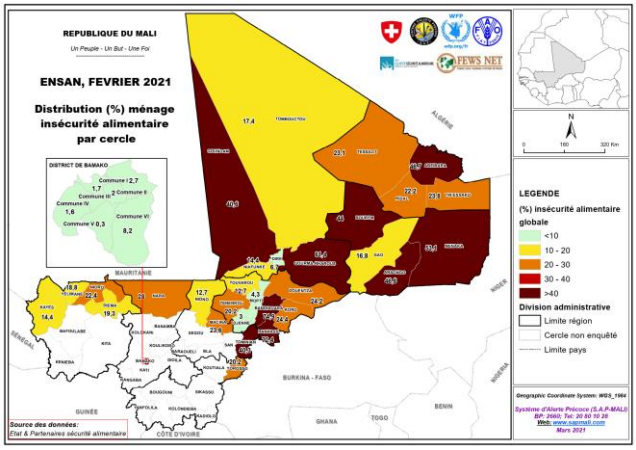

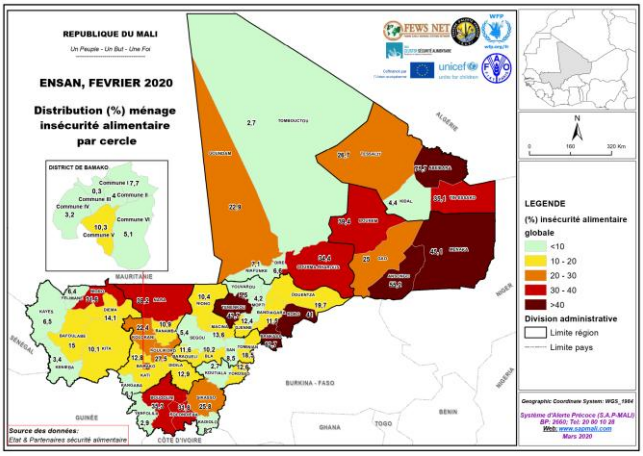

⇨ **Evolution de l'insécurité alimentaire (selon le type) au cours de 6 derniers mois**

Carte n°9: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle

ENSAN février 2021	ENSAN février 2020

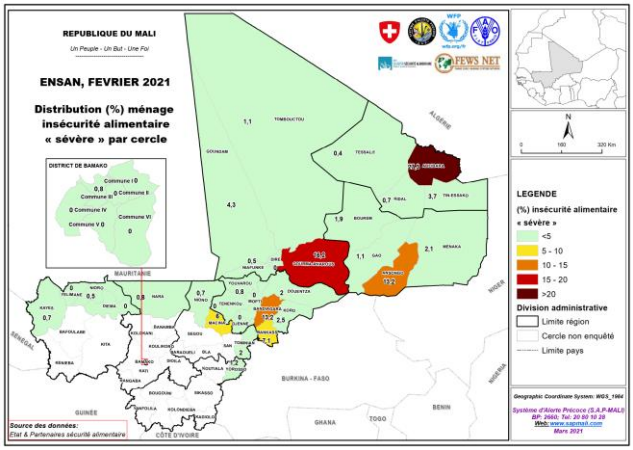

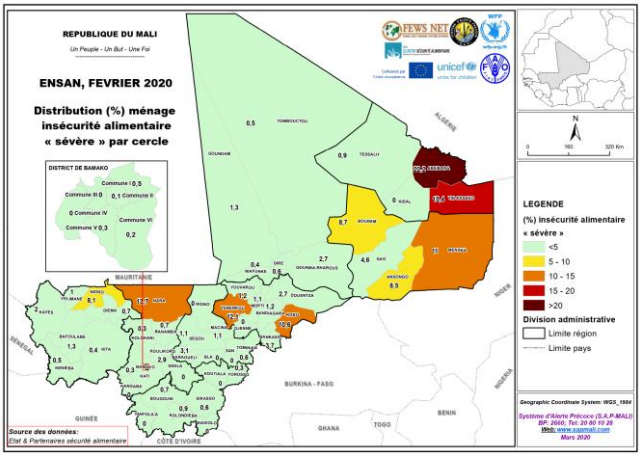

Carte n°10: Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire modérée par cercle

ENSAN février 2021	ENSAN février 2020

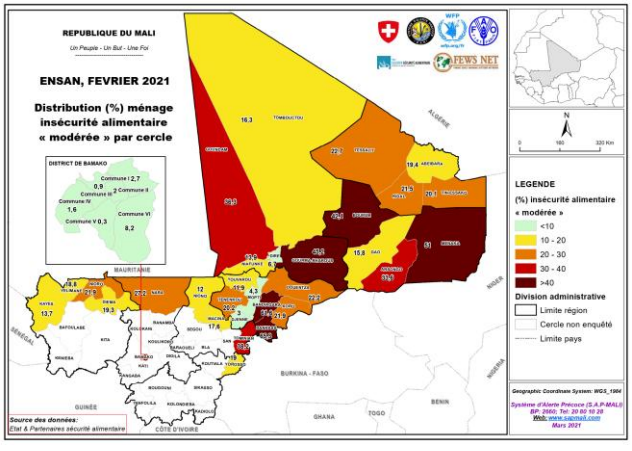

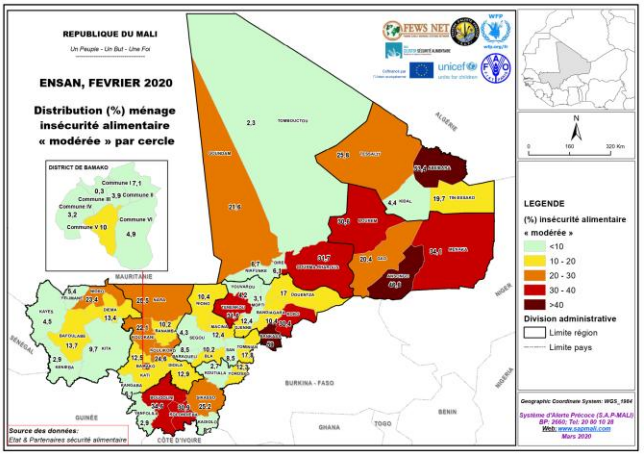

2.21.4. Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

Les résultats de l'enquête selon les zones de moyens d'existence telles que définies par FEWSNET montrent que les zones de moyens d'existence ML05 « Plateau Dogon mil et Echalote » et ML04 « Centre Elevage, mil et transfert » situées au centre et au nord du pays sont les plus affectées par l'insécurité alimentaire avec des prévalences très élevées de respectivement 71,2% et 46,8% des ménages enquêtés en insécurité alimentaire. Les zones de moyens d'existence ML02 « Nord Elevage » (36,7%) ; ML09 « Centre sorgho et mil » (35,3%) ;

ML03 « Boucle du Niger riz et pêche » (33,3%) ; ML10 « Sud-est sorgho, mil et coton » 30,6% présentent également de très forte prévalence d'insécurité alimentaire.
La persistance et/ou aggravation de l'insécurité civile au centre et au nord du pays et les effets des chocs climatiques (sécheresses, inondations), biophysique (déprédateurs), économiques (vulnérabilité économique, hausse des prix par endroit, endettement) sont les principaux facteurs qui expliquent l'insécurité alimentaire dans ces zones.

Tableau n°31:Classes de sécurité alimentaire et zones de moyens d'existence

Zone de moyens d'existence	Sécurité Alimentaire	Vulnérables à l'Insécurité Alimentaire	Insécurité Alimentaire Modérée	Insécurité Alimentaire
Nomadisme et commerce transsaharien	4.4	70.2	20.9	4.4
Nord Elevage	6.2	57.1	30.6	6.1
Boucle du Niger riz et pêche	3.3	63.4	27.9	5.4
Centre Elevage, mil et transfert	5.9	47.3	40.7	6.1
Plateau Dogon mil et Echalote	2.2	26.6	58.8	12.3
Delta du Niger riz, bovin et pêche	21.4	70.2	8.2	0.2
Office du Niger riz et maraîchage	36.2	50.9	12.3	0.6
Nord-ouest sorgho, transfert et Elevage	23.0	58.3	18.6	0.2
Centre sorgho et mil	16.0	48.7	30.2	5.1
Sud-est sorgho, mil et coton	21.0	48.4	30.0	0.7
Sud maïs, coton et fruits	-	-	-	-
Sud-ouest maïs, Elevage et orpaillage	-	-	-	-
Centre-est mil et Elevage transhumant	11.8	63.7	23.2	1.3
Lacs mil et sorgho décrue	11.5	61.3	24.7	2.6
Ouest arachide, sorgho et maïs	-	-	-	-
Sud-ouest orpaillage et maïs	40.0	50.0	10.0	0.0
Milieu urbain	62.6	32.7	4.6	0.2

2.21.5. Perspectives d'évolution de la sécurité alimentaire

Selon un peu plus du tiers (35,3%) des communautés de la zone d'enquête, la situation alimentaire dans le pays se dégradera entre Mars et Mai 2021. Les perspectives de dégradation de la situation alimentaire entre Mars et Mai 2021 sont beaucoup plus prononcées pour la région de Gao (64,2%) et celles de Mopti et Tombouctou
Plus du quart des communautés des cercles de Kayes, Yorosso, Macina, Niono et Tominian considèrent que la situation sera plus difficile que d'habitude pour la période de Mars à Mai 2021.
Quant aux perspectives entre Juin et Aout 2021, 49,5% des communautés de la zone d'enquête, entrevoient une dégradation de la situation de sécurité alimentaire. Les régions de Gao (73,6%), celles de Mopti (51,3%) et Tombouctou (32%) sont toujours celles ou les perspectives de dégradation de la situation de sécurité alimentaire entre Juin et Aout 2021 sont plus prononcées au sein des communautés.
Plus du tiers des communautés de tous les cercles concernés considèrent que la situation de la sécurité alimentaire sera plus difficile que d'habitude pour la période de Juin à Aout 2021.
Les raisons avancées de la dégradation sont la mauvaise production pastorale, plus de pression sur les ressources pastorales disponibles, la hausse des prix des denrées de premières nécessité et l'insécurité au centre et au nord du pays.

MESSAGES CLES A RETENIR DE L'ENSAN MALI DE FEVRIER 2020

- ✓ L'ENSAN de février 2021 révèle que les conditions d'élevage et la production agricole à travers le pays sont moyennes à bonnes pour 71,1% des ménage contre 77% en février 2020. Les perspectives d'évolution de la contre saison sont moyennes à très bonnes pour 90,5% des ménages contre 95% des ménages en février 2020.
- ✓ Le score pauvre reste sensiblement constant alors que l'amélioration se voit dans les scores limite et acceptable : score limite qui diminue au profit d'une augmentation du score acceptable comme en septembre dernier. La qualité nutritionnelle de la consommation alimentaire des ménages s'est considérablement améliorée entre septembre 2018 et février 2020.
- ✓ Le nombre moyen de groupes d'aliments consommés se montre stable depuis septembre 2017 : 6,45 en Février 2020 et 6,75 en Septembre 2019 contre 6,28 groupes en Septembre 2018 et 6,25 groupes d'aliments en Septembre 2017. La proportion de ayant consommé 4 groupes alimentaires et plus est en diminution par rapport à février 2020 avec un taux de 95,4% contre 97,4% en Février 2020 et 92,2% en septembre 2019.

Augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire au niveau national entre septembre 2019 et février 2020 avec 21,1% dont 2,4% de formes sévère contre 16% de ménages dont 2% de forme sévère en en février 2020. Les régions avec le niveau le plus élevé d'insécurité alimentaire sont par ordre d'importance Gao (33,4% contre 38,4% en février 2020), Tombouctou (28,9% contre xxx en février 2020), Kidal (25,9% contre 24,6% en février 2020) et Mopti (29,1% contre 23,3% en février 2020).

La prévalence est très élevée dans les cercles de Bandiagara (74,9%), Bankass (72,4%),Gourma Rharous (61,4%), Ménaka (53,1%), Ansongo (46,8%), Abeibara (46,7%), Bourem (44,0%),
Goundam (40,6%) et Tominian (40,3%).

✓ **Profil des ménages en insécurité alimentaire.**

L'insécurité alimentaire touche principalement :

⇨ **Les ménages pauvres :**

- ✓ La proportion de ménages en insécurité alimentaire diminue en fonction de l'amélioration du bien-être économique (augmentation de la richesse),
- ✓ 42,5% contre 32% des ménages en février 2020 en insécurité alimentaire pour le quintile d'indice de bien-être économique le plus pauvre contre seulement 5,2% lors la présente enquête et 5% lors de ENSAN février 2020 ; pour les très riches,
- ✓ Il est cependant intéressant de noter que les ménages classés comme riches, c'est-à-dire possédant le plus de biens et équipements, peuvent être touchés par l'insécurité alimentaire : 14,4% des ménages considérés comme riches sont en insécurité alimentaire.

⇨ **Les ménages dirigés par des femmes et des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée) :**

- ✓ Les femmes et les hommes chefs de ménages apparaissent sensiblement affectés par l'insécurité alimentaire avec respectivement 20,9% et 21,1% contre 22% et 16% respectivement en février 2020, ce qui paraît évident parce qu'elles se trouvent dans une situation économique plus précaire. Il faut dire qu'en général, les ménages dirigés par les femmes possèdent moins d'actifs productifs, gagnent moins en revenus, sont les plus % endettés et utilisent plus de stratégies d'adaptations pour acquérir la nourriture.
- ✓ Le niveau d'insécurité alimentaire diminue à mesure que le niveau d'éducation du chef de ménage augmente. En effet 33,9% contre 21,5% en février 2020 des ménages dirigés par des chefs de ménages qui n'ont aucun niveau d'instruction sont en insécurité alimentaire contre seulement 0,9% contre 6,9% en février 2020 pour ceux qui ont un niveau supérieur.

⇨ **Les ménages en insécurité alimentaire sous la forme la plus sévère et modérée vivent essentiellement de :**

- ✓ Mendicité ;
- ✓ Aides/Dons humanitaire (fait par l'Etat ou des organisations) ;
- ✓ Aides/Dons sociaux (fait par la communauté/famille et/ou des tierces personnes) ;
- ✓ Emprunts/Dettes ;
- ✓ Exploitation forestières (vente d'herbe/fourrage/bois collectés, charbon etc. ;
- ✓ Production/Vente de produits de chasse/cueillette ;
- ✓ Artisanat/Artiste/griot ;
- ✓ Ouvrier et travailleur journalier non agricole ;
- ✓ Ouvrier et travailleur journalier agricole ;
- ✓ Production/vente de produits d'élevage.

⇨ **Les ménages ruraux :**

La prévalence de l'insécurité alimentaire est de de 29,3% en milieu rural et 5,5% en milieu urbain. Ces taux étaient de 19% en milieu rural contre 8% en milieu urbain en février 2020.

⇨ **Insécurité alimentaire et stratégies d'adaptation de survie :**

Plus les ménages sont en insécurité alimentaire, plus ils utilisent des stratégies de survie lié à la consommation.
Les ménages déplacés sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que les ménages résidents. Les ménages en sécurité alimentaire ont une taille de ménages, de bétail plus importante, aussi épargne plus que ceux qui sont en insécurité alimentaire. Cependant les ménages en insécurité alimentaire sévère sont moins endettés comparé ceux en sécurité alimentaire.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LES INTERVENTIONS ET LES PROGRAMMES

La réduction de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité passe par l'adoption d'une approche intégrée prenant en compte non seulement les besoins immédiats en nourriture mais aussi les problèmes structurels qui causent la vulnérabilité. Pour ce faire, il faudrait :

1. Poursuivre les enquêtes nationales de sécurité alimentaire en maintenant le P/T pour l'évaluation de malnutrition;
2. Mettre en œuvre une réponse d'appui aux moyens d'existence combinée à une réponse d'urgence pour les plus vulnérables en diversifiant les modalités d'assistance;
3. Renforcer les programmes de prise en charge de la malnutrition aiguë partout dans le pays;
4. Appuyer les ménages victimes des inondations à la reconstitution de leurs moyens d'existence;
5. Améliorer l'accès à une alimentation diversifiée tout au long de l'année en facilitant l'accès à une alimentation diversifiée sur les marchés (issus de la production locale ou importés) : développement d'infrastructures de marchés et de réseaux de transport ; marketing social d'aliments nutritifs…;
6. Poursuivre les démarches à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour le financement de la prise en compte du poids/taille dans l'ENSAN (CSA/Partenaires).

Pour plus d'informations sur ce rapport de synthèse, contacter les auteurs

SAP, Bamako, Mali
Assekou Maouloune KOUNTA, Chef Division Technique — amakounta@gmail.com
Dr Soumaïla **DIARRA**, Responsable des enquêtes — dibanka2@gmail.com
Ichiaka **BENGALY**, Chef Cellule Informatique & PSIG — ichbeng@yahoo.fr/ichsimb@gmail.com
Bréhima **DIARRA**, Statisticien — ibrahimahanifa@gmail.com

FEWS NET
Adama **THERA**, National Technical Manager — athera@fews.net

INSTAT
Seydou **DOUMBIA,** Chef Division Statistiques Agricoles — seydou_doum@yahoo.fr

Bureau de pays du PAM, Bamako, Mali
Bakary **SISSOUMA,** VAM Officer — bakary.sissouma@wfp.org
Amadou IBRAHIM, Assistant principal GIS — amadou.ibrahim@wfp.org

Bureau FAO
Ousmane **SYLLA,** Agro économiste, MPH-nutrition, Analyste Sécurité alimentaire — ousmane.sylla@fao.org

Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP)/Sous-Direction Nutrition
Dr Fatoumata **DIALLO,** MD, MPH-NUTRITION, Chargée des Etudes et Recherches — dfatoumata65@hotmail.fr